REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REGION DE THIES

COMITE REGIONAL DE SUIVI DE L'ELABORATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE THIES

ANNEE 2009

AOUT 2010

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS I

SIGLES ET ABREVATIONS II

LISTE DES TABLEAUX V

LISTE DES GRAPHIQUES XI

LISTE DES ENCADRES XIII

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES *1*

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 1

I.1. DONNEES PHYSIQUES 1

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 2

I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 3

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 5

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 5

II.1.1. Répartition spatiale de la population 5

II.1.2. Densité de la population 5

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION 6

CONCLUSION 8

SECTEURS PRODUCTIFS *9*

CHAPITRE III : AGRICULTURE 9

III.1. PLUVIOMETRIE 9

III.2. CULTURES PLUVIALES 10

III.3. CULTURE MARAICHERE 13

III.4. CONTRAINTES 14

III.5. PERSPECTIVES 14

ANNEXE : AGRICULTURE 15

CHAPITRE IV : ELEVAGE 18

IV.1. EVOLUTION DU CHEPTEL 18

IV.2. REPARTITION SPATIALE 19

IV.3. PRODUCTION ANIMALE 20

IV.3.1. estimation de la production laitiere 20

IV.3.2. production de viande 20

IV.3.3. cuirs et peaux 23

IV.4. MOUVEMENTS DU BETAIL 23

IV.4.1. Mouvements intérieurs 24

IV.4.1.1. Entrées 24

IV.4.1.2. Sorties 24

IV.4.1.3. Transit 25

CONCLUSION 26

ANNEXE : ELEVAGE 27

CHAPITRE V : PECHE 29

V.1. MISES A TERRE 29

V.2. VENTILATION 31

V.3. CONTRAINTES 33

V.4. PERSPECTIVES 34

ANNEXE : PECHE 35

CHAPITRE VI : TOURISME 36
VI.1. DEFINITION DU TOURISME 36
VI.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES 37
VI.4. CONTRAINTES 39
VI.5. PERSPECTIVES 39
ANNEXE : PECHE 40

CHAPITRE VII : RESSOURCES FORESTIERES 41
VII.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 41
VII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 42
VII.2.1. ANALYSE DES REALISATIONS 43
VII.2.2. DIFFICULTES RENCONTREES 45
VII.2.3. SOLUTIONS ENVISAGEES 45
VII.3. GESTION DE LA FAUNE 46
VII.3.1. ACTIVITES DE CHASSE 46
CONCLUSION 47
ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES 48

CHAPITRE VIII : INDUSTRIE ET MINES 51
VIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2009 51
VIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2009 52
VIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES 53

CHAPITRE IX : ARTISANAT 54
IX.1. EVOLUTION DES INSCRITS 54
IX.2. LES CONTRAINTES 56
IX.3. LES PERSPECTIVES 56
ANNEXE : ARTISANAT 58

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION *59*

CHAPITRE X : TRANSPORT 59
X.1. TRANSPORT ROUTIER 59
X.2. TRANSPORT FERROVIAIRE 59
XII.3. CONTRAINTES 63
XII.4. PERSPECTIVES 64
ANNEXE : TRANSPORT 65

SECTEURS SOCIAUX *67*

CHAPITRE XI : EDUCATION 67
XI.1. PETITE ENFANCE 67
XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 70
XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE 77
XI.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 85
XI.4.1. Université de Thiès 85
XI.4.2. Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle 86
CONCLUSION 86
ANNEXE : EDUCATION 88

CHAPITRE XII : SANTE 93
XI1.1. INFRASTRUCTURES 93
XIV.2. LE PERSONNEL DE SANTE 96
XII.3. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION 97
XII.3.1. Les cibles 97
XII.3.2. Les consultations primaires curatives 98
XII.3.2.1. La morbidité 98
XII.3.2.2. Le dépistage des cas du VIH 100

XII.3.2.3. La Tuberculose 101
XII.3.3. La sante maternelle et infantile 102
XII.3.3.1. Les activités de maternités 102
XII.3.3.2. Les activités de vaccination 104
XII.3.4. La surveillance epidemiologique 105
CONCLUSION 105
ANNEXE : SANTE 107

CHAPITRE XIII : HYGIENE 112
XIII.1. PERSONNEL 112
XIII.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE 112
XIII.2.1. Inspections et contrôles domiciliaires et des voies et places publiques 113
XIII.2.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) 115
XIII.2.3. Infractions constatées 116
XIII.2.3.1. Visites domiciliaires 116
XIII.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires 118
ANNEXE : HYGIENE 121

CHAPITRE XIV : ASSISTANCE 122
XIV.1. SORTIES DE SECOURS 122
XIV.2. ASSISTANCES AUX MALADES 123
XIV.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES 124
ANNEXE : ASSISTANCE 126

CHAPITRE XV : HYDRAULIQUE 129
XV.1. HYDRAULIQUE URBAINE 129
XV.1.1. Les Contraintes 132
XV.1.2. Les Perspectives 132

AUTRES SECTEURS 133

CHAPITRE XVI : EMPLOI - TRAVAIL 133
XVI.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION 133
XVI.2. POPULATION AU CHOMAGE 134
XVI.3. LA DEPENDANCE 135
XVI.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL 135
XVI.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS 136

CHAPITRE XVII : JUSTICE 138
XVII.1. POPULATION PENALE 138
XVII.2. INFRACTIONS COMMISES ET REPERTORIEES AU NIVEAU DE LA LEGION DU CENTRE OUEST DE LA GENDARMERIE NATIONALE 141
CONCLUSION 142
ANNEXE : JUSTICE 143
ANNEXE 1 : POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE 143
ANNEXE 2 : AFFAIRE JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX DE THIES 144

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 145

DOCUMENTS 145

LIENS INTERNET 146

REMERCIEMENTS

Le Comité Régional de suivi de l'élaboration du document portant sur la Situation Economique et Sociale de la région de Thiès, institué par l'**arrêté n°1 467/GRT** du **22 juillet 2008**, sous la direction du Gouverneur de région, remercie tous les acteurs de la région pour les informations de qualité fournies, toutes les personnes ressources, de près ou de loin, pour leur contribution à la réalisation de ce document.

SIGLES ET ABREVATIONS

AATR	Agence Autonome des Travaux Routiers
ADAPT	Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès
ADEPA	Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AMS	Association des Métiers de la Musique
ANOCI	Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARCOT	Association des Artistes Comédiens de Thiès
ARV	Anti-Rétroviraux
AS	Agent Sanitaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASSRETERS	Association pour le Suivi Sanitaire et la Réinsertion Sociale des Talibés et Enfant de la Rue
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAECEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen
CAEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen
CAES	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPES	Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Secondaire
CEAP	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CCRT	Centre Culturel Régional de Thiès
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CHRT	Centre Hospitalier Régional de Thiès
CNEPS	Centre National d'Education Populaire et Sportive
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natal
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CS	Centre de Santé
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ERP	Etablissement Recevant du Public
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESSTE	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
FAR	Femmes en Age de Reproduction

FC	Forêt Classée
FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FNR	Fonds National des Retraités
GARI	Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPF	Groupement de Promotion Féminine
HTA	HyperTension Artérielle
IB	Infirmier Breveté
ICS	Industrie Chimique du Sénégal
IDE	Infirmier d'Etat
IP	Indice de Peuplement
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection Régionale des services Vétérinaires
IRT	Inspection Régionale du Travail
ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
JED	Jeunesse Enfance en Difficulté
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale
MAC	Maison d'Arrêt Correctionnel
MSPM	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OEV	Orphelins Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation Mondiale du tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
ORT	Observatoire Régional du tourisme
PARFOB	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia
PDU	Plan Directeur de l'Urbanisme
PENTA3	Pentavalent 3
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PLD	Plan Local de Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PREVINOBA	Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier
PROCHIMAT	Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux
PS	Poste de Santé
RD	Route Départementale
REVA	Retour Vers l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RNA	Régénération Naturelle Assistée

RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNUAS	Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SFE	Sage Femme d'Etat
SNIS	Service National de l'Information Sanitaire
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRT	Service Régional du Tourisme
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPI	Traitement Préventif Intermittent
TPM	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie
UFR SADR	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural
UFR SES	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
UFR SET	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
UFR SS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
UNCRS	Union Nationale des Cheminots Retraités du Sénégal
USPA	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
VAA	Vaccin Anti-Amaril (contre la fièvre jaune)
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Anti-Tétanique
VRS	Village de Reclassement Social
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

LISTE DES TABLEAUX

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES _____ *1*

Tableau n°1.1 : Organisation administrative de la région de Thiès _____ *3*

*Tableau n°1.2 : Organisation administrative de la région de Thiès (Suite)*_____ *4*

Tableau n°2.1 : Estimation de la population et densité par département en 2009 _____ *6*

Tableau n°2.2 : Répartition des proportions de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2009 _____ *7*

*SECTEURS PRODUCTIFS*_____ *9*

Tableau n°3.1 : Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2008 et 2009 _____ *14*

*Tableau n°3.2 : Evolution de la Pluviométrie moyenne*_____ *15*

*Tableau n°3.3 : Evolution de la Pluviométrie de 2008 à 2009*_____ *15*

*Tableau n°3.4 : Evolution des résultats agricoles « superficies et productions » de 1997 à 2009*_____ *16*

Tableau n°3.5 : Evolution des résultats agricoles « rendements » de 1997 à 2009 _____ *17*

*Tableau n°4.1 : Situation de la campagne d'insémination artificielle en 2009*_____ *18*

*Tableau n°4.2 : Situation du cheptel par département en 2009*_____ *19*

Tableau n°4.3 : Répartition de la quantité de lait produite (exprimée en hectolitres) dans la région selon les arrondissements en 2009 _____ *20*

*Tableau n°4.4 : Situation de la production de viande contrôlée en 2009*_____ *21*

Tableau n°4.5 : Situation de la production de viande contrôlée en 2009 (suite) _____ *21*

Tableau n°4.6 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale _____ *22*

Tableau n°4.7 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite) _____ *22*

Tableau n°4.8 : Répartition de la production contrôlée de cuirs et peaux selon les unités de production _____ *23*

Tableau n°4.9 : Répartition de la production estimée de cuirs et peaux selon les unités de production _____ *23*

Tableau n°4.10 : Situation des entrées en 2009 _____ *24*

*Tableau n°4.11 : Situation des sorties en 2009*_____ *24*

Tableau n°4.12 : Situation des transits en 2009 _____ *25*

*Tableau n°4.13 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2009*_____ *28*

Tableau n°5.1 : Répartition des produits transformés en 2009 _____ *33*

Tableau n°5.2 : Situation de la pêche dans la région en 2009 _____ *35*

Tableau n°5.3 : Répartition des différents types d'espèces selon la finalité en 2009 _____ *35*

Tableau n°6.1 : Répartition des structures touristiques en 2009 selon le département _____ *37*

Tableau n°6.2 : Evolution des indicateurs touristiques _____ *37*

Tableau n°6.3 : Répartition des structures touristiques en 2008 selon le département _____ *40*

Tableau n°7.1 : Répartition des forêts classées au niveau de la région en 2009 _____ *41*

Tableau n°7.2 : Suivi des plantations en 2009 _____ *43*

Tableau n°7.3 : Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2009 _ *48*

Tableau n°7.4 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007 et 200848

Tableau n°7.5 : Evolution des actions de reboisement _____ *49*

Tableau n°7.6 : Evolution des statistiques de 1996 à 2009 _____ *50*

Tableau n°7.7 : Evolution des cas de feux de brousse de 2007 à 2009 _____ *50*

Tableau n°8.1 : Situation des carrières en 2009, 2008 et 2007 _____ *51*

Tableau n°8.2 : Situation des mines en 2009, 2008 et en 2007 _____ *52*

Tableau n°8.3 : Volume de production des Mines et Carrières en 2009, 2008 et en 2007 ___ *52*

Tableau n°9.1 : Evolution du nombre total d'artisans inscrits par section entre 2005 et 200954

Tableau n°9.2 : Nombre d'artisans inscrits par section selon le département en 2009 _____ *55*

Tableau n°9.3 : Nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers par sexe selon le département en 2009 _____ *56*

Tableau n°9.4 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre des Métiers dans la section production par département depuis 2005 _____ *58*

Tableau n°9.5 : Nombre d'artisans nouvellement inscrits par section entre 2005 et 2009 __ *58*

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION _____ *59*

Tableau n°10.1 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2009 _____ *60*

Tableau n°10.2 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2009 _____ *62*

Tableau n°10.3 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2008 _____ *65*

Tableau n°10.4 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2008 _____ *66*

SECTEURS SOCIAUX _____ *67*

Tableau n°11.1 : Répartition des structures selon le statut et le département en 2007/2008 et 2008/2009 _____ *67*

Tableau n°11.2 : Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2007/2008 et 2008/2009 _____ *68*

Tableau n°11.3 : Répartition des effectifs par section selon le département en 2008/2009 _ *69*

Tableau n°11.4 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008 et 2008/2009 _____ *69*

Tableau n°11.5 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département en 2007/2008 et 2008/2009 ____ *69*

Tableau n°11.6 : Répartition des écoles selon le cycle et le département ____ *70*

Tableau n°11.7 : Répartition des écoles selon le statut et le département ____ *71*

Tableau n°11.8 : Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2009 ____ *72*

Tableau n°11.9 : Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2009 __ *72*

Tableau n°11.10 : Répartition des enseignants par sexe et par statut selon le département en 2009 ____ *74*

Tableau n°11.11 : Répartition des enseignants par sexe selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2009 ____ *75*

Tableau n°11.12 : Répartition des écoles selon le statut et le département ____ *77*

Tableau n°11.13 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2009 ____ *79*

Tableau n°11.14 : Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2009 ____ *79*

Tableau n°11.15 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2008/2009 ____ *80*

Tableau n°11.16 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2009 ____ *80*

Tableau n°11.17 : Répartition des effectifs des redoublants du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2009 ____ *81*

Tableau n°11.18 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2009 ____ *82*

Tableau n°11.19 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2009 ____ *82*

Tableau n°11.20 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2009 ____ *83*

Tableau n°11.21 : Quelques indicateurs du secteur de l'éducation entre 2006 et 2009 ____ *84*

Tableau n°11.22 : Situation de l'enseignement supérieur à l'université de Thiès, en 2007, 2008 et 2009 ____ *85*

Tableau n°11.23 : Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2007/2008 ____ *88*

Tableau n°11.24 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2007/2008 ____ *88*

Tableau n°11.25 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département ____ *88*

Tableau n°11.26 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2008 ____ *88*

Tableau n°11.27 : Evolution du nombre de groupe pédagogique depuis 2005/2006 jusqu'à 2008/2009 par département ____ *89*

Tableau n°11.28 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2008 _____ *89*

Tableau n°11.29 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007 _____ *89*

Tableau n°11.30 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2007 _____ *90*

Tableau n°11.31 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2006 _____ *90*

Tableau n°11.32 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2007/2008 _____ *90*

Tableau n°11.33 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2008 _____ *90*

Tableau n°11.34 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2008 _____ *91*

Tableau n°11.35 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2008 _____ *91*

Tableau n°11.36 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2008 _____ *91*

Tableau n°11.37 : Liste des établissements de formation professionnelle ou technique ____ *92*

Tableau n°12.1 : Comparaison normes et réalités région _____ *94*

Tableau n°12.2 : Desserte en centres de santé au niveau des districts _____ *95*

Tableau n°12.3 : Desserte en postes de santé au niveau des districts _____ *96*

Tableau n°12.4 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2009 _____ *96*

Tableau n°12.5 : Ratios et normes en personnels de la Région Médicale _____ *97*

Tableau n°12.6 : Ratios de différents personnels de santé par district en 2008 et 2009 ____ *97*

Tableau n°12.7 : Répartition des populations cibles par district en 2008 et 2009 _____ *98*

Tableau n°12.8 : Causes de morbidité en 2008 et 2009 _____ *99*

Tableau n°12.9 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2009 _____ *101*

Tableau n°12.10 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose en 2009 _____ *102*

Tableau n°12.11 : Données sur les accouchements et les avortements au niveau de la région _____ *103*

Tableau n°12.12 : Les décès maternels et néonataux en 2009 _____ *104*

Tableau n°12.13 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par DS ___ *104*

Tableau n°12.14 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique en 2008 _____ *105*

Tableau n°12.15 : Répartition Niveau de performance pour quelques indicateurs de couverture des programmes de santé de la région en 2009 _____ *106*

Tableau n°12.16 : Répartition des populations cibles par district en 2007 107

Tableau n°12.17 : Situation de la morbidité palustre selon les DS en 2009 107

Tableau n°12.18 : Répartition des personnes dépistées positifs au VIH selon les structures sanitaires de la région en 2009 108

Tableau n°12.19 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2008 109

Tableau n°12.20 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose en 2008 109

Tableau n°12.21 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la rougeole en 2009 110

Tableau n°12.22 : Indicateurs de CPN et de VAT au niveau de la région en 2009 110

Tableau n°12.23 : Données régionales sur le traitement préventif intermittent en 2009 111

Tableau n°12.24 : Répartition des patients du centre de santé mentale « Dalal Xel » en fonction de l'âge en 2008 et 2009 111

Tableau n°13.1 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2009 115

Tableau n°13.2 : Répartition du nombre d'infractions domiciliaires selon la nature et les sous brigades en 2009 116

Tableau n°13.3 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades en 2009 118

Tableau n°13.4 : Répartition de quelques activités d'IEC selon les sous brigades en 2009 119

Tableau n°13.5 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades en 2009 121

Tableau n°14.1 : Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2008 et 2009 126

Tableau n°14.2 : Répartition de l'assistance aux malades selon la nature de la maladie par département en 2009 127

Tableau n°14.3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Thiès en 2009 128

Tableau n°15.1 : Répartition du nombre d'abonnés selon les localités entre 2005 et 2009 129

Tableau n°15.2 : Répartition des branchements sociaux selon les localités entre 2005 et 2009 130

Tableau n°15.3 : Répartition de la production en m3 selon les localités entre 2005 et 2009 131

Tableau n°15.4 : Répartition des volumes vendus en m^3 selon les localités entre 2005 et 2009 131

AUTRES SECTEURS 133

Tableau n°16.1 : Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 134

Tableau n°16.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 134

Tableau n°16.3 : Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 _____ *134*

Tableau n°16.4 : Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 _____ *135*

Tableau n°16.5 : Répartition des contrats enregistrés par type en 2007, 2008 et 2009 ___ *135*

Tableau n°17.1 : Nombre de Maison d'Arrêt et de Correction de la région en 2009 _____ *139*

Tableau n°17.2 : Répartition des détenus de la région par sexe en 2009 _____ *139*

Tableau n°17.3 : Répartition des détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2009 ____ *139*

Tableau n°17.4 : Répartition des détenus de la région selon le groupe d'âge en 2009 ____ *140*

Tableau n°17.5 : Répartition des détenus en 2009 _____ *140*

Tableau n°17.6 : Répartition des sorties suivant le motif en 2009 _____ *140*

Tableau n°17.7 : Etat des infractions commises et répertoriées dans les compagnies de Thiès et Mbour en 2009 _____ *143*

Tableau n°17.8 : Affaires de simple police en 2008 et 2009 _____ *144*

Tableau n°17.9 : Affaires autres que de simple police en 2008 et 2009 _____ *144*

LISTE DES GRAPHIQUES

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES _____ *1*

Graphique n°1.1 : Répartition des superficies cultivables selon les pricipaux types de sols en 2009 _____ *1*

Graphique n°2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2009 _____ *6*

SECTEURS PRODUCTIFS _____ *9*

Graphique n°3.1 : Evolution de la pluviométrie moyenne de 1995 à 2009 _____ *10*

Graphique n°3.2 : Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2009 _____ *10*

Graphique n°3.3 : Répartition des superficies emblavées selon le type de culture _____ *11*

Graphique n°3.4 : Evolution des quantités produites entre 1997 et 2009 _____ *11*

Graphique n°3.5 : Evolution des proportions de quantité selon les principaux types de produit entre 2007 et 2009 _____ *12*

Graphique n°3.6 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2008 et 2009 _____ *13*

Graphique n°4.1 : Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2007, 2008 et 2009 _____ *19*

Graphique n°4.2 : Répartition de la quantité de viande foraine selon le mois _____ *22*

Graphique n°4.3 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2009 _____ *27*

Graphique n°5.1 : Evolution des quantités mensuelles des débarquements (en tonne) en 2007, 2008 et 2009 _____ *30*

Graphique n°5.2 : Evolution de la valeur commerciale (en francs CFA) des quantités mensuelles des débarquements en 2007, 2008 et 2009 _____ *30*

Graphique n°5.3 : Répartition des quantités débarquées selon la nature de l'espèces en 2009 _____ *31*

Graphique n°5.4 : Répartition des différents types d'espèces selon la finalité (consommation locale, mareyage, transformation artisanale et industrielle) en 2009 _____ *32*

Graphique n°6.1 : Répartition du nombre de réceptifs hôteliers par nature selon le département en 2009 _____ *38*

Graphique n°7.1 : Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2009 _____ *42*

Graphique n°7.2 : Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2009 _____ *43*

Graphique n°7.3 : Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèce en 2007, 2008 et 2009 _____ *44*

Graphique n°9.1 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers par section, selon les départements en 2009 _____ *55*

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION _____ *59*

Graphique n°10.1 : Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2009 _____ *61*

Graphique n°10.2 : Répartition en % des recettes de produits transportés en 2009 _____ *63*

SECTEURS SOCIAUX _____ *67*

Graphique n°11.1 : Evolution de la part des structures de prise en charge de la petite enfance _____ *68*

Graphique n°11.2 : Proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe en 2008/2009 _____ *70*

Graphique n°11.3 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2009 selon le diplôme académique obtenu _____ *75*

Graphique n°11.4 : Evolution des taux de réussite au CFEE de 2006 à 2009 _____ *76*

Graphique n°11.5 : Evolution du nombre d'écoles selon le statut entre 2006/2007 et 2008/2009. _____ *77*

Graphique n°11.6 : Evolution du nombre d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2005/2006 et 2008/2009. _____ *78*

Graphique n°11.7 : Proportion des enseignants identifiés selon le diplôme professionnel en 2009. _____ *82*

Graphique n°12.1 : Situation de la desserte en centres de santé au niveau des districts par rapport à la norme OMS en 2009 _____ *94*

Graphique n°12.2 : Desserte en postes de santé, pour 2009, au niveau des districts par rapport à la norme OMS _____ *95*

Graphique n°12.3 : Proportion des personnes testées positifs selon les structures sanitaires en 2009. _____ *100*

Graphique n°12.4 : Proportion des personnes testées positifs selon les DS en 2008. _____ *108*

Graphique n°13.1 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2009 _____ *114*

Graphique n°13.2 : Situation de l'évacuation des excréta en 2009 _____ *114*

Graphique n°14.1 : Evolution des proportions de chaque type de sorties de secours en 2008 et 2009 _____ *123*

Graphique n°14.2 : Proportion de chaque type de maladies selon les départements et la région en 2009 _____ *124*

Graphique n°14.3 : Proportion de chaque cause de décès selon les départements et la région en 2009 _____ *125*

AUTRES SECTEURS _____ *133*

Graphique n°16.1 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2009 _____ *136*

Graphique n°17.1 : Répartition en % de la population des écrouées et déférées selon la nature des infractions commises en 2008 _____ *141*

LISTE DES ENCADRES

Encadré n°5.1 : Différents types de pêche professionnelle _____ *29*
Encadré n°6.1 : Définition _____ *36*
Encadré n°6.2 : Définition du terme visiteur _____ *36*
Encadré n°9.1 : Définition de l'Unité Artisanale _____ *54*
Encadré n°11.1 : Objectifs TAP d'ici à 2010 _____ *73*
Encadré n°11.2 : Exigence portant sur le niveau des enseignants de l'élémentaire _____ *74*
Encadré n°11.3 : Exigence portant sur le niveau des enseignants du moyen secondaire ____ *81*
Encadré n°12.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale _____ *93*
Encadré n°12.2 : Définition _____ *98*
Encadré n°12.3 : Définition _____ *100*
Encadré n°16.1 : Quelques définitions relatifs au marché du travail _____ *133*
Encadré n°17.1 : Définition de concepts _____ *138*

ASPECTS PHYSIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, située dans l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle couvre une superficie de 6 601 km2, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

La région est constituée d'un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses, qui sont sous exploitées (minerai de fer, attapulgite, etc.). Les principaux types de sols rencontrés sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux appelés « deck dior » qui représentent 15% ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% ;
- et les sols hydromorphes à texture humifère appelés sols de bas fonds avec juste 5%.

Graphique n°1.1 : Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols en 2009

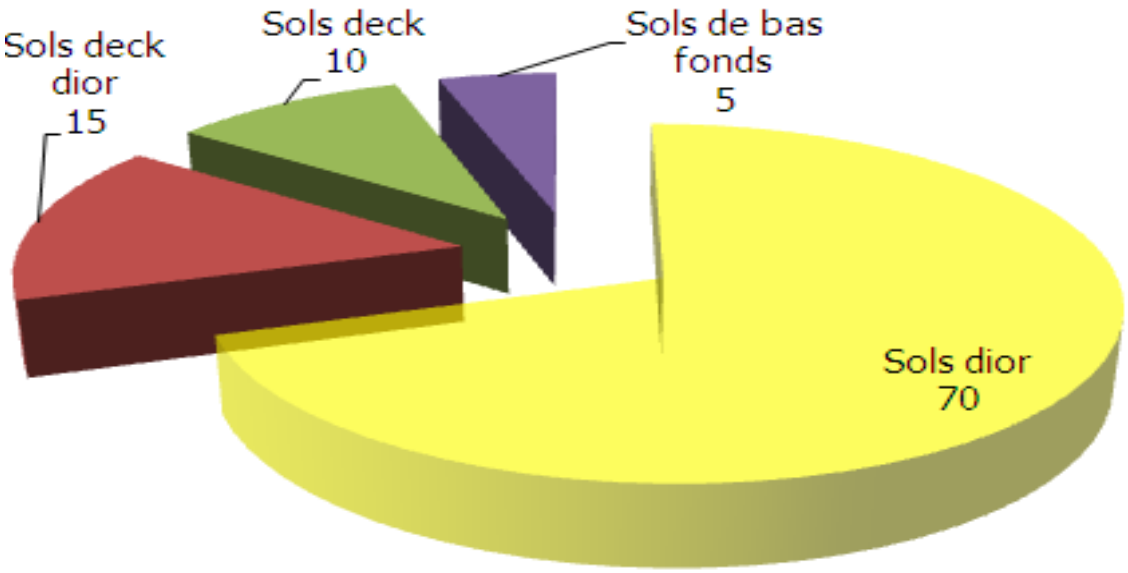

Source : IREF/Thiès

La végétation est composée de :

- Savane arbustive dégradée parsemée de peuplement monospéfiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers.
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis).
- 13 forêts classées d'une superficie de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31%. Aucun déclassement n'a été constaté en 2009.

La faune, quant à elle, peut être regroupée en deux classes :

- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan, elle présente un climat de type soudano sahélien : Sud, Sud Est, et plus sahélien au Nord et Nord Est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 300 à 500 mm par an. Les relevés indiquent des précipitations variant entre 395 à 699,2 mm ; contrairement à l'année passée où la barre des 600 mm n'était atteinte que par un seul poste de suivi.

I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Thiès couvre une superficie de 6.601 km² soit 3,4 % du territoire national. Elle est découpée[1] en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. La région comprend dix (10) arrondissements et compte cinquante (50) Collectivités Locales réparties comme suit: une (01) région, une (01) ville, quatorze (14) Communes, trois (3) Communes d'Arrondissement[2] et trente et une (31) Communautés rurales. L'année 2008 a vu la création de trois communes d'arrondissement, qui composent la ville de thiès, et de quatre nouvelles communes dans le département de Mbour (Ngaparu, Popenguine, Saly portudal et Somone).

Tableau n°1.1 : Organisation administrative de la région de Thiès

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
MBOUR			
	C. JOAL FADIOUTH		
	C. M'BOUR		
	C. N'GUEKOKH		
	C. NGAPARU		
	C. POPENGUINE		
	C. SALY PORTUDAL		
	C. SOMONE		
	C. THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE
			SANDIARA
			SESSENE
		SINDIA	DIASS
			MALICOUNDA
			SINDIA
THIES			
	C. KAYAR		
	C. KHOMBOLE		
	C. POUT		
	VILLE DE THIES		
	CA. THIES EST		
	CA. THIES OUEST		
	CA. THIES NORD		

Source : ANSD

[1] Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements

[2] Décret n°2008-1344 du 20 novembre 2008 portant création de communes d'arrondissement dans la ville de thiès

Tableau n°1.2 : Organisation administrative de la région de Thiès (Suite)

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
THIES (SUITE)			
		KEUR MOUSSA	DIENDER
			FANDENE
			KEUR MOUSSA
		NOTTO	NOTTO
			TASSETTE
		THIENABA	NDIAYENE SIRAH
			NGOUDIANE
			THIENABA
			TOUBA-TOUL
TIVAOUANE			
	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
		MEOUANE	DAROU KHOUDOSS
			MEOUANE
			TAIBA NDIAYE
		MERINA DAKHAR	KOUL
			MERINA-DAKHAR
			PEKESSE
		NIAKHENE	MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
			THILMAKHA
		PAMBAL	CHERIF LO
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYE D
			PIRE GOUREYE

Source : ANSD

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'évolution de la population dans son ensemble, sa répartition spatiale, sa structure par âge et sexe. Les données présentées ici sont issues des projections basées sur le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2001/2002.

II.1. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

En 2009, la population de la région de Thiès a été estimée à 1 610 052 habitants, représentant environ 13% de la population du Sénégal. L'effectif des femmes dépasse à peine celui des hommes, 805 207 habitants, correspondant à 50,01%, pour les femmes, et 804 845 habitants, correspondant à 49,99%, pour les hommes.

II.1.1. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population de la région de Thiès est inégalement répartie en défaveur au département de Tivaouane. Les départements de Thiès et Mbour concentrent le plus de personnes avec respectivement 586 262 habitants, correspondant à 36,4%, pour Thiès, et 573 852 habitants, correspondant à 35,6%, pour Mbour. Le département de Mbour gagne en terme de population, car en 2001/02, il concentrait 33,8%, alors que Thiès en concentrait 37,6%. Quant au département de Tivaouane, il vient encore en troisième position avec 449 938 habitants, correspondant à 27,9% de la population régionale. La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence indique que le milieu urbain de Thiès concentre 711 260 habitants, correspondant à 44,2% de la population totale, alors qu'en 2001/02 cette proportion n'était que de 42,7%, ceci s'expliquerait d'une part **par le rattachement de certains villages à la ville de Thiès (ex commune de Thiès), à cause de sa dynamique de développement,** et d'autre part **la création de nouvelles communes dans le département de Mbour (Saly portudal, Ngaparou, etc) qui auparavant étaient des villages**.

II.1.2. DENSITE DE LA POPULATION

Avec une population régionale de 1 570 150 habitants pour une superficie de 6 601 km^2, Thiès présente une densité moyenne de l'ordre de 238 habitants au km^2 en 2008, contre 230 en 2007, soit une variation de 8 points. Cette densité diffère selon les départements de Thiès et Mbour qui concentrent les plus petites superficies par rapport à Tivaouane ; mais qui sont par contre les plus peuplés en terme de population. Leur densité moyenne est de respectivement 305 et 348 habitants au km^2 soit une variation d'au moins de 14 points par rapport à 2007. C'est dire que l'accroissement de la population régionale est beaucoup plus important dans les départements de Thiès et Mbour qu'à Tivaouane.

Tableau n°2.1 : Estimation de la population et densité par département en 2009

Départements	Effectifs (hbts)	Superficie (km^2)	Densité (hbts/km^2)	Densité (hbts/km^2) en 2008
Mbour	573 852	1 607	357	348
Thiès	586 262	1 873	313	305
Tivaouane	449 938	3 121	144	141
Région	1 610 052	6 601	244	238

Source : ANSD/SRSD_Thiès

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large, elle indique une structure par âge très jeune, un peu plus d'une personne sur deux (54,5%) à moins de 20 ans, ceci s'explique en partie par une fécondité élevée. Elle se rétrécit rapidement vers le sommet au fur et à mesure que l'âge augmente, moins d'un centième de la population (0,8%) à plus de 80 ans. Quant à la tranche 20 – 79 ans, elle représente 44,7% de la population régionale. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 99,96. La baisse du rapport de masculinité, entre les tranches d'âge plus de 20 ans et moins de 40 ans, est due en partie l'émigration massive de cette tranche de population pour la recherche de travail ou pour des raisons scolaires.

Graphique n°2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2009

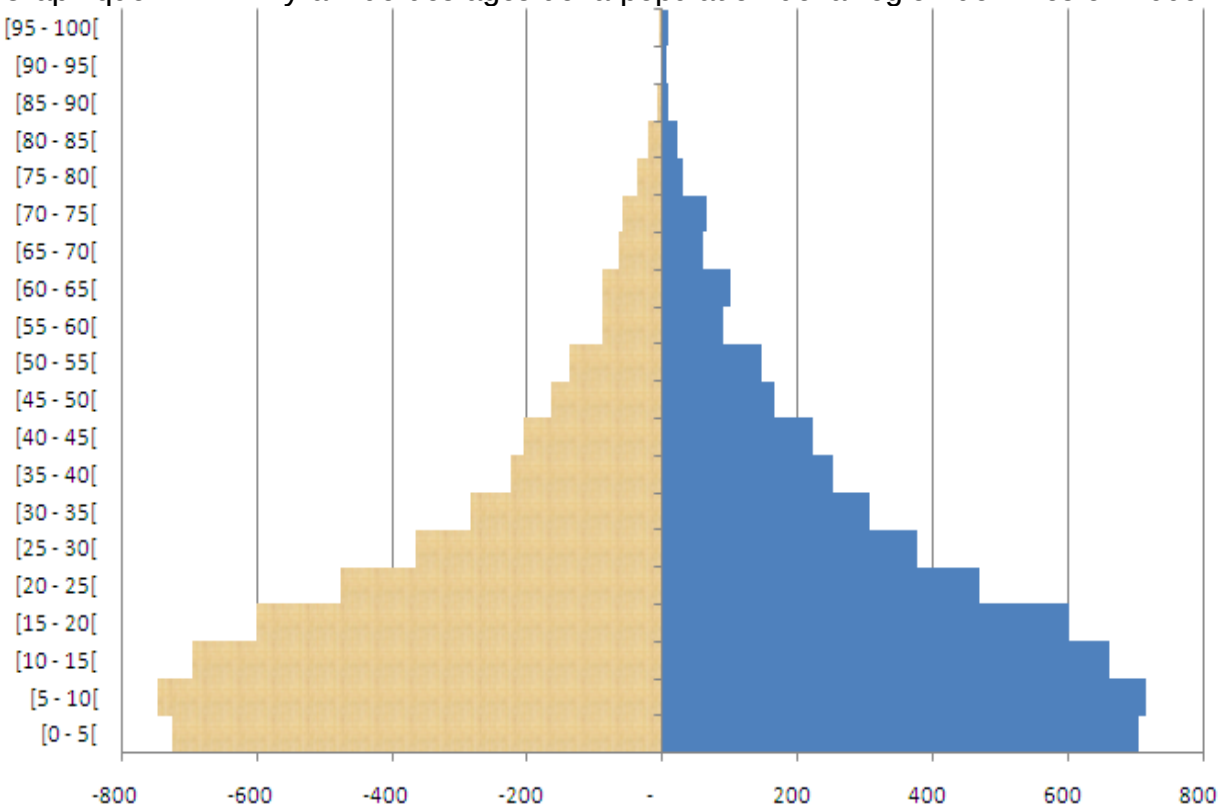

Source : ANSD/SRSD_Thiès

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont présentés ici : le taux de dépendance des jeunes (individus de moins de 15 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux sont calculés par rapport au nombre d'individus de 15 à 64 ans. Ensemble, ces ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé la région.

En 2009, le nombre de personne à charge est moins important que celui des personnes capables d'assumer cette charge (le taux de dépendance démographique pour la région est estimé à 86,7%). Malgré ce bon niveau (le taux est inférieur à 100%), il est à déplorer un niveau d'inoccupation assez élevé des personnes âgées entre 15 et 64 ans.

Tableau n°2.2 : Répartition des proportions de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2009

Groupe d'âges	**Effectifs observés**		
	Masculin	**Féminin**	**Total**
[0 - 5[	116 746	113 177	229 923
[5 - 10[	120 144	115 126	235 270
[10 - 15[	111 864	106 488	218 350
[15 - 20[	96 607	96 789	193 398
[20 - 25[	76 734	75 301	152 038
[25 - 30[	58 788	60 460	119 246
[30 - 35[	45 835	49 366	95 198
[35 - 40[	36 011	40 626	76 638
[40 - 45[	33 114	35 748	68 861
[45 - 50[	26 496	26 673	53 169
[50 - 55[	22 026	23 352	45 379
[55 - 60[	14 260	14 213	28 473
[60 - 65[	14 177	16 025	30 201
[65 - 70[	10 310	9 713	20 022
[70 - 75[	9 653	10 509	20 162
[75 - 80[	5 980	4 883	10 863
[80 - 85[	3 514	3 539	7 053
[85 - 90[	1 290	1 166	2 455
[90 - 95[	621	844	1 464
[95 - 100[	678	1 209	1 886
Région	**804 848**	**805 207**	**1 610 049**

Source : ANSD/SRSD_Thiès

CONCLUSION

La population résidente de la région de Thiès est passée de 1 322 579 habitants en 2002 à 1 610 052 habitants en 2009, soit un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 2,85%. Répartie selon le sexe, elle est plutôt équilibrée et le rapport de masculinité est presque égal à 100%. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements. **Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de personnes, du fait de leurs activités économiques (pêche, tourisme, services, etc.)**, par rapport à **la ville religieuse de Tivaouane**. **L'urbanisation galopante** de la région fait que certains villages sont rattachés à la commune voisine et d'autres sont transformés en communes.

SECTEURS PRODUCTIFS

CHAPITRE III : AGRICULTURE

La région de Thiès est un grand pôle de production agricole grâce à ses nombreuses potentialités hydrauliques et pédologiques[3] (voir la partie données physiques du Chapitre I). L'agriculture dans la région de Thiès occupe une place importante et est pratiquée dans trois zones que sont :

- ☞ la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- ☞ la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- ☞ et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

Elle dispose de producteurs ayant une bonne maîtrise des itinéraires techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Cependant, force est de constater que la production agricole est tributaire de la pluviométrie et de la disponibilité des intrants.

Ce chapitre traitera de la pluviométrie, de l'évolution des cultures pluviales (surfaces emblavées, productions et rendements) et de celle des autres types de cultures.

III.1. PLUVIOMETRIE

D'une façon générale, on note que les précipitations durant ces quinze (15) dernières années ont connu une évolution en dents de scie. La pluviométrie a connu des variations en terme de millimètres recueillis et au plan spatial. Nous remarquons aussi que les hauteurs d'eau enregistrées et leur répartition dans le temps ont été meilleures en 2005, avec 605,2 mm recueillis dans la région, et surtout à Mbour, comme l'atteste le graphique n°3.1, avec 779,1 mm recueillis. Au niveau régional, la quantité moyenne d'eau recueillie en 2009 (532,4 mm en 35 jours) a été moindre par rapport à 2008 (581,6 mm en 40 jours). Une évolution similaire est observée au niveau départemental avec une baisse de près de 70 mm entre 2008 et 2009 dans le département de Thiès (524,6 mm en 2009 contre 596 mm en 2008), suivi de Mbour avec 52,1 mm en moins enregistré en 2009 (596,6 mm contre 648,7 mm en 2008). Tivaouane vient en troisième position avec un peu plus de 10 mm de différence (470,4 mm contre 481,7 mm en 2008).

Sur les 17 postes de relevés pluviométriques de la région, 12 (Pambal, Méouane, Mérina Dakhar, Niakhène, Thiès, Thiènaba, Notto, Pout, Joal, Fissel, Ndiaganiao et Nguékhokh) sont déficitaires par rapport à 2008, avec 264,9 mm de moins à Notto Diobass. Les 5 postes restants ont été excédentaires avec la plus faible variation qui est enregistrée dans le poste de Mboro avec juste en moyenne 0,8 mm de plus que l'année 2008 et une variation maximale de 92,7 mm de plus que 2008 enregistrée dans le poste de Mbour.

Cette baisse de la pluviométrie, entre 2008 et 2009, est aussi accompagnée d'une baisse de la production agricole, entre autres céréalière, arachidière, la culture du manioc, du niébé, etc.

[3] Le potentiel pédologique est en grande partie constituée par des sols Dior prédisposés à la culture de l'arachide, des sols Deck et Deck-Dior aptes à la culture du mil et des sols hydromorphes aptes à l'horticulture et aux cultures fruitières.

Graphique n°3.1 : Evolution de la pluviométrie moyenne de 1995 à 2009

Source : DRDR/Thiès

En 2009, la production totale de la région est estimée à 435 878 tonnes, contre 970 439 tonnes en 2008, soit une baisse relative de plus de 50% (55,1%), correspondant à plus de 500 000 tonnes. Cette production s'obtient à partir des cultures pluviales, représentant 97,1% de la production totale, et des cultures irriguées.

III.2. CULTURES PLUVIALES

La production agricole dans la région est globalement marquée par une évolution très fluctuante pour toutes les spéculations. Les difficultés d'acquisition d'intrants agricoles de qualité, l'inconstance des superficies emblavées et la variation des quantités de pluies recueillies sont, entre autres, à l'origine de cette situation qui se traduit par des rendements qui varient d'une année à l'autre.

Graphique n°3.2 : Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2009

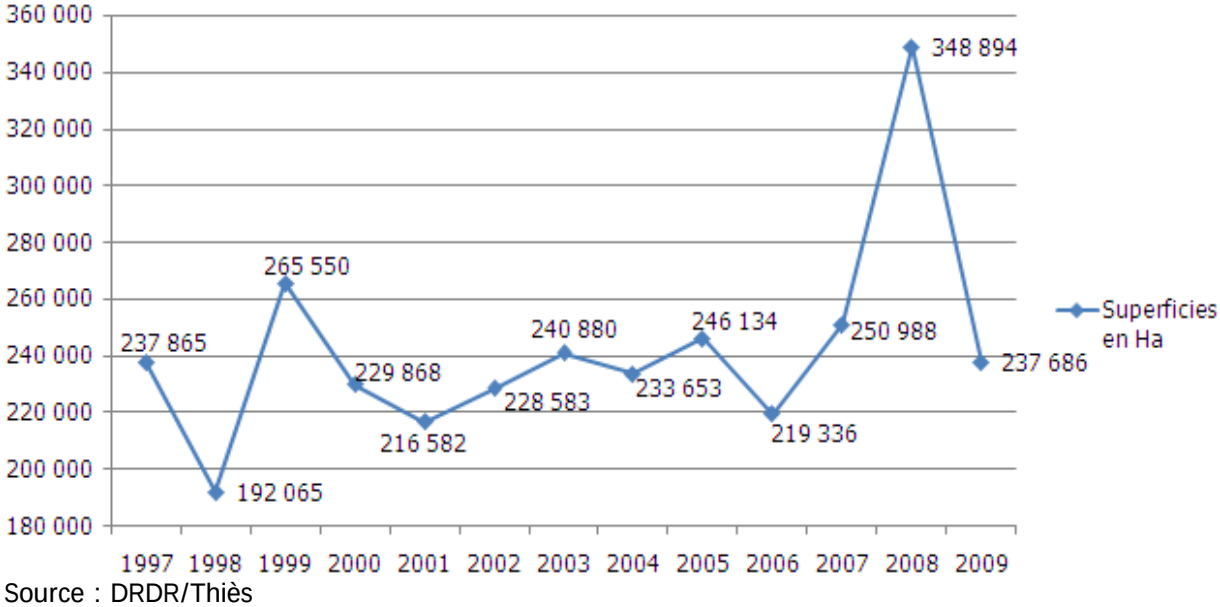

Source : DRDR/Thiès

De 1997 à nos jours, 2009, les superficies emblavées pour la **dizaine de types de cultures pluviales** que sont : « mil souna », « sorgho », « arachide huilerie »,

« riz », « maïs », « manioc », « niébé », « pastèque », « sésame » et « courge », ont fluctué. Contrairement à l'évolution enregistrée durant la campagne passée (2008-2009), en 2009 les superficies emblavées (237 686 ha) ont chuté par rapport à celles de 2008 (348 894 ha), soit une baisse de plus de 100 000 ha, correspondant à un peu moins du tiers (31,9% de moins qu'en 2008)

Graphique n°3.3 : Répartition des superficies emblavées selon le type de culture

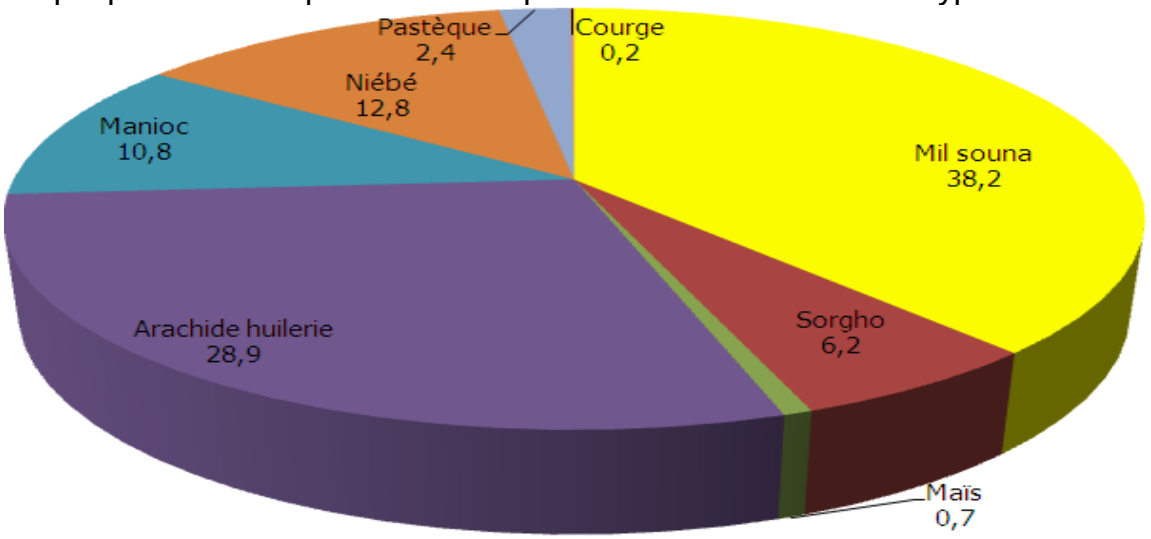

Source : DRDR/Thiès

La répartition des superficies emblavées selon les types de cultures pratiquées est à prédominance « Mil souna », avec près de 38,2% des terres. En deuxième position vient « l'Arachide huilerie », avec 28,9% des surfaces qui lui sont destinées. Il est à noter que, contrairement en 2008 où la culture du manioc occupait près du quart des superficies emblavées, en 2009 seul le dixième des surfaces lui a été consacré. Les superficies destinées à la culture du « riz » et du « sésame » n'ont pas été obtenues.

Graphique n°3.4 : Evolution des quantités produites entre 1997 et 2009

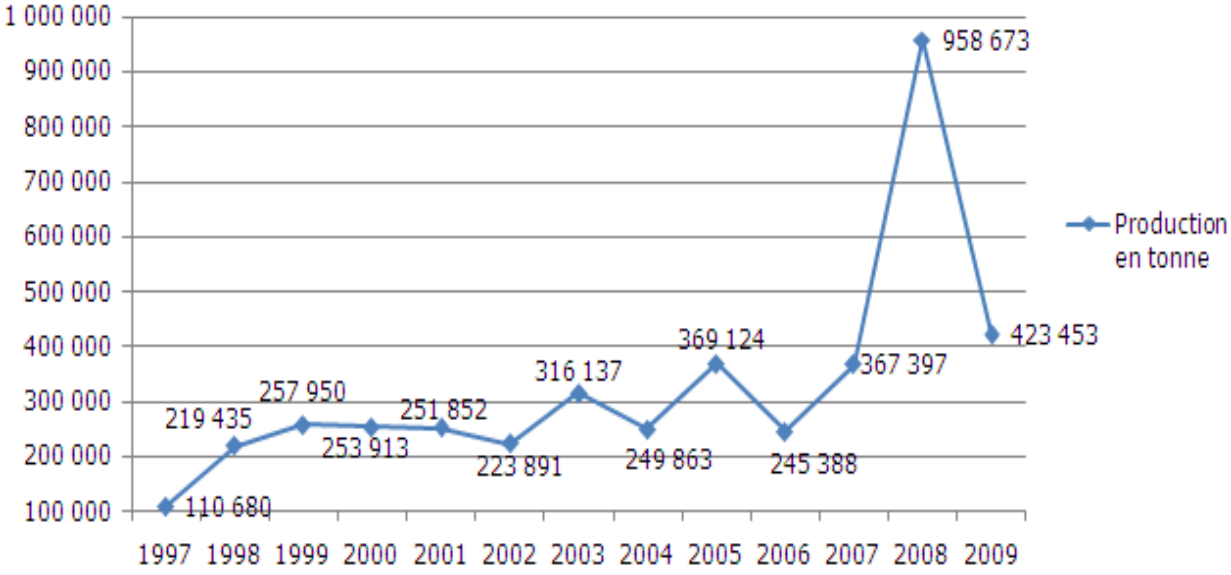

Source : DRDR/Thiès

Concernant les quantités produites, le graphique n°3.4 nous montre qu'elles augmentent globalement de 1997 à 2000. Entre 2000 et 2009, ces quantités

évoluent en dents de scie, atteignant une valeur maximale en 2008 qui est de l'ordre de 958 673 tonnes. En 2009, la production agricole a été estimée à 423 453 tonnes, soit une baisse de plus de 500 000 tonnes par rapport à la campagne précédente (2008-2009), correspondant à 55,8%. Cette situation de baisse est le résultat généralisé de la diminution des quantités récoltées pour chaque type de produit, exception faite du « sorgho », où la variation est assez faible (8 872 tonnes en 2009 contre 9018 tonnes en 2008), et de « l'arachide huilerie » pour laquelle la seule hausse des quantités produites a été enregistrée (63 567 tonnes en 2009 contre 43464 tonnes en 2008). Pour les autres produits tels que le « manioc » et le « niébé », une baisse relative de près de la moitié, par rapport à 2008, a été enregistrée (-70.0% pour le manioc et -40,3% pour le niébé).

Graphique n°3.5 : Evolution des proportions de quantité selon les principaux types de produit entre 2007 et 2009

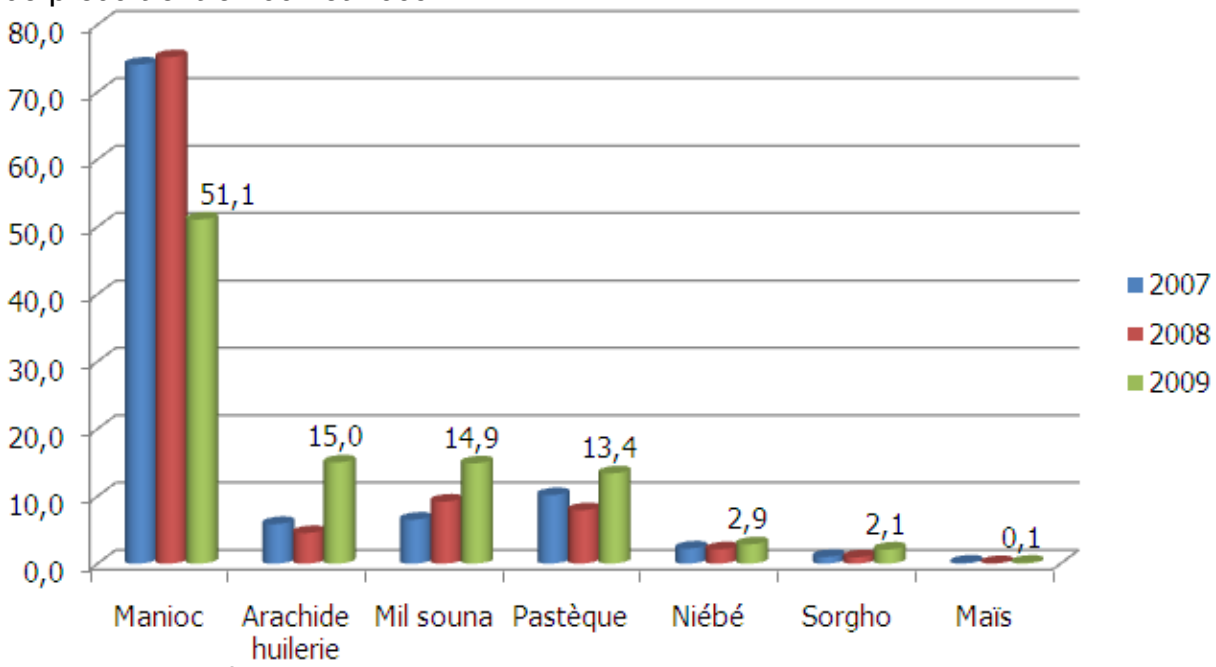

Source : DRDR/Thiès

De tout le temps (depuis 1997), la production agricole a été à dominance manioc, exception faite en 1999 où les quantités de mil et de pastèque étaient plus importantes. En 2009, seul 51,1% de la proportion agricole a concerné le manioc, contre plus de 70% pour les deux (2) années précédentes (2007 et 2008). La production céréalière, qui est passée de 98 032 tonnes en 2008 à 72 443 tonnes en 2009, a vu sa part des récoltes augmenté, passant de 10,2% en 2008 à 17,1% en 2009.

N.B. :
Aucune statistique, aussi bien pour les superficies emblavées que pour la production de « riz » et de « sésame » n'a été relevée. Cependant des informations ont pu être obtenues sur la culture de la « courge » avec 381 ha (correspondant à 0,2% de l'ensemble des surfaces) qui lui ont été consacrés pour une production de 2 286 tonnes (équivalent à juste 0,5% de la production agricole totale), qui bien que faible a fourni un bon rendement (6 000 kg/ha) après le « manioc » et la « pastèque ».

Graphique n°3.6 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2008 et 2009

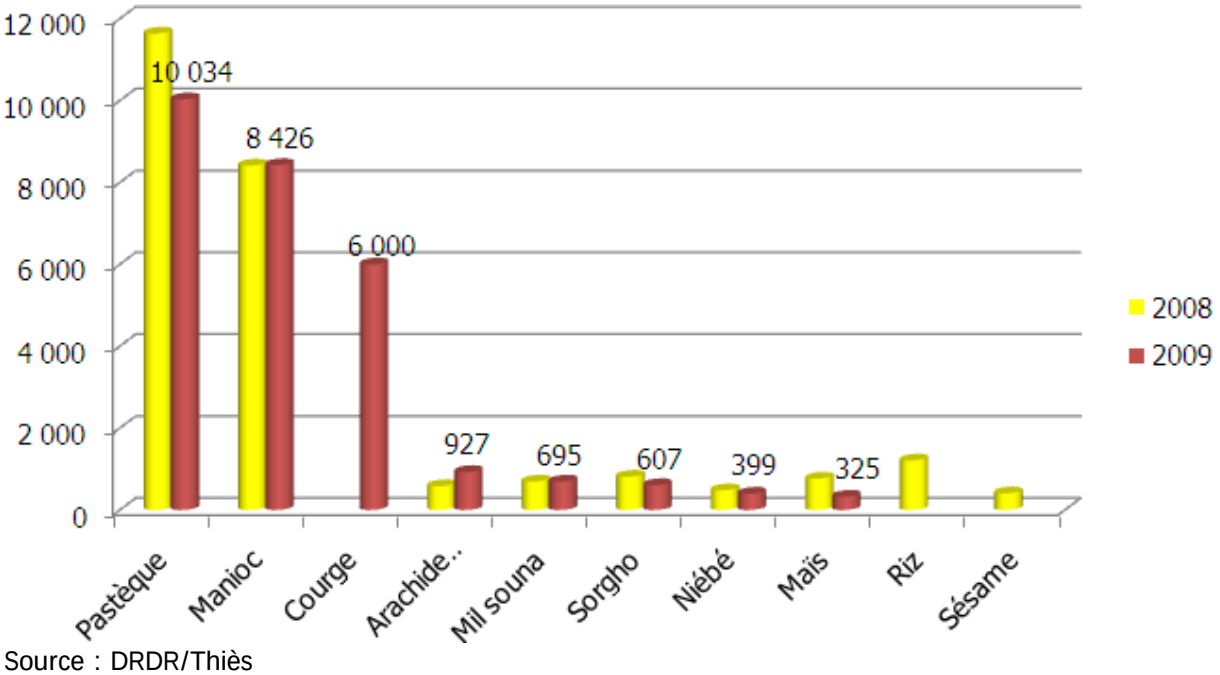

Source : DRDR/Thiès

S'agissant de l'évolution des rendements des cultures entre 2008 et 2009, elle n'a pas vraiment changé par rapport à la campagne précédente (2008-2009), vu que aussi bien les superficies emblavées, que les productions ont enregistré une baisse. Comme pour 2008, les meilleurs rendements ont été obtenus avec les produits tels que « la pastèque » et la « manioc » avec respectivement 10 034 kg/ha et 8 426 kg/ha. Les plus faibles rendements ont été obtenus avec la culture du « niébé » et du « maïs », avec respectivement 399 kg/ha et 325 kg/ha.

N.B. :
Il est à remarquer que le « maïs » et le « sorgho » restent les seuls cultures pour lesquelles les superficies emblavées ont augmenté par rapport à 2008, alors que leurs productions respectives ont baissé.

III.3. CULTURE MARAICHERE

Le maraîchage, ou horticulture maraîchère, est la culture de légumes et de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière intensive et professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit (ce qui le distingue du jardinage). En plus des résultats recueillis (ci-dessus) pour ces dix types de cultures pluviales, quatre (4) autres produits, issus des cultures maraîchères, ont eu à fournir des résultats, il s'agit du (de) :

- ☞ bissap, pour qui 787 ha ont été consacrés, contre 121 ha en 2008, pour une production de 117 tonnes en 2009, contre 30 tonnes en 2008 et un rendement de 149 kg/ha en a découlé ;
- ☞ gombo, où 672 ha ont été consacrés à sa culture, ce qui a permis de récolter 6 720 tonnes, correspondant à un rendement de 10 000 kg/ha ;
- ☞ l'aubergine, qui a fournit le même rendement que la culture du « gombo » (10 000 kg/ha) avec 442 ha de terres ;

- ☞ la tomate pour qui 146 ha ont été consacrées, 1 168 tonnes ont été récoltées et un rendement de 8 000 kg/ha en a découlé.

Tableau n°3.1 : Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2008 et 2009

	Bissap		Gombo		Aubergine		Tomate	
	2008	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**
Rendement (kg/ha)	250	149	10 000	10 000	12 000	10 000	ND	8 000
Production (T)	30	117	3000	6 720	8 736	4 420	ND	1 168
Superficie (Ha)	121	787	300	672	728	442	ND	146

Source : DRDR/Thiès

III.4. CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- les problèmes d'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières ;

III.5. PERSPECTIVES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- ☞ l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- ☞ la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- ☞ la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ☞ la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- ☞ la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- ☞ la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

ANNEXE : AGRICULTURE

Tableau n°3.2 : Evolution de la Pluviométrie moyenne

Département / Années		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Thiès	Hauteur (mm)	567,7	369,6	371,6	362,2	611,4	510,1	517,0	323,4	362,0	301,8	550,2	412,0	406,5	596,0	524,6
	Nbre de jours	35	27	26	24	35	45	28	22	24	21	35	31	25	41	37
Mbour	Hauteur (mm)	606,5	428,4	324,5	458,0	545,0	622,1	571,1	308,2	461,0	273,7	779,1	528,0	453,2	648,7	596,6
	Nbre de jours	35	29	31	31	45	42	30	21	37	21	38	36	27	45	36
Tivaouane	Hauteur (mm)	596,4	299,5	286,2	339,3	396,0	437,7	544,4	297,1	339,0	303,3	486,3	410,0	349,8	481,7	470,4
	Nbre de jours	29	24	22	24	30	30	31	20	24	20	29	26	26	35	33
Région	Hauteur (mm)	590,2	365,8	327,4	386,5	517,0	523,0	544,2	307,5	387,0	292,9	605,2	450,0	403,2	581,6	532,4
	Nbre de jours	33	27	26	28	37	37	30	21	28	21	34	31	26	40	35

Source : DRDR/Thiès

* De 1995 à 1998, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau n°3.3 : Evolution de la Pluviométrie de 2008 à 2009

DEPARTEMENT	Postes	Cumul 2008		Cumul 2009		Ecart	
		Hauteurs	Nombre de jours	Hauteurs	Nombre de jours	Hauteurs	Nombre de jours
TIVAOUANE	Tivaouane	522,2	40	527,7	39	5,5	-1
	Pambal	537,4	36	524,4	32	-13	-4
	Méouane	452,8	32	437,5	35	-15,3	3
	Mérina Dakhar	499,5	37	488,3	33	-11,2	-4
	Niakhène	464	33	427	30	-37	-3
	Mboro	394,8	32	395,6	28	0,8	-4
THIES	Thiès	644,5	47	556,7	42	-87,8	-5
	Thiènaba	576,9	40	530,8	31	-46,1	-9
	Notto	732,6	41	467,7	39	-264,9	-2
	Tassette	502,4	40	574,3	42	71,9	2
	Pout	504,8	37	481,7	33	-23,1	-4
MBOUR	Mbour	605,4	60	698,1	35	92,7	-25
	Joal	797,2	43	556,1	40	-241,1	-3
	Fissel	778,7	41	699,2	33	-79,5	-8
	Ndiaganiao	568,5	44	545,3	36	-23,2	-8
	Nguékhokh	608,5	40	506,8	38	-101,7	-2
	Thiadiaye	551,4	41	594,8	31	43,4	-10

Source : DRDR/Thiès

Tableau n°3.4 : Evolution des résultats agricoles « superficies et productions » de 1997 à 2009

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
SUPERFICIES (ha)													
Mil souna	111 492	106 407	125 000	105 493	105 208	100 436	102 952	89 136	110 063	95 833	88 917	127 126	90 729
Sorgho	8 038	9 832	15 500	11 402	11 321	12 231	14 997	8 282	8 181	11 401	11 021	11 087	14 622
Maïs	1 598	930	550	1 441	1 718	4 654	4 654	2 163	627	534	924	907	1 648
Arachide huilerie	67 087	37 468	80 500	70 611	84 398	51 704	51 704	56 003	60 129	51 616	56 018	74 701	68 586
Manioc	18 887	12 477	15 500	24 253	ND	33 058	33 058	37 275	12 174	14 712	54 422	85 641	25 668
Niébé	30 763	17 778	21 500	15 035	12 982	26 500	26 500	32 483	45 079	40 340	36 045	42 218	30 396
Pastèque	ND	7 173	7 000	1 633	955	ND	7 015	8 311	9 881	4 900	3 323	6 526	5 656
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	38	ND
Sésame											318	650	ND
Courge													381
Superficie Total	237 865	192 065	265 550	229 868	216 582	228 583	240 880	233 653	246 134	219 336	250 988	348 894	237 686
PRODUCTIONS (Tonne)													
Mil souna	35 908	39 898	72 300	57 609	54 773	18 852	40 175	6 480	87 620	48 129	23 941	88 274	63 036
Sorgho	2 877	5 534	9 400	6 524	636	2 197	5 769	876	7 520	4 815	3 666	9 018	8 872
Maïs	480	555	300	865	1 036	3 358	3 358	227	422	302	531	694	535
Arachide huilerie	26 109	20 845	52 100	44 098	60 911	27 047	17 946	6 736	43 827	29 354	21 566	43 464	63 567
Manioc	40 963	62 385	38 250	121 265	118 660	165 290	165 290	182 076	114 313	96 284	272 110	720 628	216 272
Niébé	4 343	9 880	8 600	5 262	5 331	7 147	6 434	425	22 160	11 994	8 231	20 339	12 135
Pastèque	ND	80 338	77 000	18 290	10 505	ND	77 165	53 043	93 262	54 510	37 352	75 945	56 750
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	46	ND
Sésame												265	ND
Courge													2 286
Production Totale	110 680	219 435	257 950	253 913	251 852	223 891	316 137	249 863	369 124	245 388	367 397	958 673	423 453

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau n°3.5 : Evolution des résultats agricoles « rendements » de 1997 à 2009

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
RENDEMENTS (KG/ha)													
Mil souna	322	375	578	546	521	188	578	73	796	502	269	694	695
Sorgho	358	563	606	458	56	180	400	106	919	422	333	813	607
Maïs	300	597	545	600	603	721	533	105	672	565	574	765	325
Arachide huilerie	389	556	647	628	722	523	633	120	729	569	535	582	927
Manioc	2 169	5 000	2 468	5 000	ND	5 000	2 468	4 885	9 390	6 545	5 000	8 415	8 426
Niébé	141	556	400	350	411	270	400	13	492	297	228	482	399
Pastèque	ND	11 200	11 000	11 200	11 000	ND	ND	ND	9 439	11 124	11 240	11 637	10 034
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1 211	ND
Sésame												408	ND
Courge													6 000

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

CHAPITRE IV : ELEVAGE

La région de Thiès n'est pas considérée comme une zone à vocation d'élevage ; mais elle bénéficie de potentialités diverses, sur les plans physique, technique, humain, etc., capables d'offrir des possibilités réelles de développement du secteur. Ce chapitre va traiter du cheptel, son effectif, sa répartition spatiale, sa production et ses mouvements.

IV.1. EVOLUTION DU CHEPTEL

Malgré l'évolution de la pluviométrie en dents de scie, le cheptel connaît une hausse régulière en terme de tête pour chaque type d'espèces de 1987 à 2009. L'accroissement du cheptel entre 2008 et 2009, qui est à un taux de 1,8% (assez faible comparé au taux de 2008, par rapport à 2007, qui était de 5,4%), est surtout portée par les porcins (pour lesquels le taux d'accroissement est de 3,9%) et dans une moindre mesure par les caprins (pour qui on a enregistré un taux d'accroissement de 2,5% chacun). Les taux d'accroissement annuels des bovins et des asins ont été les plus faibles entre 2008 et 2009 (avec respectivement 1,3% et 1,1%) ; mais cette tendance risque d'être inversée avec la campagne d'insémination artificielle, entreprise dans le cadre de la GOANA-II, qui a permis l'insémination de 3 599 vaches (entre 2007 et 2009) sur l'objectif de 6 000 vaches à inséminer de la GOANA. Comparativement à 2008, l'année 2009 a enregistré un taux d'insémination artificielle qui a presque doublé (respectivement 60,0% des vaches ont été inséminées en 2009 ; contre 38,5% en 2008).

Tableau n°4.1 : Situation de la campagne d'insémination artificielle en 2009

Département	Objectifs GOANA	CIA	Nombre d'éleveurs	Nombre de vaches			
				Sélectionnées	Déparasitées	Synchronisées	Inséminées
Mbour	1 136	32	427	1362	850	1306	1212
Tivaouane	722	35	366	587	587	505	505
Thiès	1 142	25	160	395	395	317	304
Région	3 000	92	953	2 344	1 832	2 128	2 021

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Les estimations de l'IRSV de Thiès pour l'année 2009 nous indiquent le même schéma de répartition du cheptel selon les espèces qu'en 2007 et 2008. Le tiers du cheptel est composé par les ovins avec 297 906 têtes, suivi des caprins avec un peu plus du quart, 28,5%, correspondant à 257 376 têtes et des bovins, qui viennent en troisième position, avec 20,1%, correspondant à 181 065 têtes). Les espèces tels que les équins, les asins et les porcins restent les moins recensées dans la région avec des proportions similaires qu'en 2007 et 2008 respectivement 74 474 têtes (8,3%), 65 242 têtes (7,2%) et 26 137 têtes (2,9%)

Graphique n°4.1 : Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2007, 2008 et 2009

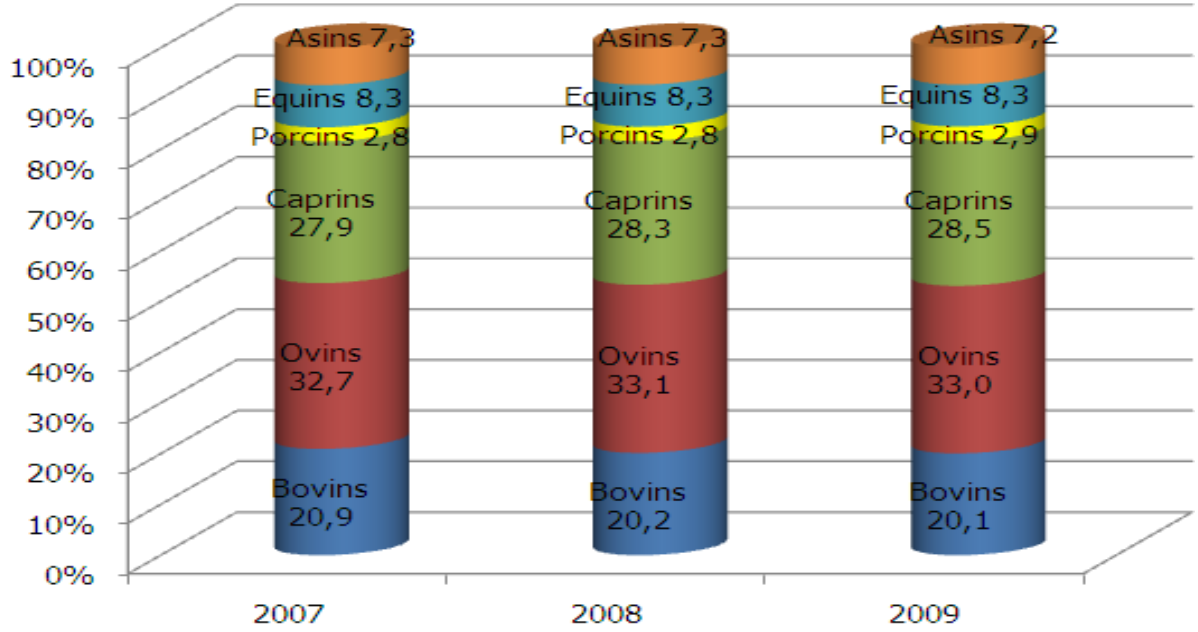

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.2. REPARTITION SPATIALE

Les estimations de l'IRSV de Thiès nous indiquent que pour l'année 2009, la plupart des espèces qui composent le cheptel se localisent dans le département de Mbour, avec 45,9% des têtes (tous espèces confondus). Le département de Thiès vient en deuxième position avec 29,4% des têtes, Tivaouane vient en troisième position avec 24,8% des têtes.

Cette répartition est presque similaire pour chacune des six espèces, à une différence près pour les équins et les asins où les positions des départements de Thiès et Tivaouane sont interverties. Il faut aussi relever qu'à cause de son caractère religieux, le département de Tivaouane ne concentre que 7,0% des porcins, qui se retrouvent majoritairement dans le département de Mbour avec 55,0%.

Tableau n°4.2 : Situation du cheptel par département en 2009

Espèces / Département	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
Thiès	48 887	92 351	77 213	9 932	20 108	16 310
Tivaouane	39 835	74 476	64 344	1 830	24 576	18 268
Mbour	92 343	131 079	115 819	14 375	29 790	30 664
Région	**181 065**	**297 906**	**257 376**	**26 137**	**74 474**	**65 242**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.3. PRODUCTION ANIMALE

La production animale concerne pour cette année ci : la production laitière, la production de viande ainsi que celle de peaux et cuirs.

IV.3.1. ESTIMATION DE LA PRODUCTION LAITIERE

La consommation laitière de la région est estimée en 2009 à environ 508.400 hectolitres de lait, correspondant à 12,7% de la quantité totale consommée au niveau du Sénégal. La valeur commerciale, de cette quantité consommée, est de l'ordre de 6 milliards 736 millions de FCFA. Moins du quart de la quantité de lait consommée est produite au niveau de la région, juste 72 114 Hl, correspondant à 14,2% de la consommation totale régionale en 2009.

Tableau n°4.3 : Répartition de la quantité de lait produite (exprimée en hectolitres) dans la région selon les arrondissements en 2009

Département	Arrondissement	Superficie en km²	Lait local en hectolitres
Thiès	Keur Mousseu	596	7 971
	Notto Diobass	725	5 781
	Thiénaba	552	5 021
	Sous - total	**1 873**	**18 773**
Tivaouane	Méouane	1 058	6 761
	Mérina Dakhar	521	2 706
	Pambal	675	3 545
	Niakhène	867	3 064
	Sous - total	**3 121**	**16 076**
Mbour	Nguékokh	406	7 714
	Fissel	708	8 735
	Séssène	493	20 817
	Sous - total	**1 607**	**37 266**
Total Région		**6 601**	**72 114**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.3.2. PRODUCTION DE VIANDE

La production de viande contrôlée en 2009 est estimée dans la région à 3 671 tonnes et 105 kgs ; contre 2 882 tonnes et 719 kgs en 2008, pour respectivement 59 099 têtes de bétail en 2009 et 50 002 têtes en 2008.

Un peu plus du tiers de la valeur de cette production (36,7%) s'obtient avec la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS), où 1 348 tonnes et 56 kgs ont été produites, pour 25 341 têtes de bétail. Le département de Mbour produit la plus grande quantité de viande contrôlée, avec un peu plus du quart (27,8%) qui est

estimée à 1 019 tonnes et 793 kgs. Tivaouane et Thiès viennent en dernière position avec respectivement 23,5% et 12,0%, correspondant à 861 tonnes et 46 kgs pour 13 244 têtes de bétail et 442 tonnes et 210 kgs pour 6 686 têtes de bétail.

Un peu moins de la moitié (44,8%) de la valeur de la production de viande contrôlée provient de l'abattage des taureaux avec 1 644 tonnes et 437 kg produites. Après cette valeur, l'abattage de vaches et de boeufs fournissent respectivement des quantités de l'ordre de 835 tonnes et 748 kgs (correspondant à 22,8%) et 473 tonnes et 736kgs (correspondant à 12,9%). En 2009, des productions timides d'équidés et de camelins ont été enregistrées avec des proportions négligeables, correspondant à respectivement 1 568 kgs et 485 kgs. Ces deux dernières productions ont été enregistrées uniquement au niveau de la SOGAS avec juste 20 têtes pour les équidés et 5 pour les camelins.

Tableau n°4.4 : Situation de la production de viande contrôlée en 2009

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/velles	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	1 557	286 702	699	125 779	3 291	423 068	734	70 070
Thiès	1 233	174 705	379	64 451	833	117 582	248	26 453
Tivaouane	2 317	433 259	810	108 115	683	111 297	391	41 190
SOGAS	5 160	749 771	1 145	175 391	1 507	183 801	308	19 436
Région	10 267	1 644 437	3 033	473 736	6 314	835 748	1 681	157149

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.5 : Situation de la production de viande contrôlée en 2009 (suite)

Espèces / Localités	Ovins		Caprins		Camelins		Equidés		Total	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	4 314	77 480	3 233	36 694	0	0	0	0	13 828	1 019 793
Thiès	2 025	31 547	1 968	27 472	0	0	0	0	6 686	442 210
Tivaouane	5 439	91 799	3 604	75 386	0	0	0	0	13 244	861 046
SOGAS	10 991	152 131	6 205	65 473	5	485	20	1 568	25 341	1 348 056
Région	22 769	352 957	15010	205 025	5	485	20	1 568	59 099	3 671 105

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés, nous avons aussi les abattages clandestins et face à cette situation l'IRSV a procédé à des saisies totales et quelque fois juste partielles. La situation de la production de viande provenant de saisie totale à l'issue des abattages clandestins est la suivante.

La quantité de viande saisie en 2009, 1 955 kg pour 39 têtes de bétails a augmenté faiblement par rapport à 2008, où elle s'était établie à 1 861 kgs pour 41 têtes de bétail. La majorité des saisies étant enregistrée à la SOGAS avec 42,4%, correspondant à 828 kgs pour 9 têtes, le quart des saisies provient du département de Mbour avec 25,5%, correspondant à 499 kgs pour 16 têtes. Moins de 10% des

saisies provient du département de Thiès avec juste 3 têtes pour une masse de 177 kgs.

Tableau n°4.6 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale

Espèces / Localités	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/velles	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	0	0	1	90	2	200	1	70
Thiès	0	0	0	0	1	150	0	0
Tivaouane	2	262	0	0	0	0	2	100
SOGAS	2	286	3	403	0	0	0	0
Région	4	548	4	493	3	350	3	170

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.7 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite)

Espèces / Localités	Ovins		Caprins		Camelins		Equins		Total	
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	3	26	9	113	0	0	0	0	16	499
Thiès	1	15	1	12	0	0	0	0	3	177
Tivaouane	4	55	3	34	0	0	0	0	11	451
SOGAS	2	24	1	10	0	0	1	105	9	828
Région	10	120	14	169	0	0	1	105	39	1955

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés et ceux clandestins, des quantités de viandes issues des fêtes foraines ont été enregistrées. Elles sont de l'ordre de 13 tonnes et 179 kgs et concernent les bovins, les ovins et les caprins. Leur principale destination est la région de Dakar et près du tiers (34,2%), correspondant à 3 tonnes et 539 kgs, a été relevé en août.

Graphique n°4.2 : Répartition de la quantité de viande foraine selon le mois

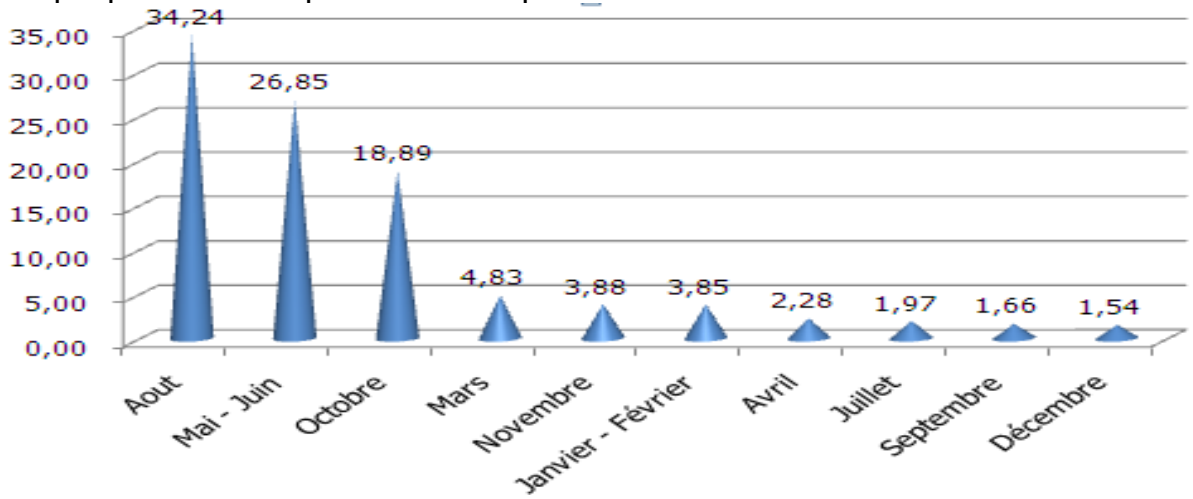

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.3.3. CUIRS ET PEAUX

En 2009, la région a enregistré au niveau de la production contrôlée de cuirs et peaux 21 320 unités de cuirs et 37 779 unités de peaux (dont 22 769 unités de peaux d'ovins et 15 010 unités de peaux de caprins). Un peu moins des deux cinquième (38,2%) des unités de cuirs de bovins ont été relevées à la SOGAS. Cette situation est aussi observée au niveau de la production de peaux avec un peu moins de la moitié de la production, 48,3% des unités de peaux d'ovins et 41,3% des unités de peaux de caprins, qui est fournie par la SOGAS.

Tableau n°4.8 : Répartition de la production contrôlée de cuirs et peaux selon les unités de production

Département	Cuirs de Bovins	Peaux d'Ovins	Peaux de Caprins
Mbour	6 281	4 314	3 233
Thiès	2 693	2 025	1 968
Tivaouane	4 201	5 439	3 604
SOGAS	8 145	10 991	6 205
Total	21 320	22 769	15 010

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Quant à la production estimée de cuirs et peaux, elle est de l'ordre de 25 273 unités de cuirs au niveau régional et de 43 954 unités de peaux, réparties respectivement en 26 302 unités de peaux d'ovins et 17 652 unités de peaux de caprins. La répartition par unités de production est beaucoup plus équilibrée par rapport à la production contrôlée ; néanmoins la SOGAS fournit la plus grande quantité.

Tableau n°4.9 : Répartition de la production estimée de cuirs et peaux selon les unités de production

Départements	Cuirs de Bovins	Peaux d'Ovins	Peaux de Caprins
Mbour	8 165	5 608	4 203
Thiès	3 501	2 633	2 558
Tivaouane	5 461	7 071	4 685
SOGAS	8 145	10 991	6 205
Total	25 273	26 302	17 652

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.4. MOUVEMENTS DU BETAIL

Les mouvements des bétails ont concerné toutes les espèces, pour presque toutes les périodes de l'année. Ils sont essentiellement dus aux événements religieux, comme la tabaski, la korité, les fêtes de noël, etc. Ils sont constitués principalement des mouvements intérieurs, tels que les entrées, les sorties et les transit.

IV.4.1. MOUVEMENTS INTERIEURS

En 2009, le bétail entré dans la région de Thiès se chiffre à 809 654 têtes, toutes espèces confondues, contre 297 054 têtes en 2008, soit une augmentation de plus du double. Cette situation est surtout du à l'accroissement enregistré au niveau des entrées d'ovins, pour qui le nombre a triplé (3,1 fois), passant de 173 229 têtes en 2008 à 538 155 têtes en 2009. Ce bétail est destiné à l'approvisionnement des éleveurs dans la région. A côté de ce mouvement d'entrée, 271 023 têtes ont été destinées à l'approvisionnement des marchés de l'intérieur (Dakar et autres régions.) surtout à l'approche de fêtes religieuses (tabaski, etc.).

Aussi bien au niveau des entrées que des sorties, plus de la moitié des espèces (66,5% pour les entrées et 53,8% concernant les sorties) sont constitués d'ovins, surtout durant le 4ème trimestre (où les festivités marquant les fêtes de tabaski et de noël s'y déroulent) où plus des deux tiers des mouvements d'entrées (68,0%) était constituées par les ovins.

Des mouvements d'entrées ont été notés concernant les dromadaires ; mais il est à noter qu'ils sont en parfaite illégalité, en violation des termes du décret 86.320 organisant la transhumance des dromadaires.

IV.4.1.1. Entrées

Tableau n°4.10 : Situation des entrées en 2009

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Dromadaires	Volailles	Total espèces
1er Trim	31 046	89 808	52 640	1 484	674	0	27 150	202 802
2ème Trim	20 841	43 099	27 211	2 806	1 275	0	17 055	112 287
3ème Trim	11 547	39 331	15 994	1 234	639	0	8 480	77 225
4ème Trim	12 166	365 917	25 726	363	218	300	12 650	417 340
Annuel	75 600	538 155	121 571	5 887	2 806	300[4]	65 335	809 654

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

IV.4.1.2. Sorties

Tableau n°4.11 : Situation des sorties en 2009

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
1er Trim	10 334	40 445	22 553	637	198	20	7 130	81 317
2ème Trim	6 993	17 523	12 230	1 526	624	60	16 100	55 056
3ème Trim	5 405	16 499	8 058	628	398	11	14 450	45 449
4ème Trim	4 614	71 219	7 567	134	67	0	5 600	89 201
Annuel	27 346	145 686	50 408	2 925	1 287	91	43 280	271 023

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

[4] Entrée en parfaite illégalité, en violation des termes du décret 86.320 organisant la transhumance des dromadaires.

Les mouvements de transit se font des régions de l'intérieur (Louga, Saint louis), vers la région de Dakar. Ils sont de l'ordre de 1 267 têtes et concernent pour la plupart les bovins, avec près de 98,4% des espèces, correspondant à 1 247 têtes. Les ovins et les caprins suivent avec pour chacun juste 10 têtes, correspondant à moins d'un centième (0,8%) de la totalité des espèces.

IV.4.1.3. Transit

Tableau n°4.12 : Situation des transits en 2009

Origine	Période	Destinations	Bovins	Ovins	Caprins	Equins /Asins	Porcins	Total espèces
Fatick, Kaolack, Diourbel	1er Trim	DAKAR, SAINT LOUIS, LOUGA	400	0	0	0	0	400
	2ème Trim		234	0	0	0	0	234
	3ème Trim		273	10	10	0	0	293
	4ème Trim		340	0	0	0	0	340
Total transit			1 247	10	10	0	0	1 267

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CONCLUSION

Le cheptel de la région de Thiès, qui est constitué à 33,0% par les ovins, couvre surtout le département de Mbour avec 45,9% des espèces. La production animalière porte surtout sur les viandes foraines, les productions de viandes contrôlée et clandestine, la production de cuirs et peaux et la production laitière. La SOGAS est le premier producteur de viande contrôlée ainsi que de cuirs et peaux. Les mouvements d'entrées et de sorties concernent pour la plupart du temps les ovins et les caprins, surtout au moment des fêtes religieuses. Comme pour les mouvements d'entrée et de sortie, les mouvements de transit (qui se font des régions de l'intérieur vers Dakar) sont surtout observés pour les bovins, les ovins et les caprins dans une moindre mesure.

Le secteur de l'élevage a donc un impact certain sur le développement régional (embouche, aviculture, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). Néanmoins, il connaît encore quelques contraintes qu'il urge de solutionner pour permettre un meilleur développement de l'élevage dans la région. Il s'agit de (du/des) :

- caractère extensif de l'élevage ;
- vol fréquent de bétail ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- la non application effective de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP), qui a comme corollaire la non visibilité des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux ;
- etc.

ANNEXE : ELEVAGE

Graphique n°4.3 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2009

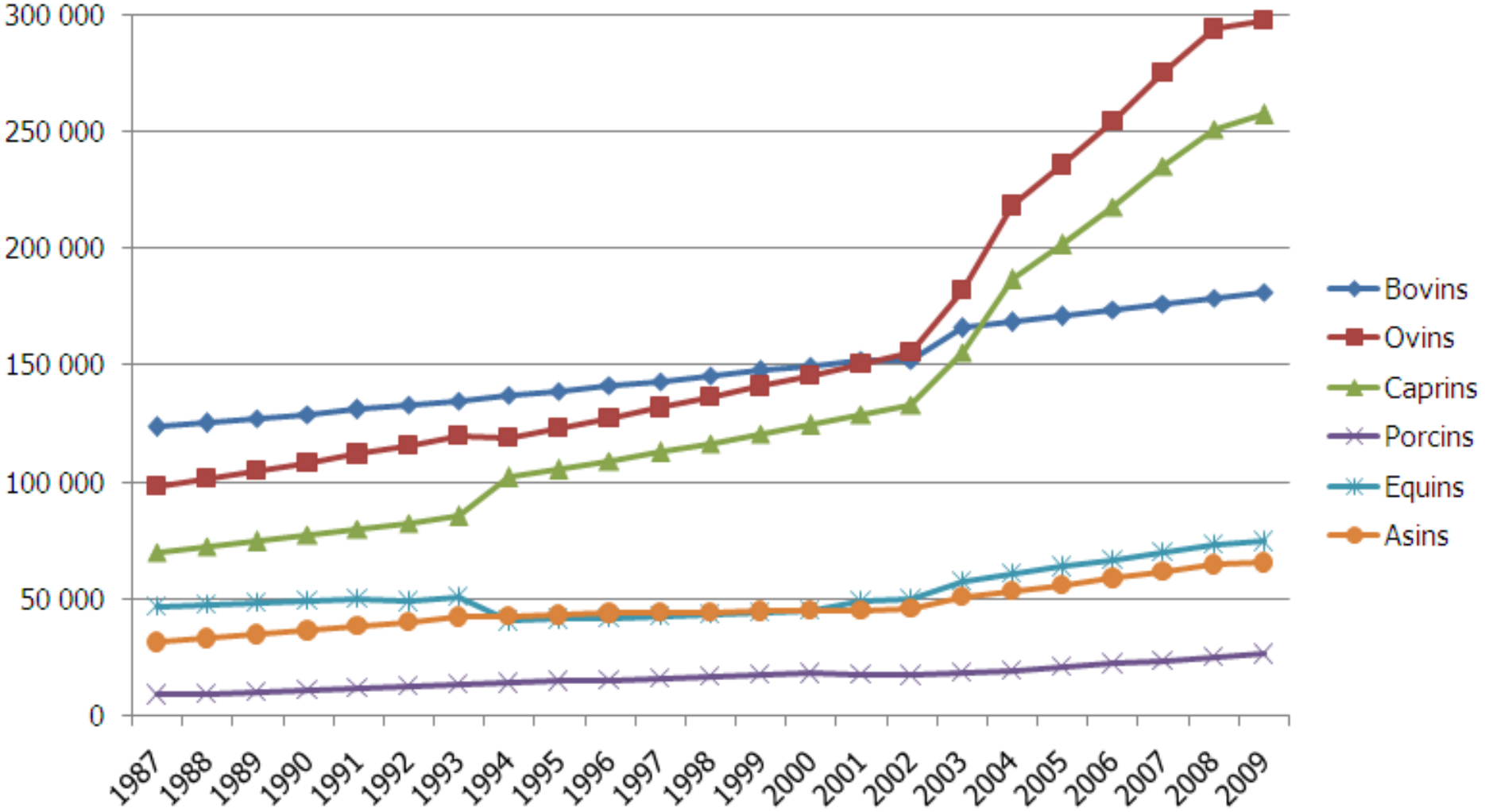

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau n°4.13 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2009

Espèces / Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
1987	123 462	97 945	69 752	8 795	46 763	31 341
1988	125 314	101 275	72 124	9 411	47 581	32 908
1989	127 194	104 718	74 576	10 070	48 414	34 553
1990	129 102	108 278	77 112	10 775	49 261	36 281
1991	131 039	111 959	79 734	11 529	50 123	38 095
1992	133 005	115 766	82 445	12 336	48 609	40 000
1993	135 000	119 702	85 248	13 200	51 000	42 000
1994	137 025	119 175	101 847	13 860	40 393	42 374
1995	139 080	123 227	105 310	14 553	41 100	42 798
1996	141 166	127 417	108 891	15 281	41 819	43 654
1997	143 283	131 749	112 593	16 045	42 551	43 872
1998	145 432	136 228	116 421	16 847	43 296	44 311
1999	147 613	140 860	120 379	17 689	44 054	44 533
2000	149 827	145 649	124 472	17 866	44 825	44 756
2001	152 074	150 601	128 704	17 509	48 609	44 980
2002	152 250	155 721	133 080	17 230	49 460	45 880
2003	165 984	181 938	155 498	18 436	57 696	50 794
2004	168 474	218 326	186 598	19 358	60 581	53 334
2005	171 001	235 792	201 526	20 713	63 610	56 001
2006	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801
2007	176 169	275 026	235 060	23 271	70 130	61 740
2008	178 742	293 793	251 099	25 156	73 301	64 532
2009	181 065	297 906	257 376	26 137	74 474	65 242

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

CHAPITRE V : PECHE

Encadré n°5.1 : Différents types de pêche professionnelle

On distingue plusieurs types de pêche professionnelle :

- la **pêche artisanale ou côtière** est la plus diversifiée et occupe de nombreuses personnes. Elle concerne des pirogues (6 à 25 mètres) et de nombreuses techniques, pour une *marée* durant quelques heures à plusieurs jours, avec 2 à 15 hommes d'équipage par pirogue.
- la **pêche industrielle ou hauturière** fournit un plus grand nombre de captures en poisson et autres ressources halieutiques. Elle se déroule surtout sur des chalutiers de 30 à 50 mètres pour des marées de 10 à 15 jours. Le poisson est très souvent conditionné à bord. On compte 10 à 25 hommes par bateau.
- la **grande pêche** se déroule en haute-mer pour des campagnes pouvant durer plusieurs mois, sur des bateaux atteignant 110 mètres de long, avec un équipage comptant jusqu'à 60 hommes dans le cas des navire-usine transformant le poisson à bord.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%AAche_%28halieutique%29

Etant l'une des premières ressources économique du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place aussi bien au niveau national que régional. Elle est caractérisée par le développement de la pêche artisanale qui, malgré la forte concurrence de la pêche industrielle, assure une grande partie de l'approvisionnement des populations.

V.1. MISES A TERRE

La région est à cheval sur les deux façades maritimes (la grande côte et la petite côte) et a assuré, depuis 2006 :

- ☞ plus de 65% (67,7%) des mises à terres du pays ;
- ☞ plus de la moitié de la valeur commerciale du pays estimée (58,3%) ;
- ☞ un peu moins de la moitié (46,4%) du tonnage de la consommation locale ;
- ☞ 73,4% du mareyage ;
- ☞ et 69,3% des produits issus de la transformation artisanale.

Thiès dispose de plus d'une dizaine de sites de pêche, répartis entre Joal et Fass Boye.

Graphique n°5.1 : Evolution des quantités mensuelles des débarquements (en tonne) en 2007, 2008 et 2009

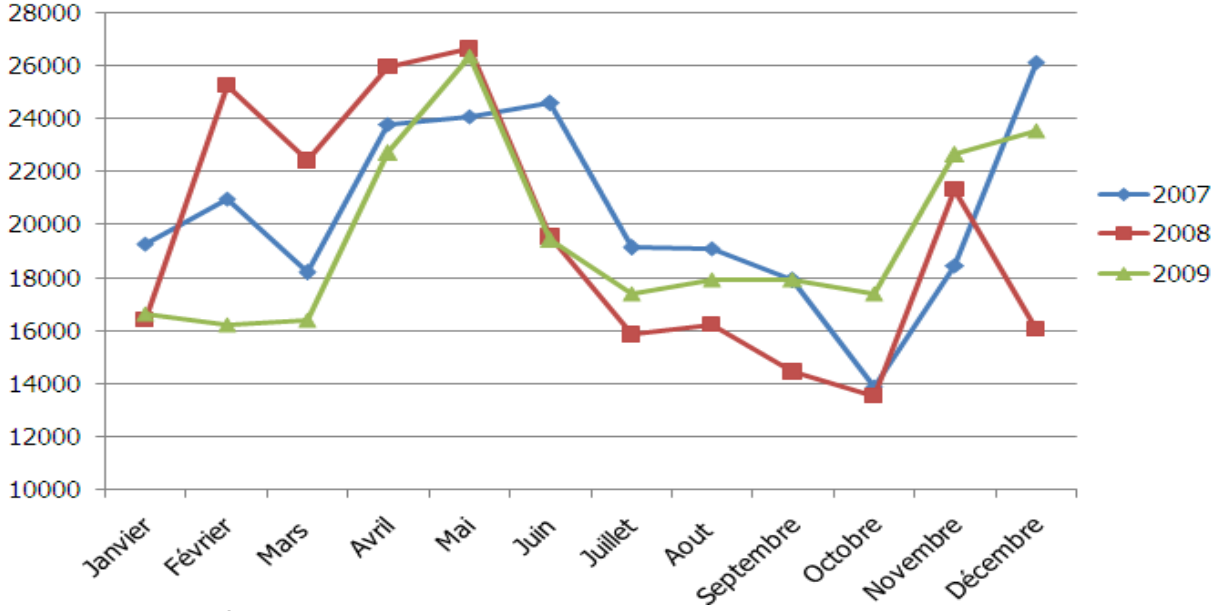

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Le volume global des débarquements, pour toutes espèces confondues, de la région est estimé à 234 666 tonnes et 515 kgs en 2009 ; contre 233 568 tonnes et 85 kgs en 2008, soit une baisse de l'ordre de 1 098 tonnes et 43 kgs. La valeur commerciale qui découle de ces débarquements évolue de façon régulière, passant de 54 943 053 610 francs CFA en 2008 à 56 682 305 700 francs CFA en 2009, enregistrant ainsi une hausse de 1 739 252 090 francs CFA entre les deux périodes (2008 et 2009).

Graphique n°5.2 : Evolution de la valeur commerciale (en francs CFA) des quantités mensuelles des débarquements en 2007, 2008 et 2009

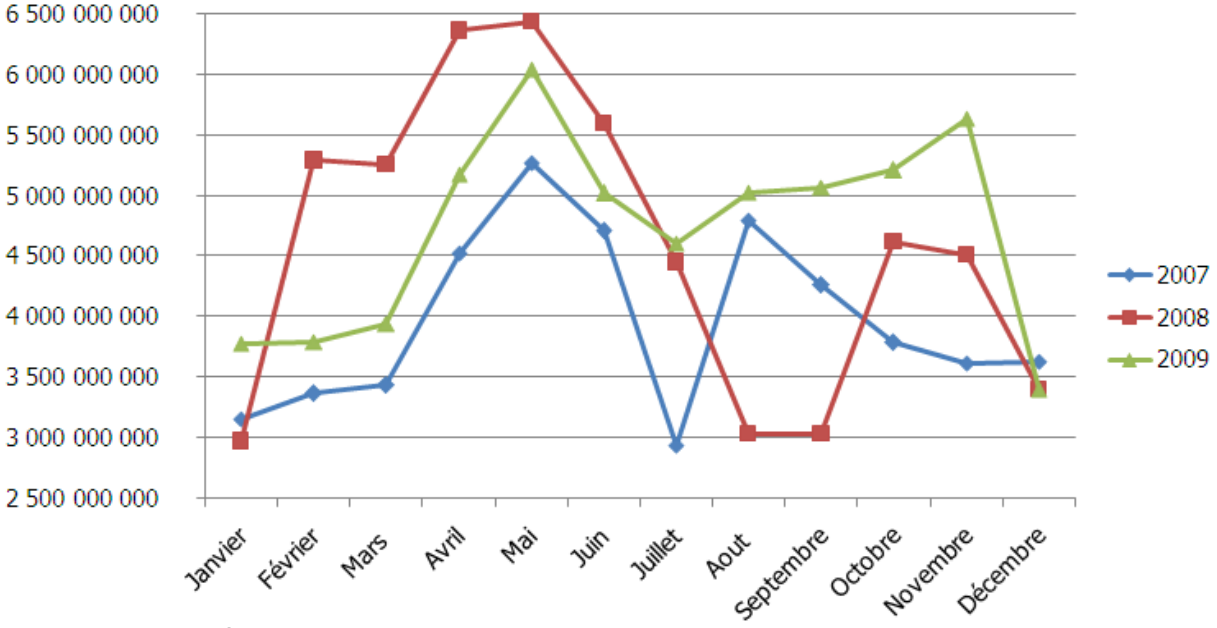

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

L'évolution mensuelle des quantités débarquées se fait en trois temps aussi bien pour l'année 2007, 2008 que pour 2009 : du mois de janvier au mois de mai, les quantités recueillies augmentent globalement et atteignent une valeur maximale de 26 364 tonnes et 905 kgs ; avec le début de l'hivernage[5] (en fin mai) commence une autre phase, où les tonnages enregistrent une chute et se stabilise au environ de 17 000 tonnes à partir du mois de juillet jusqu' au mois d'octobre avant d'entamer une nouvelle hausse jusqu'en décembre. Le volume des débarquements du mois d'octobre 2009 a fortement augmenté par rapport au mois de novembre 2009. Il est passé de 17 402 tonnes à 22 644 tonnes, soit 5 242 tonnes et 340 kgs en volume et une hausse relative de 30,1%. Cette situation peut s'expliquer par la fin de l'hivernage qui entraîne un retour à une salinité normale de l'eau de mer (35g/l) ensuite le souffle des vents frais qui refroidissent l'eau de mer propice à de meilleures conditions de vie et de reproduction des espèces.

Graphique n°5.3 : Répartition des quantités débarquées selon la nature de l'espèces en 2009

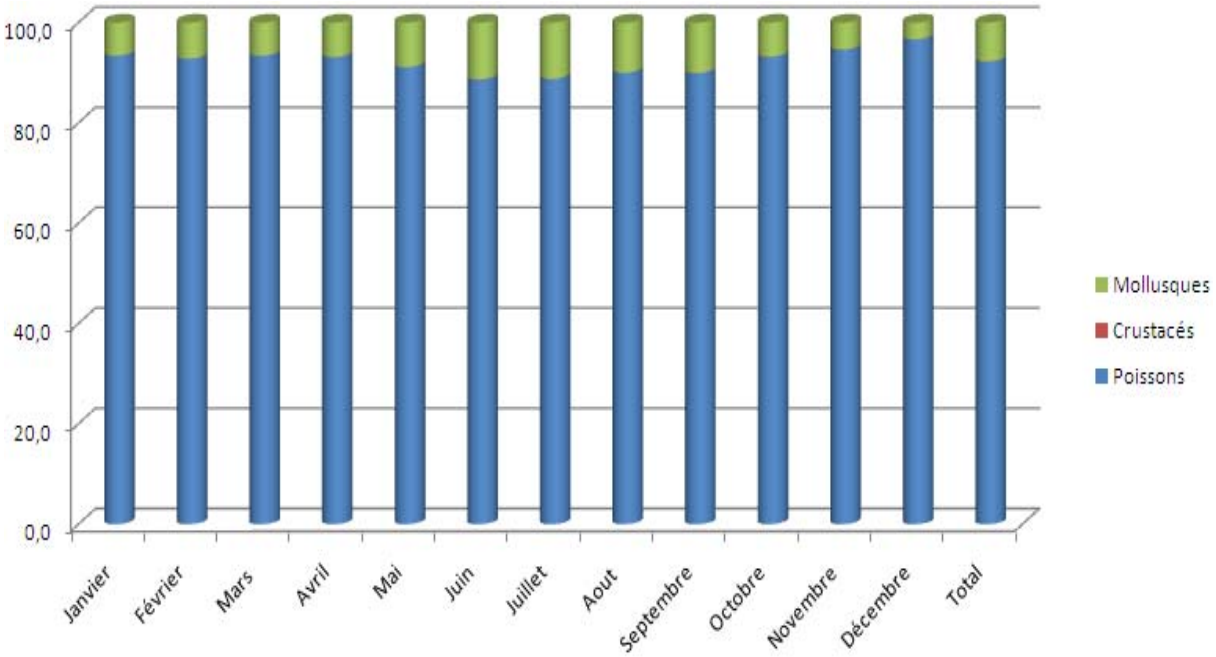

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Les espèces qui ont composé les mises à terre sont : les poissons, les mollusques et les crustacées. La plus grande partie des tonnages issus des mises à terre ont porté sur les poissons, avec 92,2% des débarquements, correspondant à 216 450 tonnes et 820 kgs. Le reste des mises à terres est formé par les mollusques avec 18 103 tonnes et 200 kgs débarquées, correspondant à 7,7%. Moins du centième des débarquements est constitué par les crustacées avec 112 tonnes et 495 kgs, correspondant à 0,048% de l'ensemble des mises à terre.

V.2. VENTILATION

[5] Pendant la saison des pluies, la production halieutique commence à chuter comme c'est toujours le cas en hivernage.

S'agissant de la ventilation des produits débarqués, la plus grande partie des tonnages a été achetée par les mareyeurs[6], 104 866 tonnes et 15 kgs, correspondant à 44,7% ; contre 108 458 tonnes et 825 kgs en 2008, correspondant à 46,4%. Un peu plus du tiers (36,9%) des volumes débarqués est transformés de façon artisanale ; contre 37,0% en 2008. Les 33 720 tonnes restantes (14,4%) sont consacrés à la consommation locale ; contre 15,3% en 2008. La transformation industrielle en 2009 a atteint 9 376 tonnes et 995 kgs, correspondant à 4,0% du volume des débarquements.

Aussi bien pour la consommation locale, le mareyage, ainsi que la transformation artisanale, la plus grande part porte sur les poissons avec près de 90%. Seule la transformation industrielle utilise à hauteur de 33,7% de mollusques sur ses 9 376 tonnes et 995 kgs destinées à l'exportation.

Graphique n°5.4 : Répartition des différents types d'espèces selon la finalité (consommation locale, mareyage, transformation artisanale et industrielle) en 2009

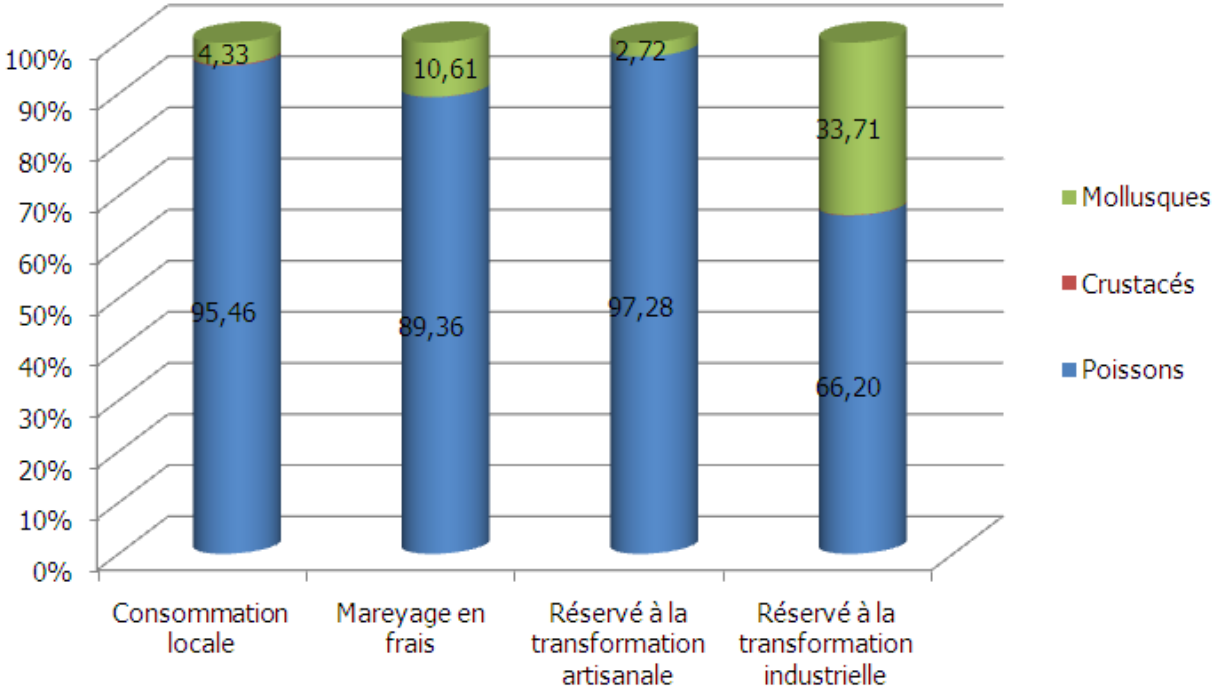

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

La transformation artisanale est une activité pratiquée en majorité par des femmes très dynamiques qui s'adonnent au fumage au braisage et au salage des produits frais pour obtenir des produits sec faciles à conserver.
86 702 tonnes et 820 kgs des produits frais ont permis d'obtenir après transformation 28 900 tonnes et 940 kgs dont 690 tonnes et 610 kgs ont été consommés localement.

Les produits transformés sont consommés localement vendu à l'intérieur du pays ou exportés dans les pays de la sous région. On note dans le secteur la présence des ghanéens des burkinabés des guinéens des maliens et quelques bailleurs pour les

[6] Le mareyage c'est le fait d'acheter, à l'arrivée des pêcheurs, la meilleure qualité de poisson au meilleur prix, de préparer le poisson à l'atelier, de l'éviscérer, de le mettre en caisse et de l'expédier aux acheteurs (grandes surfaces, grossistes, poissonniers) dans les marchés intérieurs du pays.

acteurs. La présence des Ivoiriens et des Togolais commence à se fait sentir au niveau de la transformation

Tableau n°5.1 : Répartition des produits transformés en 2009

	Quantité en kg	Destinations
Consommation locale	690 610	Région de Thiès
Expédition les régions	6 799 380	Autres régions du Sénégal
Exportation	21 410 950	Guinée mali Burkina Congo
Totale	28 900 940	

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

V.3. CONTRAINTES

Malgré son stade de développement, et son importance au niveau national et international, la pêche rencontre quelques difficultés qui sont :

- la surexploitation des ressources halieutiques ;
- les difficultés d'acquisition de camions frigorifiques pour le transport et la conservation des produits ;
- la dégradation des routes, rendant l'accès difficile dans certaines localités ;
- l'insalubrité de certains sites de débarquement non encore aménagés et l'obsolète du matériel utilisé pour le mareyage ;
- le coût élevé du matériel ;
- les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- l'insécurité des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route mboro-Fass Boye) ;
- le sous équipement des femmes transformatrices ;
- les fluctuations des prix du carburant ;
- le manque d'eau potable dans les sites ;
- le défaut d'électrification de certains sites ;

V.4. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la consolidation des acquis en matière de sécurité de la pêche artisanale, il urge d'entreprendre des actions devant, à court et moyen terme, rendre plus sûre les activités de pêche. Il s'agit notamment :

- ☞ de réhabiliter les écosystèmes par la mise en place d'aires de conservation pour la pêche ;
- ☞ d'améliorer les techniques de conservation et de transports frais ;
- ☞ de veiller à la salubrité des points de débarquement ;
- ☞ de mettre des chambres de stockage de produits frais pour résorber le surplus de poissons en cas d'abondance ;
- ☞ d'aménager des parkings pour les véhicules de mareyage ;
- ☞ de poursuivre l'opération gilet de sauvetage tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- ☞ d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisans, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse etc.....) ;
- ☞ de mettre à disposition ce matériel auprès des pêcheurs artisans ;
- ☞ de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- ☞ d'électrifier les sites de transformation et de rendre accessible l'eau ;
- ☞ de faciliter l'accès au crédit adapté pour les professionnels ;
- ☞ de mettre en place des brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

ANNEXE : PECHE

Tableau n°5.2 : Situation de la pêche dans la région en 2009

Mois	Poissons	crustacés	Mollusques	Total (kg)	VC(FCFA)
Janvier	15 553 950	7 350	1 091 910	16 653 210	3 775 884 500
Février	15 077 350	7 570	1 161 010	16 245 930	3 790 280 000
Mars	15 303 460	7 520	1 077 770	16 388 750	3 942 748 750
Avril	21 150 100	8 620	1 552 190	22 710 910	5 176 947 200
Mai	24 023 530	8 075	2 333 300	26 364 905	6 039 864 500
Juin	17 218 900	10 100	2 191 550	19 420 550	5 018 968 000
Juillet	15 438 400	8 920	1 943 870	17 391 190	4 605 878 500
Aout	16 139 610	8 900	1 786 280	17 934 790	5 026 938 500
Septembre	16 132 000	9 720	1 796 800	17 938 520	5 067 211 000
Octobre	16 212 500	11 800	1 178 250	17 402 550	5 205 779 000
Novembre	21 419 020	14 120	1 211 750	22 644 890	5 631 358 750
Décembre	22 782 000	9 800	778 520	23 570 320	3 400 447 000
Annuel	216 450 820	112 495	18 103 200	234 666 515	56 682 305 700

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

Tableau n°5.3 : Répartition des différents types d'espèces selon la finalité en 2009

	Poissons	Crustacés	Mollusques	TOTAL
Consommation locale	32 191 160	67 925	1 461 600	33 720 685
Mareyage en frais	93 704 830	35 875	11 125 310	104 866 015
Réservé à la transformation artisanale	84 347 430	0	2 355 390	86 702 820
Réservé à la transformation industrielle	6 207 400	8 695	3 160 900	9 376 995
Appâts pour navires	0	0	0	0
T O T A L	**216 450 820**	**112 495**	**18 103 200**	**234 666 515**

Source : Service Régional des Pêches Maritimes

CHAPITRE VI : TOURISME

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, à ses belles plages, plus particulièrement à son bon soleil sénégalais et à la grande hospitalité du pays. **Le tourisme occupe la seconde place[7] sur le plan économique après la pêche**. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal.

VI.1. DEFINITION DU TOURISME

De nombreuses définitions ont été élaborées au cours des siècles, la principale difficulté à définir le concept de tourisme vient de son caractère multidisciplinaire. Néanmoins, la dernière définition adoptée par l'Organisation Mondiale du tourisme (OMT) et la commission statistique des Nations Unies tient en théorie lieu de référence pour l'ensemble des pays membres :

Encadré n°6.1 : Définition

l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Source : Observatoire Régional du Tourisme (ORT) de Thiès.

Il faut donc différencier le touriste qui passe **au moins une nuitée** dans un lieu et l'excursionniste ou le visiteur.

Encadré n°6.2 : Définition du terme visiteur

L'OMT définit également le terme visiteur comme étant : toute personne qui se déplace vers un lieu situé en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à douze mois et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité.

Source : Observatoire Régional du Tourisme (ORT) de Thiès.

Il existe, entre autres, différentes formes de tourisme qui sont :[8] :

- **Le tourisme équitable :** c'est la concentration des touristes dans les villages, les campements, les auberges, les maisons qui entretiennent des relations avec les populations en acceptant les moustiques, les bruits et les cris des animaux ;
- **Le tourisme non équitable :** c'est le regroupement des grands hôtels de luxe qui couvre un nombre important de travailleurs ;
- **Le tourisme familial :** c'est le fait de se déplacer en famille ;
- **Le tourisme médical :** pour le traitement des maladies… ;
- **Le tourisme cynégétique :** seulement pour les passionnés de chasse ;
- **Le tourisme balnéaire :** c'est le cas de Saly, la détente en priorité.

[7] Selon le X^{ème} plan de développement économique et social et les statistiques du tourisme de 2006.
8 http://scholar.google.com/scholar?hl=fr&lr=&q=le+secteur+du+tourisme+au+s%C3%A9n%C3%A9gal+thi%C3%A8s&lr=

VI.3. LES STRUCTURES TOURISTIQUES

Les structures touristiques sont constituées par les hôtels, les campements, les résidences, les auberges. Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les résidences sont des maisons à louer sans restaurant. Les étoiles permettent d'identifier les différents services, par exemple : Le Lamantin (5 étoiles) seulement pour les riches ; à leur disposition, un restaurant gastronomique avec un bon traitement des aliments et boissons, mais la majorité des hôtels de Saly Portugal compte 3 ou 4 étoiles.

Tableau n°6.1 : Répartition des structures touristiques en 2009 selon le département

Indicateurs	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Nombre d'hôtels	54	8	5	67
Nombre de résidence	32	0	0	32
Nombre de campements et auberges	98	7	6	111
Nombre de lits	11 961	251	172	12 384

Source : SRT de Thiès

Tableau n°6.2 : Evolution des indicateurs touristiques

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'hôtels	34	38	42	48	67
Nombre de résidence	---	30	33	36	32
Nombre de campements et auberges	57	62	79	94	111
Nombre de lits	6 300	6 420	8 446	8 574	12 384
Nombres d'arrivés globaux	124 875	140 973*	131 212	112 328	95 479
Nombre de nuitées globales	613 200	710 460*	663 316	528 436	449 171
Taux d'occupation (%)	51	47	45,60	43,57	37,03
Durée de séjour	5,6	5,7	5,1	5	4,25

Source : SRT de Thiès
* ORT de Thiès

L'offre touristique, dans la région est très importante. Le nombre de réceptifs touristiques (hôtels, résidences, campements et auberges) a doublé (2,0) entre 2005 et 2009, passant de 91 réceptifs en 2005 à 210 en 2009.

En 2009, la structure n'a pas changé par rapport à l'année 2008, exception faite qu'il y a plus d'hôtels qui ont été dénombrés (67 en 2009, contre 48 en 2008). Un peu plus de la moitié de ces réceptifs (52,9%) sont constitués par les campements et auberges, pour lesquels on dénombre 111 structures. Le restant est réparti entre les hôtels et les résidences qui comptent respectivement 67, correspondant à 31,9%, et 32 structures, correspondant à 15,2% de l'ensemble.

Graphique n°6.1 : Répartition du nombre de réceptifs hôteliers par nature selon le département en 2009

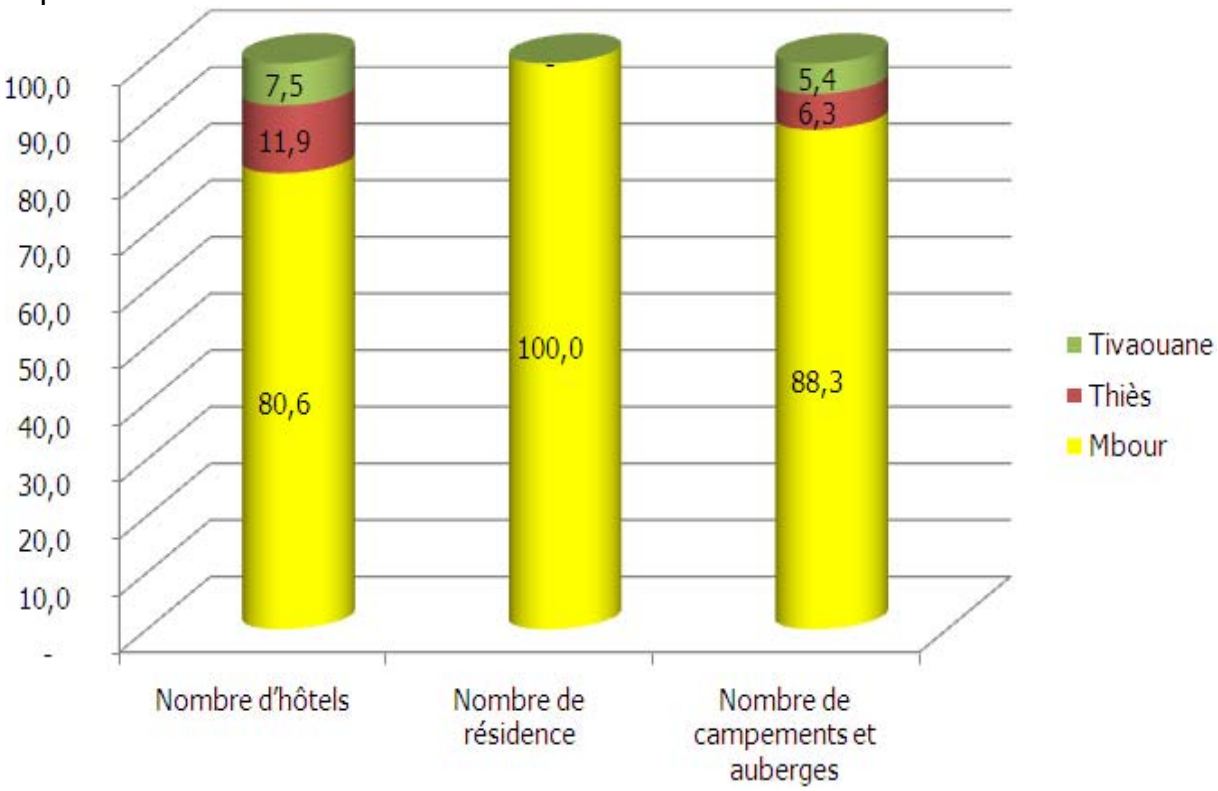

Source : SRT de Thiès

La répartition selon les trois départements montre le fort déséquilibre qu'il y a en faveur de Mbour, qui concentre à lui seul plus des quatre cinquième des réceptifs, 184, correspondant à 87,6% de l'ensemble. Les départements de Thiès et de Tivaouane suivent avec respectivement 15 et 11 réceptifs. Il est à noter que tous les résidences sont localisées dans le département de Mbour, Thiès et Tivaouane n'en comptent pas.

Le nombre de lits qui est recensé au niveau des réceptifs a aussi presque doublé, passant de 6 300 en 2005 à 12 384 en 2009 ; mais malgré cette situation le nombre d'arrivés globaux, ainsi que le nombre de nuitées globales fluctuent (évolution en dents de scie) depuis 2005. Ces deux indicateurs ont d'ailleurs chuté depuis 2006, passant respectivement de 140 973 et 710 460 en 2006 pour les arrivés globaux et nuitées globales à 95 479 et 449 171 en 2009, soit une baisse annuelle relative de 12,2% pour les arrivés globaux, et de 14,2% pour les nuitées globales. Le touriste a enregistré pour l'année 2009 le niveau le plus faible de ses indicateurs durant les 5 dernières années (2005 à 2009). Cette situation pourrait s'expliquer entre autres causes par :

- la cherté de la destination Sénégal, par rapport aux autres comme le Maghreb par exemple ;
- la taxe aéroportuaire qui est très élevée ;
- le manque de promotion à l'étranger de la destination Sénégal (certains bureaux sont fermés, comme c'est le cas pour le bureau de Paris)
- etc.

Les deux autres indicateurs suivent la même tendance : le taux d'occupation, qui était à 51% en 2005 a dépassé la barre des 40%, pour atteindre son niveau le plus faible, qui est de 37,03% en 2009. La durée de séjour qui se rapprochée des 6 jours en 2005 a franchi la barre des 5 jours pour se stabiliser à 4,25 jours en 2009.

VI.4. CONTRAINTES

Les principales contraintes sont liées au (à) x :

- la fiscalité lourde (produits importés) ;
- la non effectivité de la police touristique ;
- le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc) ;
- l'insuffisante diversification de l'offre touristique qu'est le balnéaire ;
- l'absence de crédit pour accompagner les promoteurs nationaux ;
- l'érosion côtière qui menace les installations touristiques
- difficultés de financement du secteur ;
- manque de personnel de qualité,
- la saisonnalité de l'activité touristique ;
- l'insécurité et la clandestinité dans les zones touristiques ;
- la dégradation des mœurs (prostitution (féminine et masculine), délinquance, pédophilie…) avec comme conséquence la prévalence élevée des IST/SIDA ;
- la concentration des infrastructures hôtelières dans le département de Mbour sur la petite côte ;
- le harcèlement des touristes par les vendeurs à la sauvette.

VI.5. PERSPECTIVES

En terme de perspectives, il faut :

- promouvoir d'autres formes de tourisme qui, en dehors du balnéaire (affaires, pêche sportive, découverte, cynégétique de vision, culturel et écotourisme), sont également à encourager ;
- diversifier l'offre en tirant profit de toutes les spécificités locales (sport, découverte, culture, religion, écotourisme, etc.) ;
- faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique ;
- aménager la Grande Côte, dans la mesure où il permettrait la décentralisation des infrastructures touristiques et la promotion de sites se trouvant entre Cayar et Lompoul ;
- adopter des politiques d'extension des sites touristiques identifiés sur la Petite Côte (Ndayane, Guéréo, Pointe Sarène, Mbodiène, Joal Finio, etc.) ;
- développer des modules de formation continue entre l'école hôtelière, les professionnels, le syndicat d'initiative afin de renforcer les capacités de ressources humaines pour améliorer la qualité des services ;
- aider les promoteurs nationaux (de la part de l'Etat) en leur facilitant l'accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le secteur ;
- retenir le projet de réalisation de l'aéroport de Diass qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région ;
- réduire la TVA dans le secteur touristique en harmonisant à la grille UEMOA ;
- rendre opérationnelle la police touristique dans la région de Thiès pour la sécurité et la libre circulation des touristes ;
- inviter le syndicat d'initiative à concevoir un programme de communication pour la promotion touristique régionale et à actualiser la brochure régionale ;
- valoriser l'artisanat local.

ANNEXE : TOURISME

Tableau n°6.3 : Répartition des structures touristiques en 2008 selon le département

Indicateurs	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Nombre d'hôtels	39	4	2	48
Nombre de résidence	36	0	0	36
Nombre de campements et auberges	82	6	6	94
Nombre de lits	8 163	265	146	8 574

Source : SRT de Thiès

CHAPITRE VII : RESSOURCES FORESTIERES

La région de Thiès compte un important domaine forestier classé. Les formations végétales contenant des ligneux, concernent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Les ressources ligneuses de la région englobent les peuplements des forêts classées, les réserves, les boisements des zones de terroirs et les plantations artificielles[9].

VII.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Le domaine forestier est constitué de 13 forêts classées dont 04 dans le Département de Thiès, 05 à Tivaouane et 06 dans le Département de Mbour. Etant donné qu'il n'y a pas eu de déclassement du domaine forestier en 2009, la surface couverte n'a pas changé par rapport à 2008. Elle est de l'ordre de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31% de la superficie régionale, en prenant en compte le périmètre de restauration et de protection des sols des Niayes.

N.B. : La forêt de Pout est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaouane. Celle de Bandia l'est sur les départements de Thiès et Mbour

Tableau n°7.1 : Répartition des forêts classées au niveau de la région en 2009

Département	Superficie	Nombre FC	Superficie Classement (ha)	Taux de classement (%)
Thiès	187.300	04	20 182,215	10,77
Tivaouane	312.100	05	58 586	18,77
Mbour	160.700	06	15 705,35	9,77
Total	660.100	13	94 473,565	14,31

Source : IREF/Thiès

Comme on peut le constater (confère graphique n°7.1 ci-dessous), la superficie du domaine forestier a légèrement régressé de 2000 à 2009 suite aux déclassements intervenus dans la même période, passant de **98 768,5** ha à **94 473,565** ha. Ce taux cache cependant des disparités entre le département de Tivaouane qui est à 18,77% et ceux de Thiès et Mbour qui sont respectivement de l'ordre de 10,77% et 9,77%.

[9] Confère Situation Economique et Sociale de la Région de Thiès en 2008

Graphique n°7.1 : Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2009

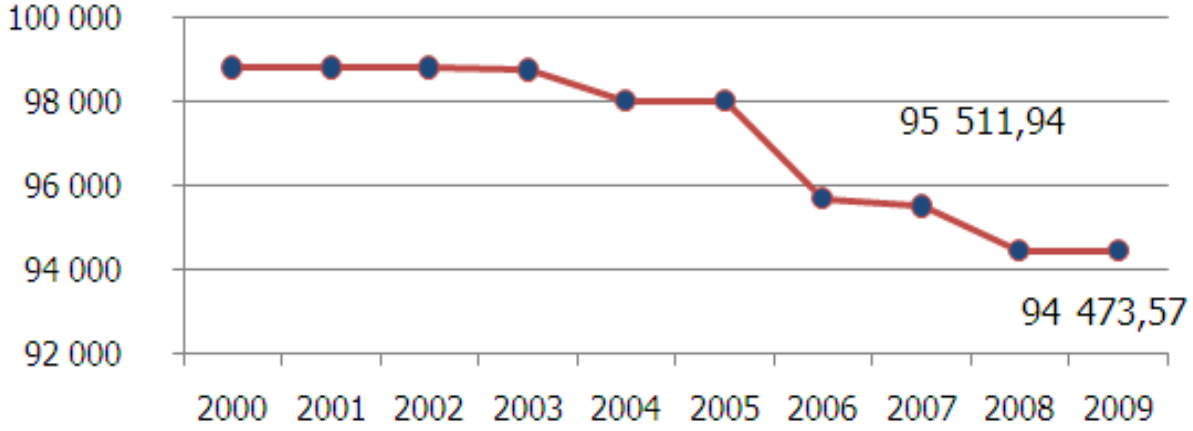

Source : IREF/Thiès

Les principales contraintes relevées dans la gestion de ce domaine peuvent se résumer comme suit :

- la sécheresse (déficit pluviométrique) ;
- l'absence de plan d'aménagement et de gestion pour la plupart des aires protégées ;
- les coupes frauduleuses du fait de la précarité économique qui a transformé, de nombreux villageois, mais également de nouveaux citadins, en exploitants forestiers, coupant le bois pour survivre ;
- les activités extractives de carrières qui, d'une part, laissent sur place de grandes excavations inutilisées et, d'autre part, freinent l'activité de photosynthèse par le dépôt de poussière sur les feuilles ;
- les empiétements constatés au niveau de la limite de certaines forêts classées, notamment celles qui bordent les grandes agglomérations ;
- l'absence de matérialisation des limites de certaines forêts classées ;
- l'Insuffisance des moyens de surveillance du service forestier ;
- etc.

VII.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La fragilisation des formations forestières, due entre autres à la sécheresse, aux coupes clandestines, aux passages répétés des feux de brousse, à l'urbanisation galopante, etc. nécessite un reboisement. La Campagne de Reboisement 2008 s'est bien déroulée dans l'ensemble grâce à une bonne pluviométrie assez bien répartie et aussi à la mobilisation et à l'engagement de tous les partenaires. La stratégie était basée sur une approche participative qui implique l'ensemble des partenaires au reboisement, à savoir :

- Les populations,
- Les collectivités locales,
- Les étudiants de l'Université Cheikh Anta DIOP,
- Les projets intervenant dans la région,
- Les établissements scolaires avec l'exécution du programme de la foresterie scolaire,

- Les corps militaires et paramilitaires dans le cadre de l'aménagement paysager des camps et casernes,
- Les villageois et individuels avec la réalisation de plantations diverses (bois villageois, bois communautaires, brises vents, haies vives, plantations d'ombrage, axes routiers, vergers. etc.).

Les plantations artificielles comprennent les plantations massives (bois de villages, bosquets, vergers, plantations périurbaines), les plantations linéaires (brise-vent, haies vives, délimitations, axes routiers), les plantations conservatoires (plantation champêtre et forêt classée) et la réhabilitation de sites miniers.

VII.2.1. ANALYSE DES REALISATIONS

Tableau n°7.2 : Suivi des plantations en 2009

Rubrique	Prévisions	Réalisation	%Exécution
Pépinières (nbre)	ND	994	
Production de plants	ND	3 413 583	
Plantations massives (ha)	957	670,39	70,1
Plantations linéaires (km)	289,5	333,86	115,3

Source : IREF/Thiès

Comparativement à l'année 2008, une baisse a été enregistrée en ce qui concerne la production de plants en pépinière. 3 413 583 plants ont été produits pour un total de 994 pépinières en 2009 ; contre 3 506 250 plants ont été produits pour un total de 965 pépinières en 2008 (confère tableau n°7.8 en annexe). Néanmoins par rapport aux prévisions faites disponibles, la longueur de plantations linéaires réalisée a dépassé de loin celle prévue (333,86 kms contre 289,5 kms). Les plants produits en pépinières sont catégorisés ainsi qu'il suit :

Graphique n°7.2 : Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2009

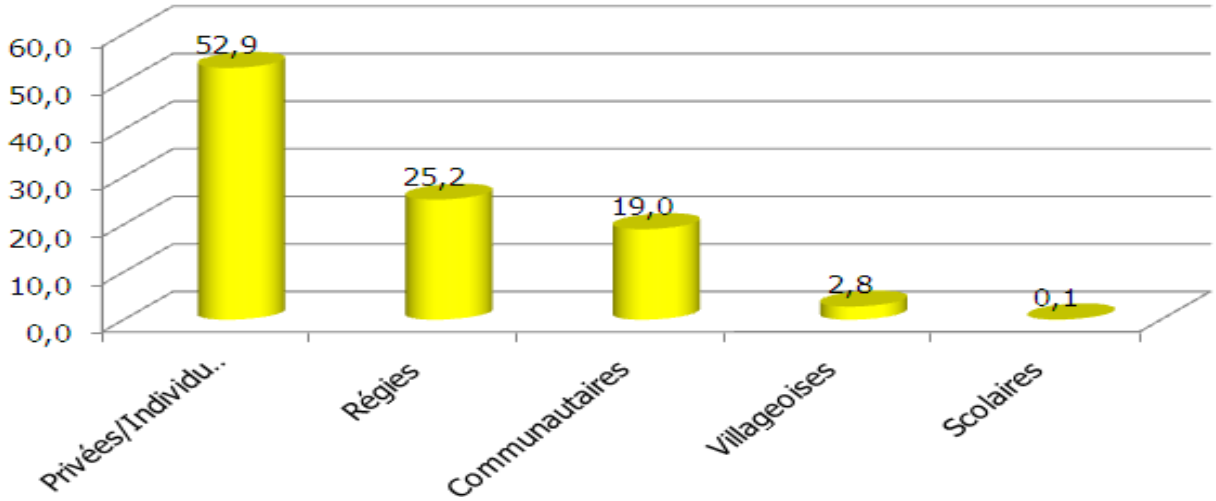

Source : IREF/Thiès

L'essentiel de la production en pépinière est assurée par les individuelles avec 1 806 128 plants, correspondant à 52,9% de la production totale, suivi des pépinières en régie 861 827 plants (25,2% de la production totale). La production fruitière, avec 2 066 050 plants, correspondant à 60,5% en 2009 (contre 49,1% en 2008) a été produite à 72,5% dans les pépinières individuelles. La production des espèces fruitières forestières, qui est la plus faible, contrairement en 2008, où la production des espèces ornementales était la plus faible, représentant juste 5,8% de la production totale, provient surtout des régies à hauteur de 52,9%.

Graphique n°7.3 : Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèce en 2007, 2008 et 2009

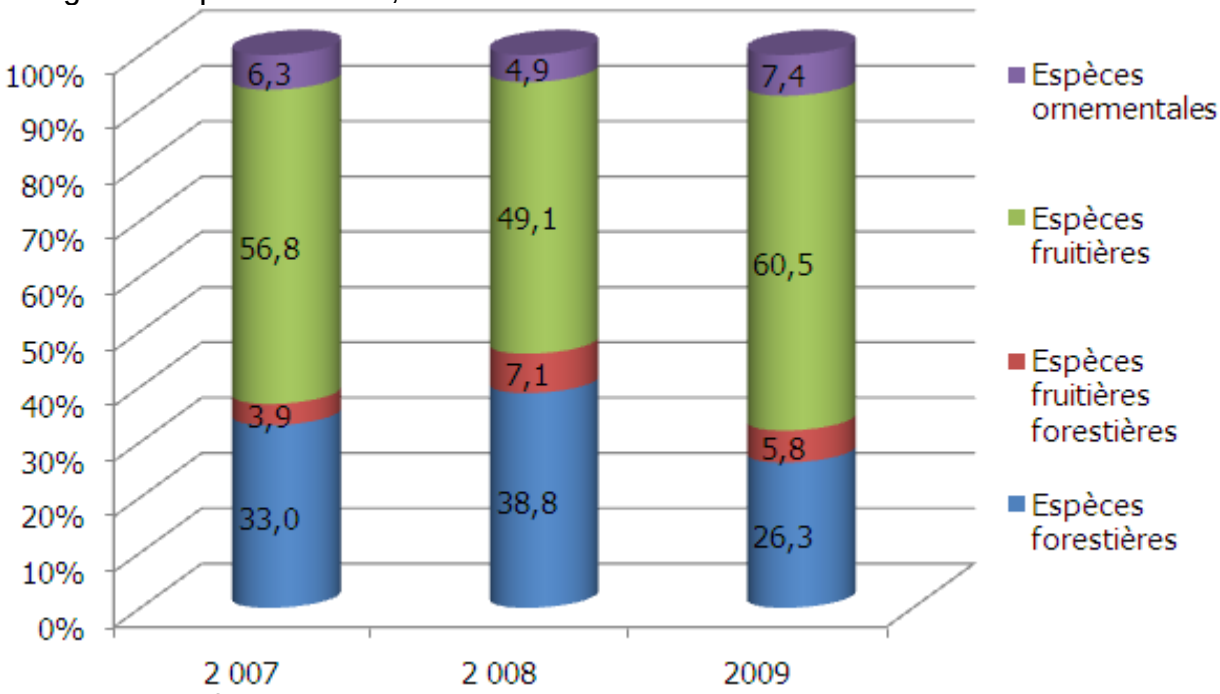

Source : IREF/Thiès

La production des espèces forestières était dominée par les eucalyptus, avec 18,6% en 2008, contre 22,8% en 2007, et les Prosopis (14,7% en 2008, contre 23,2% en 2007). Parmi les espèces fruitières-forestières, l'Anacardier dominait avec 86,9%, le manguier aussi venait largement en tête chez les espèces fruitières avec 77,7% en 2008, contre 89,4% en 2007. Quant aux espèces ornementales, la production de Bougainvier représentait un peu moins du quart de l'ensemble, avec 23,5% en 2008, contre 22,2% en 2007, de la production totale.

S'agissant de la mise en défens, elle correspond à l'ensemble des mesures consensuelles prises par les populations locales, pour réhabiliter et conserver les ressources sylvo-pastorales d'une zone donnée de leur terroir, de façon à produire durablement des avantages écologiques, socio-économiques et culturels[10]. Les actions de réhabilitation, qui concernent surtout les Régénérations Naturelles Assistées (RNA), ont porté sur 609,5 ha en 2009 ; contre 431 ha en 2008.

[10] Projet Auto promotion et Gestion des Ressources Naturelles au Sine Saloum (PAGERNA)

VII.2.2. DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales contraintes relevées sont :

- ☞ l'insuffisance de la main d'œuvre et la durée des contrats de travail ;
- ☞ le retard dans le recrutement de la main d'œuvre ;
- ☞ l'insuffisance des intrants et matériel ;
- ☞ la difficulté à satisfaire la demande croissante en plants fruitiers ;
- ☞ l'insuffisance de la prise en charge du suivi et de l'entretien des plantations par les populations ;
- ☞ les pannes répétées des forages et des pompes éoliennes au niveau des pépinières en régie.

VII.2.3. SOLUTIONS ENVISAGEES

Pour lever ces différentes contraintes, les solutions suivantes sont préconisées :

- ✍ développement d'un partenariat public privé (PPP) afin d'obtenir des moyens supplémentaires (intrants et matériel) dans le cadre de la campagne nationale de reboisement 2010 ;
- ✍ Mise en place à temps des intrants et matériels ;
- ✍ Recrutement de la main d'œuvre et en nombre suffisant ;
- ✍ Sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge des activités environnementales qui relèvent de leurs compétences ;
- ✍ encouragement des émissions éducatives à travers les médias.

En résumé, la campagne de reboisement a donné des résultats satisfaisants dans son ensemble grâce à une pluviométrie bien que déficitaire par rapport à 2008 ; mais bien répartie et à la mobilisation du service forestier en collaboration avec tous les partenaires au reboisement. Néanmoins, une mise en place à temps et en quantité suffisante des intrants (produits phytosanitaires, etc.) et de la main d'œuvre pépiniériste contribuerait à une amélioration des résultats.

VII.3. GESTION DE LA FAUNE

Dans la région de Thiès, la faune est représentée par l'avifaune et la faune à poils.

L'avifaune concerne principalement les pélicans, les oies de gambie, les dendrocygnes, la tourterelle de bois, les pigeons, les pintades, les aigrettes, les perroquets, les canards, les francolins, les calaos, etc.

La faune à poils est composée essentiellement par des lièvres, des rats palmistes, des phacochères, des chacals, des civettes, des patas, des singes verts.

Le domaine forestier classé constitue un refuge ; mais seulement à ce niveau la quiétude de la faune est parfois perturbée par le bruit occasionné par les différentes exploitations de carrière. La bande de filao le long du littoral constitue aussi un habitat favorisant la reconstruction de certaines espèces.

La Réserve de Bandia, seul lieu de la région où on rencontre une faune variée (Grande et Petite faune) demeure un bel exemple en matière de reconstitution du milieu et de réintroduction de la faune.

VII.3.1. ACTIVITES DE CHASSE

Les modalités d'exercice de la chasse au titre de la campagne cynégétique 2008/2009 ont été fixées par arrêté n°010410/MEPNBRLA/DEFCCS du 22 novembre 2007. Les mesures restrictives des campagnes passées ont été reconduites pour une exploitation durable des ressources fauniques.

Il s'agit, entre autres, de la fermeture partielle de la chasse dans les départements de Tivaouane et de Thiès où la chasse autorisée ne concerne que le gibier d'eau, les cailles, le francolin et les columbidés. On peut aussi noter la fermeture totale dans les zones côtières.

Pour l'année 2009 (respectivement 2008), la presque totalité des 83 permis de chasse (respectivement 44) délivrés, a concerné la petite chasse des résidents (95,2%, correspondant à 79 permis), les 5% restants (correspondant à 4 permis de chasse) ont concerné le gibier d'eau pour les touristes.. Les recettes de chasse enregistrées en 2009 sont de l'ordre de 1 380 000 francs CFA ; contre 710 000 francs CFA en 2008, ce qui correspond à une évolution nette de 670 000 francs CFA et une variation relative d'un moins de 100% (94,4%). Elles ont failli doubler en 2009 par rapport à 2008. Un peu moins du neuvième de ces recettes (85,9%, correspondant à 1 185 000 francs CFA) provient de la délivrance de permis de chasse aux résidents. Le quinzième (14,1%) restant est partagé entre la délivrance des permis de chasse pour les gibiers d'eau aux touristes (avec 8,7%, correspondant à 120 000 francs CFA) et la taxe phacochère (avec 5,4%, correspondant à 75 000 francs CFA).

CONCLUSION

La région de Thiès a bénéficié des expériences de grands projets forestiers tels que le PMOPABF, le CTL, le PROVERS, le Centre FoReT et le PAEP auxquels s'ajoutent le PROGERT, le PGIES et le Projet Villages Fruitiers installés tout dernièrement dans la Région. L'intervention de toutes ces structures fait de la Région un grand centre de développement de la foresterie.

Avec un taux de classement initial de 14,3% depuis 2008, le domaine forestier est fortement dégradé avec l'installation de nouvelles carrières pouvant modifier la physionomie des forêts classées sérieusement menacées. Cette situation compromet la politique forestier au sein de la région.

Une mise en place, dans les délais requis, des intrants et de la main d'œuvre pépiniériste pourrait permettre, bien que la campagne de reboisement ait donné des résultats satisfaisants, de les améliorer.

Sur le plan de la protection de l'environnement, les résultats enregistrés ont été satisfaisants. Bien que le nombre de cas de feux de brousse a augmenté entre 2008 et 2009 (avec respectivement 06 et 13), les superficies brulées, quant à elles ont diminué, passant de 176,7 ha en 2008 à 86,5 ha en 2009. Sur l'exploitation forestière, elle ne concerne que les produits de cueillette, le bois de service, le bois de chauffe et les produits artisanaux car la région de Thiès est fermée à l'exploitation des produits contingentés.

S'agissant de la campagne cynégétique, la région gagnerait à étudier les possibilités d'orientation des détenteurs de permis scientifique et de capture commerciale vers les Niayes et la Zone de Pout afin de diminuer les dégâts causés par les singes et perroquets sur les exploitations agricoles.

ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES

Tableau n°7.3 : Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2009

Pépinière	Nbre	Production
Privées/Individuelles	855	1806128
Régies	13	861827
Communautaires	13	649 312
Villageoises	110	93 946
Scolaires	3	2 370
	994	3 413 583

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.4 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007 et 2008

Espèces	Quantité en 2007	Quantité en 2008	Quantité en 2009
Espèces forestières	1 212 854	1 362 160	897 181
Espèces fruitières forestières	141 613	250 076	198 118
Espèces fruitières	2 085 398	1 721 854	2 066 050
Espèces ornementales	230 960	172 160	252 234
TOTAL	3 670 825	3 506 250	3 413 583

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.5 : Evolution des actions de reboisement

Variables	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**
Production de plants (Nombre)	3 996 823	4 991 094	5 141 997	4 175 816	2 907 597	5 599 586	3 687975	3 506 250	3 413 583
Plantations linéaires (Km)	632,13	450,62	565,36	369,33	335,06	305,87	390,723	315,15	333,86
Nombre de pépinières	1 883	1 450	1 410	356	350	959	1 292	965	994
Plantations massives communautaires (ha)	1 626,38	1 416,37	1 907,17	1 216,82	1 114,47	1 052,57	1368,13	1 437,72	670,39
Plantations individuelles (ha)	71,17	28,50	152,50	21,77	130,89	174,72	42,54		
Mise en défens (ha) et Régénération Naturelle Assistée (RNA)	330,02	255,35	41,66	00	236,39	46,34	245	431 ha/ 35 300 plants	51,8
Distributions individuelles (Nombre)	591	2 252 463	1 474 463	865 658	684 531	865 677	886 482	489 875	

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.6 : Evolution des statistiques de 1996 à 2009

Années	Permis délivrés	Recettes	Gibiers enregistres	Nombre de PV	Observations
1996	21	563 000	27	00	06 chasseurs enregistrés
1997	21	323 000	52	00	12 chasseurs enregistrés
1998	17	615 000	24	00	17 chasseurs enregistrés
1999	07	93 000	00	00	05 chasseurs enregistrés
2000	06	90 000	00	00	00 chasseur enregistré
2001	18	1 068 000	33	01	09 chasseurs enregistrés
2002	21	318 000	00	00	02 chasseurs enregistrés
2003	30	1 483 000	449	02	13 chasseurs enregistrés
2004	29	2 370 000	26	02	12 chasseurs enregistrés
2005	35	1 385 000	271	01	08 chasseurs enregistrés
2006	58	975 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2007	32	510 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2008	44	710 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2009	83	1 380 000	ND	ND	ND

Source : IREF/Thiès

Tableau n°7.7 : Evolution des cas de feux de brousse de 2007 à 2009

Années	Nbre de cas	Superficie brûlée (ha)	Nature des dégâts
2007	23	1 330,5	Tapis herbacé ; 40 vergers de manguiers ; 08 ha de filaos.
2008	06	176,7	Tapis herbacé ; 45 manguiers.
2009	13	86,5	Tapis herbacé ; espèces forestières.

Source : IREF/Thiès

CHAPITRE VIII : INDUSTRIE ET MINES

Le tissu industriel thièssois comptait jusqu'en 2007, 18 unités industrielles, qui étaient pour la plupart localisées dans les départements de Thiès et Tivaouane. Cette situation commence à évoluer avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agro-alimentaires (conserveries, unités de glace, exploitation d'eau minérale, etc.). Ce chapitre traitera de la situation des carrières et des mines, du volume de production des mines et carrières et des contraintes et perspectives qui se posent au secteur de l'industrie.

VIII.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES EN 2009

Les sites d'exploitation des carrières, qui étaient au nombre de 55 en 2008 sont passés à 58 en 2009, soit une augmentation annuelle nette de 3 sites. La répartition par type de produit offert n'a pas changé depuis 2007, avec toujours une prédominance du basalte (18 carrières en 2009), suivi du gré et du calcaire (avec 12 carrières pour chaque site). Ces carrières se localisent dans les zones de Bandia, Diack, Pout, etc.

Par rapport à 2008, 2 concessions d'exploitation des mines à ciel ouvert (renfermant du phosphate) s'y sont ajoutés, faisant passé le nombre à 17 en 2009. Ces concessions renferment en majorité de l'attapulgite (7) et du phosphate (6). Ces différentes concessions se situent dans les zones de Mboro et de Tobène, avec les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), de Lam-Lam, de Allou Kagne, de Nianning et de Warang, avec la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès (SSPT), de Warang et de Sébikhotane, avec la Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux (PROCHIMAT), etc.

Tableau n°8.1 : Situation des carrières en 2009, 2008 et 2007

Type	Nbre en (année X)			Localisation
	2009	2008	2007	
Calcaire	12	10	8	Bandia
Basalte	18	17	17	Diack
Exploitation de gré	12	12	10	Paky
Latérite	4	4	4	Sindia – Gandigal – Lam Lam - Ngoundiane
Argile et Latérite	2	2	2	Tieky
Calcaire et Basalte	7	7	7	Pout –Sene Sérère
Sable	3	3	-	Tivaouane – Thiénaba -Sessene
Total	58	55	48	

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

Tableau n°8.2 : Situation des mines en 2009, 2008 et en 2007

Type	Nbre en (année X)			Localisation
	2009	2008	2007	
Attapulgite	7	7	6	Allou Kagne, Nianing, Warang et Sébikotane
Phosphate	6	4	3	Mboro, Tobène et Lam-lam
Sable titanifère	1	1	1	(Diogo, Mboro, Lompoul) forment une seule concession
Calcaire	3	3	2	Bandia, Kirène, Pout
Total	17	15	12	

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

VIII.2. VOLUME DES PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES EN 2009

Concernant la production annuelle des mines et carrières, le volume est de l'ordre de 1 123 090 m^3 en 2009, contre 902 700 m^3 en 2008 soit une hausse absolue de 220 390 m^3, correspondant à 24,4%. La presque totalité de cette production vient du Basalte et du Calcaire, avec 1 050 300 m^3, correspondant à 93,5%. La production de Sable et de Latérite couvrent moins du dixième du volume totale, avec respectivement 1,6% et 3,0%. L'épuisement de la plupart des carrières du département de Mbour, en 2009, explique la baisse de plus de 50% de la production de sable, qui est de l'ordre de 17 900 m^3 en 2009, contre 40 800 m^3 en 2008.

Tableau n°8.3 : Volume de production des Mines et Carrières en 2009, 2008 et en 2007

Type	Volume (en m^3) en (année X)		
	2009	2008	2007
Attapulgite	21 140	ND	-
Sable	17 900	40 800	33 282
Latérite	33 750	30 500	140 490
Calcaire	546 450	412 000	300 556
Basalte	503 850	419 400	267 753
Gré	ND	-	800
Argile	-	-	-
Phosphate	-	ND	-
Sable titanifère (Zircon)	-	ND	-
Total	1 123 090	902 700	742 881

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Thiès

VIII.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Pour l'essentiel, les difficultés, répertoriées en 2009, restent liées à (aux) :

- la cherté de l'énergie (coût élevé du Kwh) de la SENELEC) et des autres facteurs de productions ;
- l'insuffisance de l'électrification rurale ;
- la faible diversification du tissu industriel régional ;
- blocages de l'extraction, par les villageois, lors des manifestations contre le sous emploi dans les carrières ;
- les nombreuses difficultés rencontrées par les industries textiles de la région

Cependant le renforcement de l'industrie minière de la région passe par la levée des contraintes précitées, à savoir :

- la mise en valeur des autres ressources minières de la région ;
- la facilitation de l'implantation de PME/PMI (dans le domaine agro-alimentaire) ;
- mettre en place un comité de suivi regroupant la population locale, les exploitants et l'administration pour mieux gérer les problèmes liés aux carrières ;
- la promotion du développement de filières de formation en rapport avec les potentialités de la région.

CHAPITRE IX : ARTISANAT

Encadré n°9.1 : Définition de l'Unité Artisanale

Une unité artisanale peut être définie comme étant une entreprise exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de services à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles et dont le nombre d'employés salariés permanents ne dépasse pas 5 (cinq), hormis les aides-familiaux et les apprentis.

Ainsi, est considérée comme unité artisanale toute entreprise remplissant cumulativement les trois (3) critères suivants :

a) exercer une activité mentionnée dans l'arrêté N° 06300 du 06 Septembre 1998 modifiant l'arrêté N° 05550 du 10 Mai 1988 fixant la liste des activités artisanales (voir la liste annexée au manuel d'instructions) ;
b) avoir au plus cinq (5) salariés permanents quelle que soit la forme juridique, non compris les aides-familiaux et les apprentis ;
c) disposer d'une gestion unique.

Source : Rapport Technique-RNUAS 2004

L'artisanat est un secteur très dynamique dans la région avec trois (03) villages artisanaux, dont l'un est situé dans le département de thiès et les deux autres dans le département de mbour et à saly portudal. Ces trois villages artisanaux sont sous la gestion de la chambre des métiers de Thiès. Il existe un quatrième village artisanal, qui n'est pas géré par la chambre des métiers et qui se trouve à tivaouane. L'artisanat intéresse plusieurs secteurs d'activités dans la région de Thiès (agriculture, pêche, tourisme…). Il peut être réparti en trois catégories : l'artisanat de production, de service et d'art.

IX.1. EVOLUTION DES INSCRITS

En 2009, la région dénombre 6 038 artisans toutes sections confondues contre 4 726 en 2008, soit une augmentation relative de près de 27,8%, correspondant à un nombre de 1 312 artisans nouvellement inscrits. Comme pour les autres années, la section production regroupe le plus grand nombre d'artisans avec 731, correspondant à un peu plus de la moitié des artisans, avec 55,7%, suivi des sections de service et d'art avec respectivement 26,7% et 17,6%.

Tableau n°9.1 : Evolution du nombre total d'artisans inscrits par section entre 2005 et 2009

Années / Section	2005	2006	2007	2008	2009
Production	1 955	1 993	2 106	2 179	2 910
Service	1 101	1 115	1 139	1 208	1 558
Art	1 230	1 233	1 261	1 329	1 560
Total	4 296	4 351	4 516	4 726	6 038

Source : Chambre des Métiers de Thiès

La répartition selon l'espace géographique, en 2009, est identique par rapport à l'année passée, avec 894 artisans inscrits localisés dans le département de Thiès, correspondant à 68,1%, le département de Tivaouane suit avec 17,1% et Mbour vient en troisième position avec 193 inscrits, correspondant à 14,7%.

Il est à noter que le nombre d'artisans nouvellement inscrits en 2009 est le sextuple de celui relevé en 2008 (il est passé de 210 en 2008 à 1 312 en 2009). Cet état de fait s'explique par l'élection présidentielle des chambres de métiers qui devait se tenir le 20 novembre 2009 et qui nécessitait au préalable l'inscription en tant qu'artisan avant de prétendre au droit de vote.

Tableau n°9.2 : Nombre d'artisans inscrits par section selon le département en 2009

Département / Section	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Production	82	536	113	731
Service	24	253	73	350
Art	87	105	39	231
Total	193	894	225	1312

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Notons que parmi les artisans inscrits à la chambre des métiers dans la section « production », 73,3% sont localisés dans le département de Thiès, contre 76,7% en 2008. Cela est sans doute dû à la proximité de la structure de tutelle, à l'importance de ce département dans l'économie régionale (présence d'industries et de sous-traitants du secteur informel) et à la sensibilisation sur tous les avantages de cette inscription. Contrairement à l'année 2008, le département de Tivaouane suit avec (15,5%) contre 5,5% en 2008. Bien que quelques industries extractives soient localisées dans ce département, cette situation s'explique surtout à cause de l'élection présidentielle de la chambre des métiers (citée ci-dessus). Mbour vient en troisième position avec 11,2% des inscrits, contre 17,8% en 2008.

Graphique n°9.1 : Répartition des inscrits à la chambre des métiers par section, selon les départements en 2009

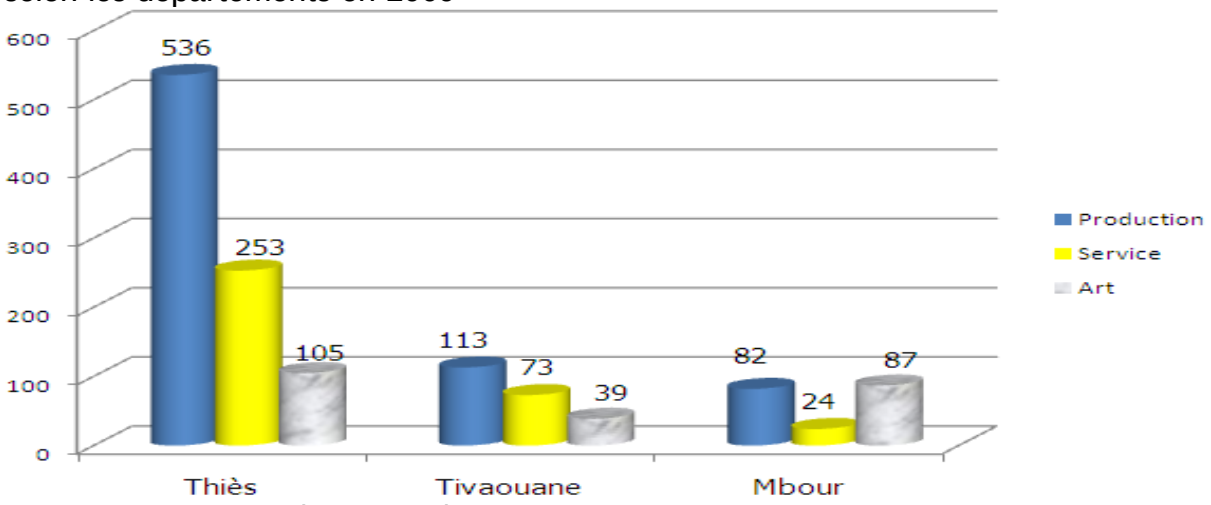

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Le métier d'artisan reste à dominance masculine car un peu moins des trois quart de l'effectif des nouveaux inscrits (72,0%) sont des hommes, il sera donc intéressant de mettre en place des mécanismes pour favoriser davantage l'intérêt de ce secteur pour les femmes.

Tableau n°9.3 : Nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers par sexe selon le département en 2009

Département / Sexe	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Féminin	57	235	75	367
Masculin	136	659	150	945
Ensemble	193	894	225	1312

Source : Chambre des Métiers de Thiès

IX.2. LES CONTRAINTES

En dépit du dynamisme de ce secteur, l'artisanat reste confronté à des difficultés liées au(à)x :

- la faiblesse des équipements de la chambre des métiers ;
- l'insuffisance du niveau d'équipement des artisans ;
- faibles capacités des artisans et de l'encadrement en matière de formulation et de gestion des projets, à la fiscalité, en organisation ;
- l'insuffisance de qualification professionnelle des artisans (manque de formation des artisans surtout dans le respect des normes internationales de qualité ;
- l'insuffisance du budget de la chambre des métiers par rapport à ses missions ;
- l'insuffisance de la promotion au niveau local ;
- caractère informel du secteur ;
- problèmes d'écoulement des produits de l'artisanat vers les marchés extérieurs ;
- la commercialisation des produits du fait de la cherté des matières premières et de la rareté des touristes liés à la crise économique ;
- la compétition des produits artisanaux étrangers ;

IX.3. LES PERSPECTIVES

Les perspectives permettant d'envisager un meilleur développement du secteur artisanal tournent autour de quelques axes :

- la sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'organisation ;
- la formalisation et la fiscalisation du secteur ;
- le développement d'une politique promotionnelle à l'endroit des artisans ;
- l'intégration du secteur dans les itinéraires touristiques ;
- le développement de stratégies appropriées pour accéder aux crédits disponibles pour le secteur artisanal ;

- le renforcement des capacités des acteurs et de l'encadrement, leur permettant ainsi de mieux faire face à la concurrence des produits importés ;
- la réorientation de l'encadrement vers la mobilisation des ressources ;
- le renforcement des infrastructures et des équipements ;
- la facilitation de l'accès au crédit ;
- la mise en place d'un cadre de concertation de l'ensemble des acteurs intervenants dans le secteur de l'artisanat pour une meilleure harmonisation des actions ;
- la réhabilitation des villages artisanaux pour mieux accueillir les circuits touristiques ;
- la redynamisation de la coopération et du partenariat avec les structures étatiques (locaux, régionaux, nationaux, etc.).

ANNEXE : ARTISANAT

Tableau n°9.4 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre des Métiers dans la section production par département depuis 2005

Années / Départements	2005	2006	2007	2008	2009
Mbour	25	31	08	26	193
Thiès	38	05	61	120	894
Tivaouane	05	02	44	64	225
Région	68	38	113	210	1 312

Source : Chambre des Métiers de Thiès

Tableau n°9.5 : Nombre d'artisans nouvellement inscrits par section entre 2005 et 2009

Années / Section	2005	2006	2007	2008	2009
Production	68	38	113	73	731
Service	33	14	24	69	350
Art	30	03	28	68	231
Total	141	55	165	210	1 312

Source : Chambre des Métiers de Thiès

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

CHAPITRE X : TRANSPORT

Bénéficiant d'une position géographique assez favorisée et située au carrefour de nombreux axes, la région de Thiès occupe une position stratégique dans le domaine du transport. Les réseaux de communication de la région de Thiès sont constitués de la route mais également du chemin de fer qui la traverse en plusieurs directions. Pour cause de non disponibilité de l'information sur les statistiques du transport routier (difficultés d'exploitation des données de 2008 fournies), le chapitre ne traitera que du transport ferroviaire.

X.1. TRANSPORT ROUTIER

La région dispose d'un réseau routier assez important composé de routes nationales (RN n° 1, 2, 3), de routes régionales (RR), départementales (RD), de voiries urbaines et de pistes répertoriées. Avec 510 km de routes revêtues en 2005 et 461 km de routes non revêtues, la région de Thiès occupait en 2005 la 7ème place au niveau national[11]. Pour l'année 2007 la région de Thiès a enregistré par le biais de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) une nouvelle vague de construction neuve (voirie urbaine) qui s'étend sur un total de 28 kilomètre 900 mètres, de travaux d'entretien des routes revêtues et de travaux de bitumage.

Une **construction neuve** a été faite sur la voie de contournement Ouest à Tivaouane, elle s'étend sur 14 km, ensuite viennent les voiries de Thienaba (1 km et 500 m), de Keur Mame El Hadj (1 km et 200 m), de Sampathé (900 m), de Chérif Aïdara (950 m), de Pire (2 km), de Ndiassane (2 km et 500 m) et de la base militaire (1 km et 800 m) qui s'étendent globalement sur 10 km et 850 m.

L'état défectueux de certaines routes, la précarité de la voierie rurale, l'étroitesse de son volume pour les départements de Mbour et surtout de Tivaouane et la vétusté du parc automobile régional constituent les principales contraintes liées au transport routier dans la région de Thiès.

X.2. TRANSPORT FERROVIAIRE

La région de Thiès est le point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle est aussi appelée la « Capitale du Rail » car tout le réseau ferroviaire national s'organise à partir de cette région et aussi au regard du siège de l'Ex Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (EX-SNCS), rebaptisé Transrail SA, qu'elle abrite.

La région dispose d'une gare ouverte au trafic international (la gare de Thiès) et de quatre (4) gares secondaires opérationnelles (Khombole, Lam-Lam, Pout et Tivaouane).

[11] Situation Economique et Sociale de Thiès_année 2005

Depuis la privatisation de la SNCS en 2003, qui a donné le nom Transrail, le trafic voyageur (à l'exception de l'axe Thiès – Dakar pour le **trafic voyageur national** et l'axe Bamako – Dakar pour le compte du **trafic voyageur international**[12]) a été supprimé au détriment du trafic marchandises, ce qui fait que les résultats traités concerneront principalement ce trafic marchandises.

Tableau n°10.1 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2009

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
TONNE (000 t)					
Hydrocarbures Mali	10	4,85	48,50	13,1	-62,98
Autres hydrocarbures	0	0,04		0,23	-82,61
Conteneurs	201,88	144,41	71,53	149,47	-3,39
Engrais et pesticides	72	51,64	71,72	33,42	54,52
Céréales	24,65	19,94	80,89	30,05	-33,64
Sel	2,4	0,9	37,50	1,63	-44,79
Sucre et autres produits alimentaires	14,4	25,37	176,18	10,39	144,18
Ciment et matériaux de construction	39,21	54,98	140,22	41,76	31,66
Coton	10,66	4,74	44,47	6,61	-28,29
Attapulgite	119,81	55,28	46,14	62,12	-11,01
Soufre	0	0		-	
Autres	41,53	28,6	68,87	30,22	-5,36
Total	**536,54**	**390,75**	**72,83**	**378,99**	**3,10**
(Nombre de wagons chargés en montée)	*0*	*8 834*		*8 837*	*-0,03*
(Nombre de wagons chargés en descente)	*0*	*1 850*		*2 287*	*-19,11*
Chargement moyen par wagon	*0*	*37*		*34*	*8,82*

Source : Transrail SA

Le trafic marchandises du transport ferroviaire a permis d'enregistrer 390 750 tonnes comme réalisation sur les 536 540 tonnes de prévisions, ce qui correspond à 72,8% de réalisation ; contre 72,1% en 2008. Les prévisions des tonnages sur le transport de sucres et autres produits alimentaires, ainsi que sur le transport de ciment et

[12] Le trafic voyageur international a été supprimé suite à l'accident enregistré le 13 mai 2009 au PK 542.

matériaux de construction ont été entièrement réalisées, avec des taux de réalisation respectifs de 176,2% et 140,2%. Comme pour l'année passée, 2008, le taux de réalisation le plus faible a été obtenu avec le transport de Sel avec 37,5% en 2009, contre 22,2% de réalisation en 2008.

Comme en 2007 et 2008, le tonnage des conteneurs transportés, en 2009, représente un peu plus du tiers (37,0%) des 390 750 tonnes, ensuite viennent le transport d'attapulgite et celui de ciment et matériaux de construction avec chacun 14,1%. Le tonnage d'autres hydrocarbures transportés a été le plus faible, avec juste 40 tonnes, correspondant à 0,01% de l'ensemble. Le transport de soufre n'a pas été effectué.

Entre 2008 et 2009, les réalisations sur le tonnage des onze (11) composantes des produits transportés, huit (8) d'entre eux ont enregistré une baisse (confère tableau n°12.1). Seul les trois (3) produits restants ont enregistrés une hausse en 2009, par rapport aux réalisations enregistrées en 2008. Il s'agit du sucre (pour qui les quantités transportées, 10 390 tonnes en 2008 ; contre 25 370 tonnes en 2009, ont plus que doublé), des engrais et pesticides (33 420 tonnes en 2008 ; contre 51 640 tonnes en 2009) et du transport de ciment et matériaux de construction (avec 41 760 tonnes en 2008 ; contre 54 980 tonnes en 2009).

Graphique n°10.1 : Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2009

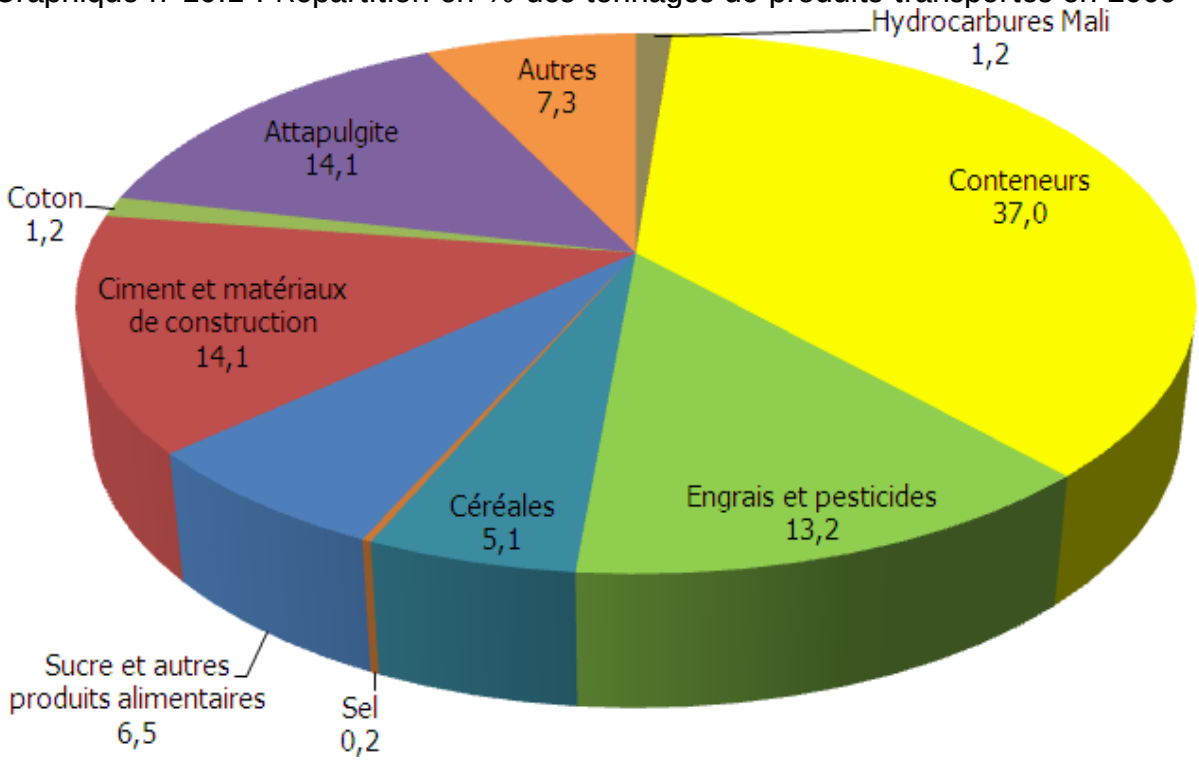

Source : Transrail SA

S'agissant des recettes faites avec le transport marchandises en 2009, 13 890 720 000 francs CFA ont été réalisés sur les 17 282 050 000 francs CFA de prévision, soit un taux de réalisation de 80,4% ; contre 80,2% en 2008. Comme pour les tonnages en sucres et autres produits alimentaires et ciment et matériaux de construction, les recettes obtenues par rapport au transport de ces produits indiquent des réalisations

complètes (les taux de réalisation respectifs ont dépassé 100%, voir tableau n°12.1). Les recettes faites sur le transport de céréales ont aussi comme pour l'année passée, 2008, dépassé la barre des 100% de réalisation. Le transport de sel a eu la plus faible réalisation avec juste 23,8% de réalisation.

Tableau n°10.2 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2009

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
RECETTES (000 000 F CFA)(*)					
Hydrocarbures Mali	375,33	166,41	44,34	539,86	-69,18
Autres hydrocarbures	0	0,36		2,4	-85,00
Conteneurs	10 497,01	7 968,79	75,91	8 181,74	-2,60
Engrais et pesticides	2 500,82	1 739,11	69,54	1 173,51	48,20
Céréales	620,37	622,47	100,34	957,72	-35,01
Sel	76,14	18,1	23,77	49,07	-63,11
Sucre et autres produits alimentaires	546,86	851,33	155,68	391,31	117,56
Ciment et matériaux de construction	1 055,94	1 475,65	139,75	1 174,22	25,67
Coton	313,23	118,76	37,91	162,75	-27,03
Attapulgite	239,01	91,45	38,26	95,89	-4,63
Soufre	0	0		-	
Autres	1 057,35	838,29	79,28	875,01	-4,20
Total	**17 282,06**	**13 890,72**	80,38	**13 603,50**	2,11

Source : Transrail SA

En 2009, plus de la moitié (57,4%) des recettes proviennent du transport de conteneurs, avec 7 968 790 000 francs CFA, suivi du transport d'engrais et pesticides et de ciment et matériaux de construction, avec respectivement 12,5% et 10,6% de la totalité des recettes. Les recettes provenant du transport de sel et autres hydrocarbures sont presque insignifiants avec à peine 0,1% et 0,003% de l'ensemble.

L'évolution positive des recettes de 2009, par rapport à celles de 2008 (2,1% d'augmentation entre 2008 et 2009), est portée par trois (3) produits : le sucre et autres produits alimentaires ont vu leur recettes doublées, passant de 391 milliards en 2008 à 851 milliards en 2009, soit une hausse de 117,6%. En 2ème position viennent les engrais et pesticides, pour qui les recettes sont passées de 1 173

milliards en 2008 à 1 475 milliards en 2009, soit une hausse de 48,2%. Le dernier produit pour qui les recettes ont augmenté entre 2008 et 2009 est l'ensemble, ciment et matériaux de construction, les recettes ont varié de 25,7%. Tous les huit (8) produits restant ont enregistré une baisse de recettes entre 2008 et 2009, surtout pour les hydrocarbures transportés vers le Mali, qui ont enregistré en 2009 des recettes trois fois moins importantes que celles de 2008 (respectivement 166 milliards ; contre 539 milliards).

Graphique n°10.2 : Répartition en % des recettes de produits transportés en 2009

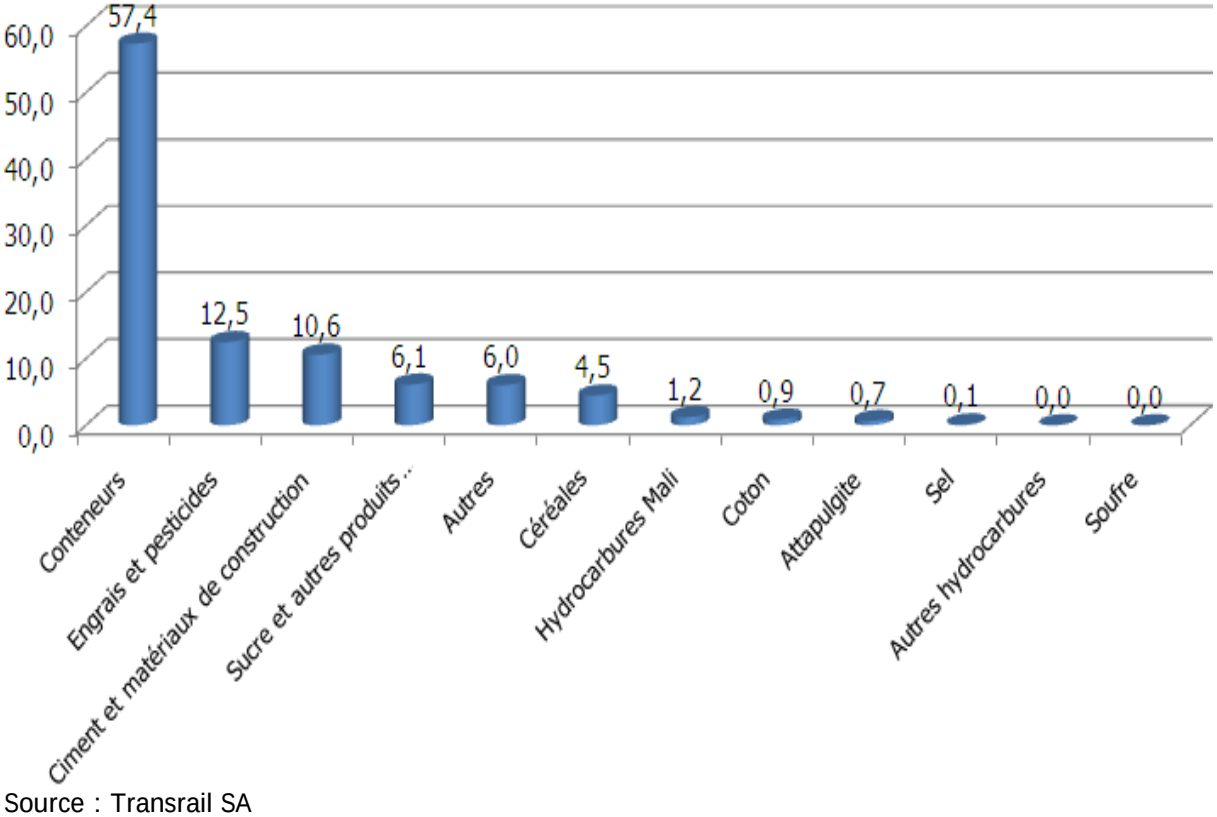

Source : Transrail SA

XII.3. CONTRAINTES

Malgré les tendances favorables constatées dans l'évolution de certains indicateurs (hausse de 3,1% des tonnages et hausse aussi de 2,1% des recettes du transport marchandises entre 2008 et 2009), le transport ferroviaire reste confronté à :

- ☞ la vétusté du réseau et du matériel roulant qui peuvent favoriser des déraillements ;
- ☞ la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- ☞ la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

XII.4. PERSPECTIVES

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- ☞ la redynamisation des activités du fait de l'arrivée de Transrail ;
- ☞ le renouvellement de l'équipement roulant ;
- ☞ la modernisation du réseau ferroviaire ;
- ☞ la reprise du trafic voyageurs sur l'ensemble des principaux axes avec les différents projets du Chef de l'Etat.

ANNEXE : TRANSPORT

Tableau n°10.3 : Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2008

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
TONNE (000 t)					
Hydrocarbures Mali	4,27	13,10	306,61%	21,65	-39,48%
Autres hydrocarbures	-	0,23	-	0,75	-69,48%
Conteneurs	174,31	149,47	85,75%	158,19	-5,51%
Engrais et pesticides	76,36	33,42	43,76%	67,82	-50,73%
Céréales	27,33	30,05	109,94%	17,93	67,56%
Sel	7,35	1,63	22,19%	5,50	-70,37%
Sucre et autres produits alimentaires	18,00	10,39	57,69%	19,85	-47,67%
Ciment et matériaux de construction	55,17	41,76	75,69%	38,31	9,01%
Coton	16,07	6,61	41,16%	6,54	1,08%
Attapulgite	98,81	62,12	62,87%	25,78	140,99%
Soufre	-	-	-	-	-
Autres	48,16	30,22	62,75%	25,77	17,28%
Total	**525,82**	**378,99**	**72,07%**	**388,08**	**-2,34%**
(Nombre de wagons chargés en montée)	*0*	*8 837*		*10 117*	*-12,65%*
(Nombre de wagons chargés en descente)	*0*	*2 287*		*2 584*	*-11,49%*
Chargement moyen par wagon	*0*	*34*		*33*	*1,95%*

Source : Transrail SA

Tableau n°10.4 : Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2008

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice précèdent	Par rapport à l'exercice précèdent
RECETTES (000 000 F CFA)(*)					
Hydrocarbures Mali	160,38	539,86	336,62%	648,88	-16,80%
Autres hydrocarbures	48,09	2,40	4,99%	7,46	-67,81%
Conteneurs	8 748,85	8 181,74	93,52%	7 854,38	4,17%
Engrais et pesticides	2 899,92	1 173,51	40,47%	2 270,59	-48,32%
Céréales	732,49	957,72	130,75%	464,86	106,02%
Sel	233,01	49,07	21,06%	98,43	-50,14%
Sucre et autres produits alimentaires	827,84	391,31	47,27%	619,96	-36,88%
Ciment et matériaux de construction	1 364,18	1 174,22	86,08%	1 179,58	-0,45%
Coton	530,77	162,75	30,66%	239,83	-32,14%
Attapulgite	163,32	95,89	58,71%	42,67	124,74%
Soufre	-	-	-	-	-
Autres	1 257,22	875,01	69,60%	782,52	11,82%
Total	**16 966,07**	**13 603,50**	**80,18%**	**14 209,16**	**-4,26%**

Source : Transrail SA

SECTEURS SOCIAUX

CHAPITRE XI : EDUCATION

La région de Thiès a l'avantage d'être pourvue en infrastructures éducatives. Le secteur éducatif prend en compte le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire et l'enseignement supérieur. Dans ce chapitre seront traités pour chaque secteur éducatif l'offre d'éducation et la demande potentielle.

XI.1. PETITE ENFANCE

En 2009, les structures de prise en charge de la petite enfance sont au nombre de 299 contre 286 en 2008 soit un accroissement de 1,05%. Cet accroissement est surtout dû à une augmentation du nombre de cases communautaires, qui est passé de 131 en 2008 à 153 en 2009. Comme les années précédentes, la plupart des structures se localise à Mbour (196 correspondant à 65,6%, contre respectivement 26,8% pour le département de Thiès et 7,7% pour Tivaouane). Cette situation s'explique par *l'Initiative de Mbour*, qui a permis l'implantation de bon nombre (138 à Mbour ; contre seulement 15 à Thiès) de cases communautaire d'éveil. Néanmoins, le département de Thiès compte plus de la moitié des garderies avec 39, correspondant à 55,7% de l'ensemble).

L'ensemble de ces structures regroupe 20 481 élèves en 2009, correspondant à un taux brut de préscolarisation (TBPS) de 12,96%, contre 11,5% en 2008 pour un effectif de 19 464 élèves.

Tableau n°11.1 : Répartition des structures selon le statut et le département en 2007/2008 et 2008/2009

Département	Case Communautaire		Case des Tout Petits		Ecole Maternelle		Garderie		Total	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Mbour	114	138	31	22	13	13	29	23	187	196
Thiès	17	15	14	14	12	12	37	39	80	80
Tivaouane			7	8	7	7	5	8	19	23
Région	**131**	**153**	**52**	**44**	**32**	**32**	**71**	**70**	**286**	**299**

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Entre 2007 et 2009, on note une prédominance des écoles communautaires (plus de 60%), suivi par les écoles privées (par privé nous entendons : privé catholique, privé laïc et privé franco arabe) avec un peu plus du quart. Quant à la part des écoles publiques, elle s'est accrue passant de 8,2% en 2007 à 13,2% en 2009, soit un gain de 4 points de pourcentage.

Graphique n°11.1 : Evolution de la part des structures de prise en charge de la petite enfance

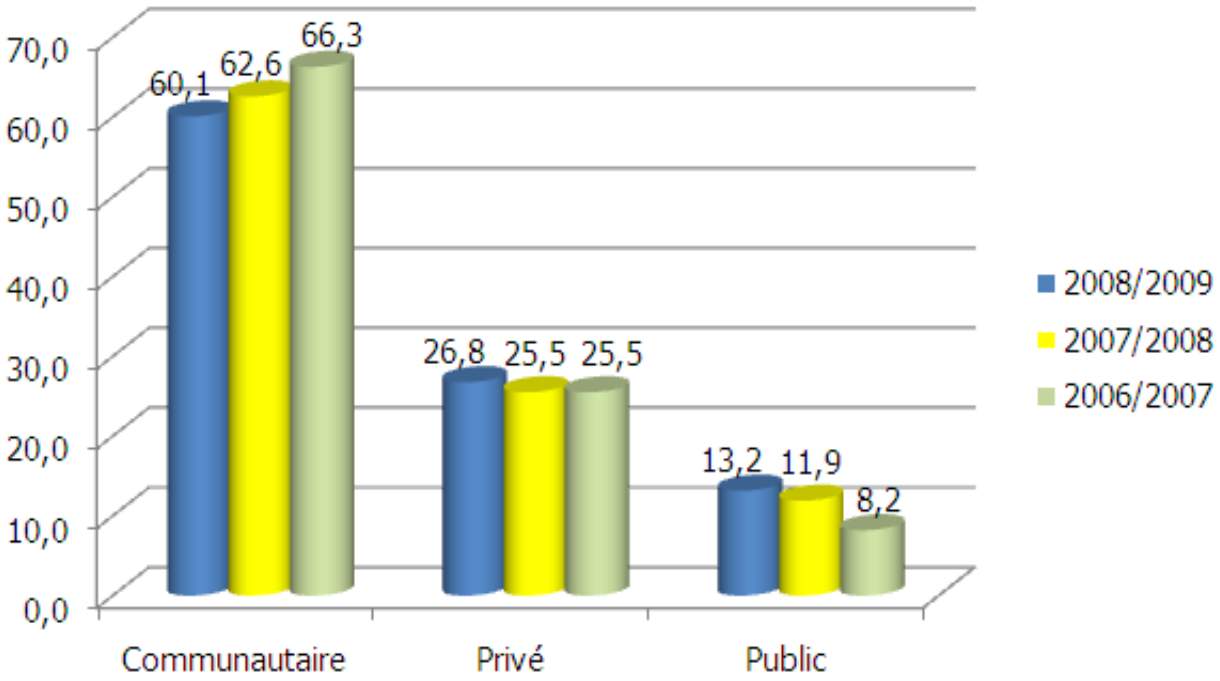

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Au total la petite enfance à Thiès compte 912 sections en 2009 pour 20 481 élèves contre respectivement 1 034 en 2008 pour 19 464 élèves. Ces différentes sections sont composées de :

- la petite section, avec 308 classes en 2009 contre 331 en 2008 ;
- la moyenne section, avec 296 classes en 2009 contre 306 en 2008 ;
- la grande section, (302 classes en 2009 contre 395 pour 2008) ;
- et la classe transitoire, qui s'est localisée à Thiès et Tivaouane avec juste 6 classes.

En 2009, un peu plus de la moitié de l'effectif des élèves (53,8%) est constitué par les filles. Cette situation est quasi similaire pour toutes les 4 sections et par rapport à 2008 (53,5). La scolarisation des filles, dans le préscolaire, est assez satisfaisante, dans les 3 départements. A Tivaouane, 55,4% de l'effectif de la petite enfance est constitué par les filles.

Tableau n°11.2 : Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2007/2008 et 2008/2009

Département	**Petite Section**		**Moyenne Section**		**Grande Section**		**Classe transitoire**		**Total**	
	2008	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**	**2008**	**2009**
Mbour	197	194	186	189	292	199			675	582
Thiès	87	89	77	83	77	81	2	5	243	258
Tivaouane	47	25	43	24	26	22		1	116	72
Région 07/08	331	308	306	296	395	302	2	6	1034	912
Région 06/07	*235*		*238*		*231*		*2*		*706*	

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.3 : Répartition des effectifs par section selon le département en 2008/2009

Département	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	4018	2079	3987	2161	4776	2616			12781	6856
Thiès	2112	1096	1925	1070	1853	1002	25	16	5915	3184
Tivaouane	674	370	573	313	526	299	12	6	1785	988
Région 08/09	6804	3545	6485	3544	7155	3917	37	22	20481	11028
Région 07/08	6606	3538	6218	3332	6622	3526	18	10	19464	10406

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le ratio élèves / section est de 22,5 en 2009 ; contre 18,8 en 2008, ce qui est inférieur à la norme de 30[13] ; mais qui dépasse de loin le ratio de l'année scolaire 2007/2008. Ce ratio est presque similaire dans les trois départements, le maximum est atteint à Tivaouane avec 24,8 élèves par section globalement et 27,0 pour la petite section.

Tableau n°11.4 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008 et 2008/2009

Département	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Mbour	19,1	20,7	21,2	21,1	14,8	24,0			17,8	22,0
Thiès	26,1	23,7	24,2	23,2	24,9	22,9	9,0	5,0	25,0	22,9
Tivaouane	12,1	27,0	9,7	23,9	14,5	23,9		12,0	11,7	24,8
Région	20,0	22,1	20,3	21,9	16,8	23,7	9,0	6,2	18,8	22,5
Région 06/07	24,2		21,6		24,8		18,5		23,5	

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif des enseignants dans le préscolaire est de l'ordre de 814 en 2009 contre 752 en 2008, soit un accroissement annuel de 8,2%. De 15,3% en 2007, la proportion d'enseignants qui relèvent de l'Etat (du public) est passée en 2009 à 19,9%, correspondant en termes d'effectifs à 162.

Tableau n°11.5 : Répartition des enseignants selon l'employeur et le département en 2007/2008 et 2008/2009

Département	Nombre Enseignants							
	Communautaire		Privé		Public		Total	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Mbour	283	313	81	89	43	51	407	453
Thiès	81	62	127	126	76	92	284	280
Tivaouane	15	16	31	46	15	19	61	81
Région	379	391	239	261	134	162	752	814

Source : Inspection d'Académie de Thiès

[13] Rapport national situation éducation 2009.

Un peu moins de quatre enseignants sur cinq pris dans le préscolaire sont des femmes (78,0% contre 22,0% d'hommes). Cette situation est similaire dans tous les trois départements et surtout à Tivaouane où on enregistre 79,0% des enseignants qui sont des femmes.

Graphique n°11.2 : Proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe en 2008/2009

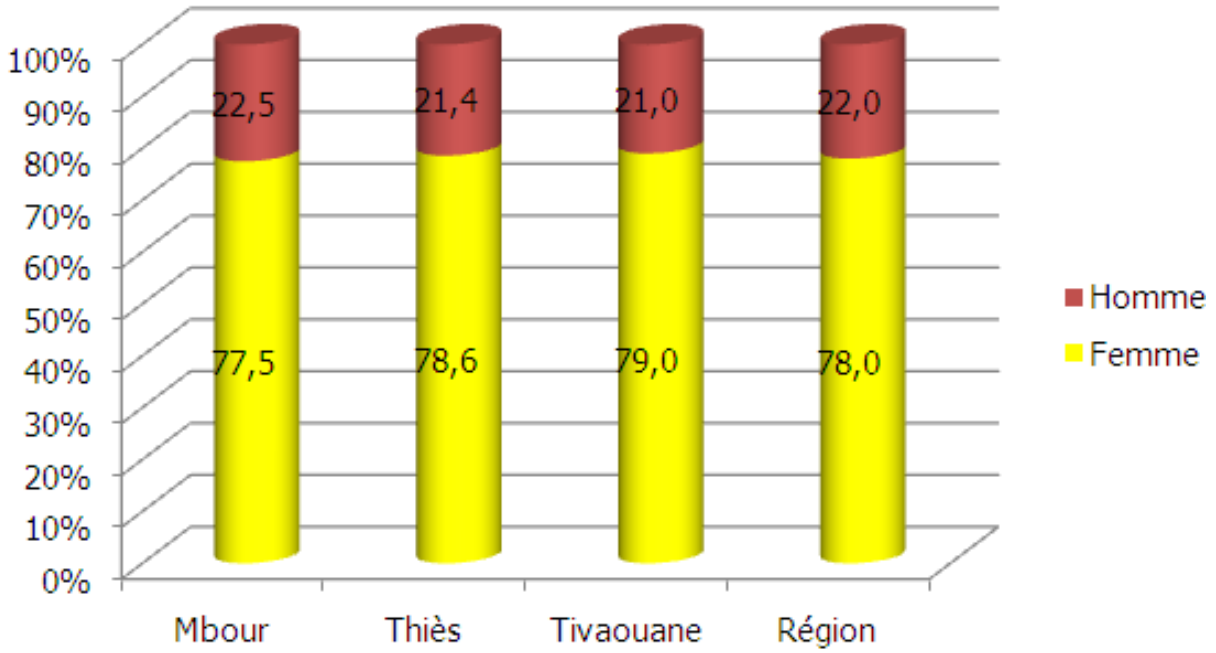

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

La caractéristique la plus remarquable de l'enseignement élémentaire, aussi bien au niveau régional que départemental, est le dynamisme de son réseau scolaire. Il compte, en 2009, 812 établissements contre 788 et 675 respectivement en 2008 et 2006, soit un taux d'accroissement moyen annuel pour la période 2006-2009 de 6,4%.

La plupart des structures d'enseignement de l'élémentaire sont de type public avec 92,2% en 2009 contre 92,5% en 2008. La part des écoles privées est presque stationnaire entre 2008 et 2009, passant respectivement de 7,5% en 2008 à 7,8% en 2009.

Tableau n°11.6 : Répartition des écoles selon le cycle et le département

Département	**Privé**	**Public**	**Total 2009**	**Total 2008**	***Total 2007***	***Total 2006***
Mbour	24	249	273	264	*251*	*220*
Thiès	28	243	271	265	*248*	*223*
Tivaouane	11	257	268	259	*246*	*232*
Région	63	749	812	788	*745*	*675*

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.7 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé Laïc	Privé protestant	Public	Public franco arabe	Total 2009	Total 2008	Total 2007
Mbour	10	5	8	1	249		273	264	251
Thiès	9	7	10	2	241	2	271	265	248
Tivaouane	6	1	4		256	1	268	259	246
Région	25	13	22	3	746	3	812	788	745

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement élémentaire compte 237 043 élèves en 2009, contre 231 721 en 2008. La répartition des effectifs selon les trois départements nous indique que Tivaouane concentre le cinquième des élèves inscrits à l'élémentaire (20,3%), alors que Mbour et Thiès abritant presque le même nombre d'écoles (confère tableaux n°11.8 et n°11.9) présentent chacun presque le double de l'effectif de Tivaouane avec respectivement, 96 514 et 92 378 élèves. Cette situation s'explique par la présence, dans le département de Tivaouane, de foyers religieux qui y implantent des écoles arabes.

Un peu plus de la moitié de cet effectif total est représenté par les filles (50,6%) avec 119 847 élèves. Cette tendance est similaire dans tous les trois départements, surtout à Thiès où on enregistre 51,3% de filles parmi l'effectif total des élèves. La proportion des redoublants est toujours à une tendance à la baisse depuis 2007, elle est passée de 11,7% en 2007 à 9,1% en 2009. Le département de Mbour, où les activités portant sur le tourisme, la pêche, etc, sont très présentes, compte le plus grand nombre de redoublants (près du double du département de Thiès et près du quart de Tivaouane) avec 12 042 élèves concernés, correspondant à 55,6%. Ceci est dû au fait que les enfants de ce département sont plus intéressés par les activités lucratives présentes dans cette zone.

Suivant les six niveaux de l'enseignement élémentaire, l'effectif des élèves est réparti comme suit : le cycle cours d'initiation (CI) regroupe l'effectif le plus élevé avec 50 767 élèves, correspondant à 21,4%, en 2009, contre 48 993 élèves en 2008, correspondant ici à 21,1%. Le dernier cycle de formation, à savoir, « le cours moyen deuxième année » a l'effectif le plus faible avec 31 397, correspondant à 13,2% en 2009, contre 31 168 élèves en 2008, correspondant à 13,5%.

Tableau n°11.8 : Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2009

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	20 976	10 494	18 201	9 052	16 517	8 165	14 591	7 322	14 159	7 294	12 070	6 312	96 514	48 639
Thiès	18 819	9 676	16 767	8 425	15 135	7 846	14 320	7 304	14 475	7 307	12 862	6 867	92 378	47 425
Tivaouane	10 972	5 509	8 625	4 240	7 638	3 722	7 392	3 651	7 059	3 449	6 465	3 212	48 151	23 783
Région	50 767	25 679	43 593	21 717	39 290	19 733	36 303	18 277	35 693	18 050	31 397	16 391	237 043	119 847

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Des 237 043 élèves, 21 656 sont des redoublants, cet effectif représente 9,1% de l'effectif total en 2009, contre 9,5% en 2008. Ce chiffre varie selon le département. Tivaouane et Thiès présente presque le même taux (respectivement 6,7% et 6,9%), tandis que Mbour a toujours le plus grand nombre de redoublants avec 12 042, correspondant à 12,5% de l'effectif des inscrits. Au fur et à mesure que le niveau de formation augmente, on enregistre beaucoup plus de redoublants, ainsi les proportions de redoublants les plus élevées ont été obtenues dans la classe de CM2 avec 19,6% de redoublants au niveau régional en 2009, contre 20,2 en 2008. Le même schéma se dessine pour le département de Mbour qui présente la proportion la plus élevée de redoublants au CM2 avec 21,6% (proportion qui se stabilise car étant estimée à 22,2% en 2008), Thiès vient en deuxième position avec 20,7% (contre 20,6% en 2008) de redoublants au CM2. Le département de Tivaouane présente le plus faible pourcentage de redoublants au CM2 avec 13,9% (contre 15,7% en 2008).

Tableau n°11.9 : Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2009

Département	CI		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	1 898	957	2 111	1 037	1 908	929	1 755	863	1 767	927	2 603	1 368	12 042	6 081
Thiès	51	23	1 649	797	141	67	1 706	818	175	82	2 665	1 462	6 387	3 249
Tivaouane	246	132	665	257	309	150	608	286	502	243	897	447	3 227	1 515
Région	2 195	1 112	4 425	2 091	2 358	1 146	4 069	1 967	2 444	1 252	6 165	3 277	21 656	10 845

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'examen de l'évolution des nouveaux inscrits au cours d'initiation (CI) entre les années académiques 2007/2008 et 2008/2009 montre une tendance à l'accroissement avec un taux annuel de 4,7% dans cette période, qui dépasse le taux national pour la période 2005 – 2009, qui est de l'ordre de 4,2%[14].

La part des filles dans les effectifs nouvellement inscrits en 2009 est de l'ordre de 50,6%, contre 49,9% en 2008. Ce taux est assez proche du taux national qui est estimé à 51,0% en 2009. La répartition par département nous indique qu'en terme de proportion, les situations sont similaires néanmoins, la présence des filles parmi les nouveaux inscrits au CI est surtout remarquée dans le département de Thiès avec 51,4% en 2009

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs totaux dans les écoles élémentaires et la population en âge scolaire. Cet indicateur mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables. En 2009, le TBS au niveau régional a dépassé la barre des 100% et s'est stabilisé à 102,0%, contre 92,5% au niveau national. Cet indicateur (TBS de 102%) indique que le système accueille plus que l'équivalent numérique de la population scolarisable.
Comparé au taux de l'année 2008, le TBS a enregistré un gain de 5,6 point de pourcentage. S'agissant du TBS chez les filles, il est à 105,9%, cette situation est du en partie aux différentes campagnes de sensibilisation et d'incitation pour la scolarisation des filles. Aussi bien en 2009, qu'en 2008, le TBS chez les filles est supérieur au TBS chez les garçons. Au niveau départemental, le TBS s'élève à 114,24% à Mbour, 107,03% à Thiès et 72,69% à Tivaouane.

Un indicateur extrêmement important pour l'atteinte de la scolarisation universelle est le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP). Ce taux correspond à la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième, il est aussi appelé le taux de survie en cinquième année. Il désigne le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement primaire pendant une année scolaire donnée et qui parviendront jusqu'à la cinquième année d'études. Vu les difficultés qu'il y a de pouvoir assurer le suivi d'une cohorte d'écoliers pendant 5 bonnes années, d'un commun accord avec certains partenaires, un proxy est utilisé pour faire le calcul de ce taux. Il s'agit du rapport entre les nouveaux entrants en classe de CM2 et la population de 12 ans.

Encadré n°11.1 : Objectifs TAP d'ici à 2010

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement de cycle. L'objectif est de permettre à 85 % des enfants âgés de 12 ans d'accéder en sixième année d'études à l'horizon 2010.

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2009, le TAP est de 64,2%, dépassant ainsi le taux national qui est de l'ordre de 59,6% ; mais ne faisant pas partie des régions qui ont pu atteindre l'objectif des 85%. La région fait partie des quatre (4) qui ont atteint l'objectif fixé par le SIMULPDEF, qui est d'avoir un TAP de 62%. Par rapport à 2008, ce taux a faiblement évolué avec un gain de

[14] Rapport national situation éducation 2009

0,9 point de pourcentage (63,2%). Réparti selon le sexe, le TAP chez les filles dépasse de 9,4 points de pourcentage celui des garçons (respectivement 69,0% et 59,6%).

Le cycle élémentaire enregistre 6 138 enseignants en 2009 contre 5 655 en 2008 répartis comme suit :

- ☞ 5 573 (90,8%) en 2009, contre 5 162 (90,6%) en 2008, servent dans l'enseignement public ;
- ☞ 565 (9,2%) en 2009, contre 529 (9,4%) en 2008, dans l'enseignement privé.

Tableau n°11.10 : Répartition des enseignants par sexe et par statut selon le département en 2009

Département	Femme		Homme		Total	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Mbour	83	514	148	1 318	231	1 832
Thiès	92	997	154	1 497	246	2 494
Tivaouane	39	363	49	884	88	1 247
Région	214	1 874	351	3 699	565	5 573

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Comme pour l'année 2008, le département de Thiès regroupe l'effectif le plus élevé des enseignants en 2009 avec 2 740, correspondant à 44,6%, ensuite vient le département de Mbour avec 2 063 enseignants (33,6%), Tivaouane vient en troisième position avec 1 335 enseignants (21,7%).

Encadré n°11.2 : Exigence portant sur le niveau des enseignants de l'élémentaire

Au Sénégal, les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées :

- ✍ une formation générale correspondant au niveau d'études du Brevet Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) pour les titulaires de BFEM ou d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour les bacheliers.

Source : Rapport national situation éducation 2009.

Le niveau académique des enseignants de l'élémentaire est vraiment compatible aux normes fixées, car sur la totalité des enseignants du cycle élémentaire, la moitié (50,4%) ont un niveau BFEM en 2009. Mieux encore, presque le même nombre d'enseignants 2 888, correspondant à 47,1%, a un niveau académique supérieur ou égal au BAC.

Graphique n°11.3 : Proportion des enseignants de l'élémentaire en 2009 selon le diplôme académique obtenu

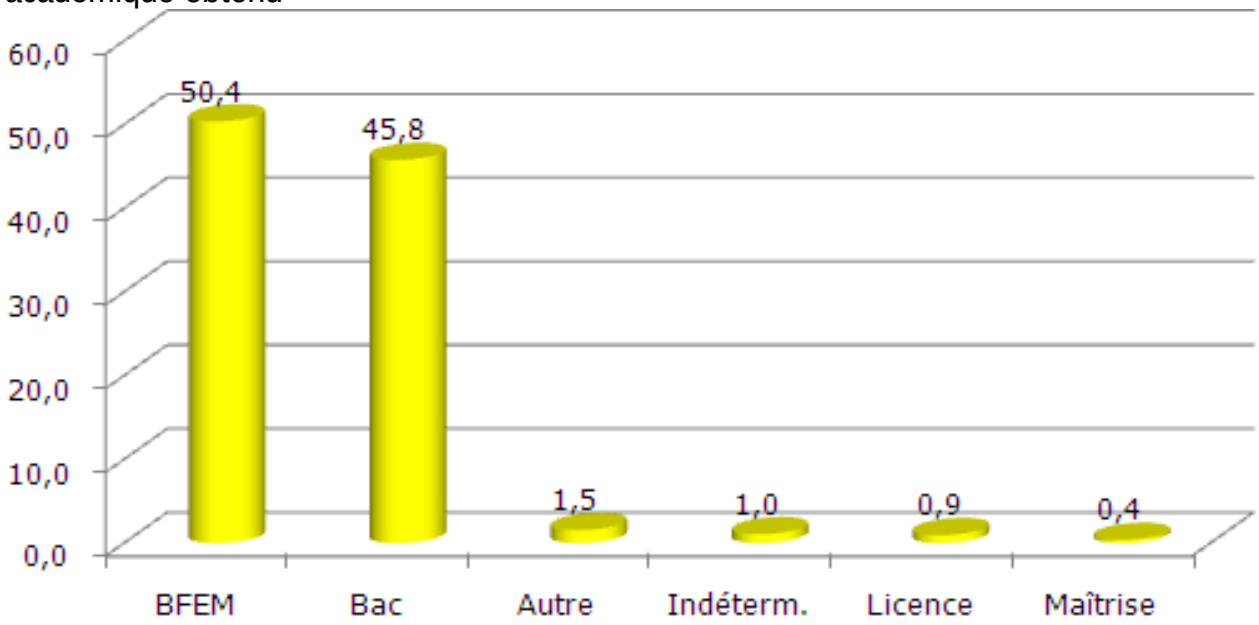

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2009, le diplôme professionnel a pu être déterminé pour 47,2% des enseignants, correspondant ainsi à 2 896 enseignants. Un peu plus des deux tiers (67,4%) de ces enseignants ont un niveau CAP, le tiers restant (32,6%) a un niveau CEAP. Cette situation s'explique par la présence de plus de diplômés des études supérieurs dans le corps professoral de l'élémentaire.

Tableau n°11.11 : Répartition des enseignants par sexe selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2009

Département	Sexe	CAP	CEAP	Indéterm.	Total
Mbour	Femme	94	95	408	597
	Homme	539	223	704	1 466
	Total	***633***	***318***	***1 112***	***2 063***
Thiès	Femme	230	210	649	1 089
	Homme	679	204	768	1 651
	Total	***909***	***414***	***1 417***	***2 740***
Tivaouane	Femme	58	63	281	402
	Homme	351	150	432	933
	Total	***409***	***213***	***713***	***1 335***
Région	Femme	382	368	1 338	2 088
	Homme	1 569	577	1 904	4 050
	Total	**1 951**	**945**	**3 242**	**6 138**

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Les deux tiers de l'effectif des enseignants (66,0%) sont des hommes, le tiers restant constitué par les femmes compte presque autant de diplômés du CEAP que du CAP, respectivement 368 contre 382. Par contre, la situation est tout autre chez les hommes, pour qui plus de sept enseignants sur 10 (73,1%) sont diplômés du CAP (confère tableau n°11.11).

Les résultats du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE) observés entre 2006 et 2009 évoluent en dents de scie, passant ainsi de 65,28% en 2006 à 61,76% en 2009. Néanmoins, ce taux est supérieur au taux national qui est de l'ordre de 60,8%. Si la performance de 2008 séparait la région de juste 10 points de pourcentage par rapport à l'objectif de 75% fixé pour 2010, celle de 2009 l'éloigne davantage car plus de 3 points de pourcentage s'y ajoute.

Graphique n°11.4 : Evolution des taux de réussite au CFEE de 2006 à 2009

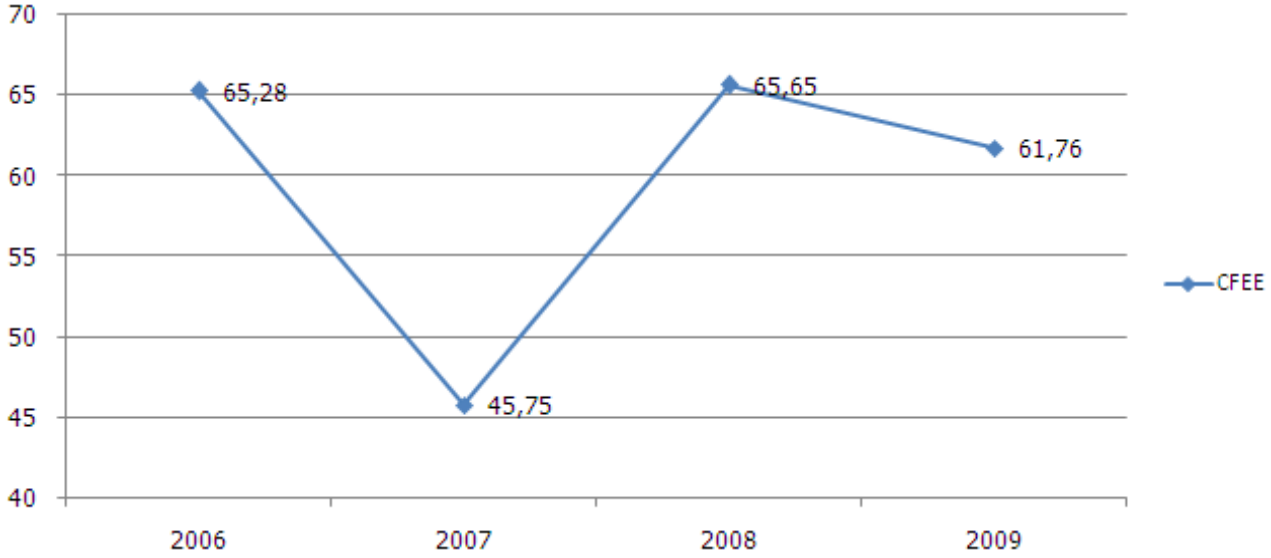

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XI.3. ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE

Le réseau d'établissements d'enseignements moyen secondaire a encore augmenté de huit écoles (tout statut confondu). Il compte 143 établissements en 2009, contre 135 en 2008. Cette variation est due en partie au recensement de 6 nouvelles écoles publiques.

Entre les années 2008 et 2009 la configuration par département n'a pas trop changé pour Tivaouane, avec 21,5% en 2008, on se retrouve avec 21,0%, correspondant à une école en plus. Les départements de Mbour et Thiès ont enregistrés respectivement 2 et 5 écoles en plus par rapport à l'année académique 2007/2008.

Graphique n°11.5 : Evolution du nombre d'écoles selon le statut entre 2006/2007 et 2008/2009.

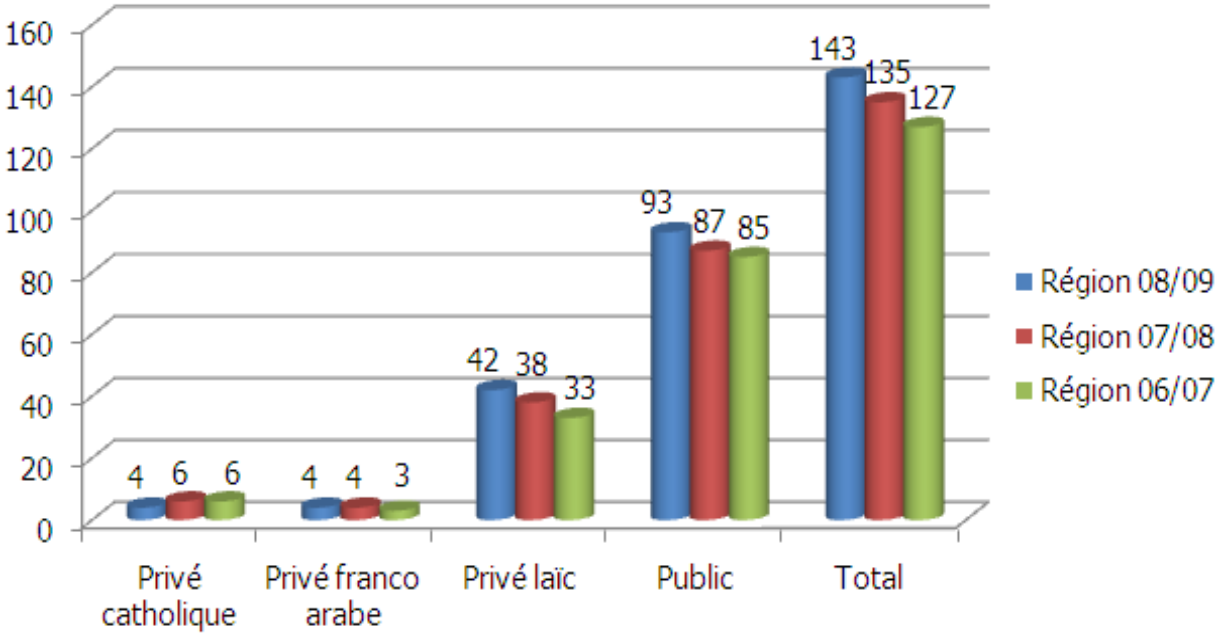

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.12 : Répartition des écoles selon le statut et le département

Département	Privé catholique	Privé franco arabe	Privé laïc	Public	Total
Mbour	2	2	11	32	47
Thiès	2	2	24	38	66
Tivaouane			7	23	30
Région 08/09	4	4	42	93	143
Région 07/08	6	4	38	87	135
Région 06/07	6	3	33	85	127

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le cycle moyen est partagé en groupes pédagogiques, qui sont au nombre de 1 215 en 2009, contre 1 536 en 2008, et qui regroupe :

- la 6ème avec 342 classes, contre 308 en 2008 ;
- la 5ème avec 300 classes, contre 294 en 2008 ;
- la 4ème avec 295 contre 284 en 2008 ;
- et la 3ème avec 278, contre 251 en 2008.

Entre 2006 et 2009, le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de groupe pédagogique tous niveaux confondus est de 16,7%, passant ainsi de 765 à 1 215 (confère au tableau n°11.27 en annexe). Cette situation confirme le dynamisme du réseau scolaire dans l'enseignement moyen à Thiès.

Graphique n°11.6 : Evolution du nombre d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2005/2006 et 2008/2009.

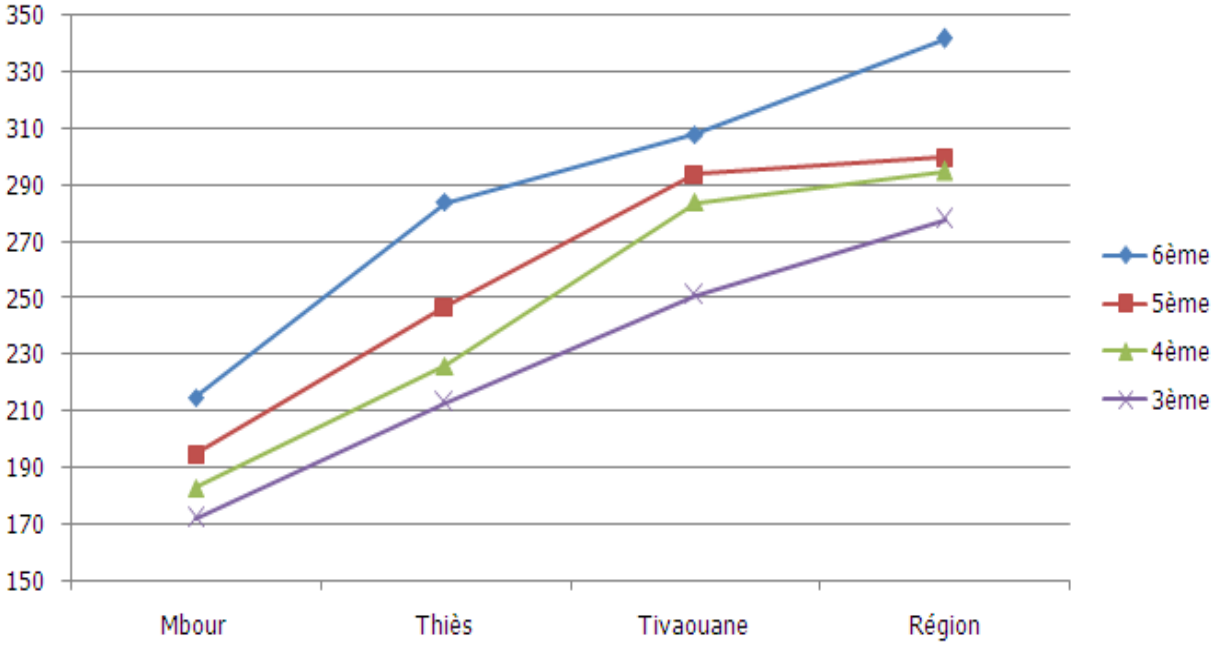

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif des élèves est passé de 61 299 en 2008 à 68 110 élèves en 2009, soit un accroissement annuel de 11,1%. Ce taux d'accroissement est presque similaire à celle de l'année dernière (entre 2007 et 2008) qui était estimé à 11,5%. Cet effectif est composé à 47,9% de filles, correspondant à 32 595 élèves. Cette situation est similaire pour les trois départements.

La répartition selon les niveaux de formation nous indique que plus le niveau est élevé, plus le nombre d'élèves diminue, cette situation fait que les classes de 6ème concentrent les effectifs les plus élevés avec un peu moins du tiers des élèves, correspondant ainsi à 20 270 élèves (29,8%), dont 9 846 filles (48,6%). A l'opposé dans les classes de 3ème, qui sont des classes d'examen, on dénombre 15 003 élèves, correspondant à 22,0% (dont 47,4% de filles) de l'effectif total du cycle.

Tableau n°11.13 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2009

Départe-ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	6975	3382	6246	3015	5637	2676	4876	2340	23734	11413
Thiès	9282	4580	7102	3519	7331	3653	7390	3595	31105	15347
Tivaouane	4013	1894	3320	1510	3201	1252	2737	1179	13271	5835
Région	20270	9856	16668	8044	16169	7581	15003	7114	68110	32595

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Des 68 110 élèves, 10 727 sont des redoublants, correspondant à 15,7%. La répartition par département nous indique que Tivaouane présente le plus grand nombre de redoublants parmi ses élèves en 2009 avec 19,1%, suivi de Mbour avec 16,3% et Thiès avec 13,9%. Entre les classes de 6ème et celles de 3ème, le nombre de redoublants est multiplié presque par 5, passant au niveau régional de 2 316 à 10 727 redoublants. Les redoublants dans la population féminine ont le même comportement que dans l'ensemble, avec 15,8%, correspondant à 5 145 redoublants (48,0% sur l'ensemble des redoublants) au niveau régional sur l'ensemble des filles du cycle moyen.

Tableau n°11.14 : Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2009

Départe ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	877	422	749	353	859	428	1382	686	3867	1889
Thiès	948	411	730	325	943	449	1704	830	4325	2015
Tivaouane	491	237	514	235	595	268	935	501	2535	1241
Région	2316	1070	1993	913	2397	1145	4021	2017	10727	5145

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement secondaire comptabilise 20 910 élèves en 2009, contre 16 636 en 2008 et 15 131 en 2007, correspondant ainsi à un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 17,6%. Cet effectif compte en 2009, 8 938 filles (42,7%). Cette situation est presque similaire dans les trois départements, 43,6% (respectivement 42,2% et 40,9%) à Thiès (respectivement à Mbour et Tivaouane).

Tableau n°11.15 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2008/2009

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2724	1152	2015	865	2127	880	6866	2897
Thiès	3934	1875	3345	1351	3709	1565	10988	4791
Tivaouane	1166	480	995	423	895	347	3056	1250
Région	7824	3507	6355	2639	6731	2792	20910	8938

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La répartition des élèves par série nous indique que le tiers (34,4%) de l'effectif des élèves des séries scientifiques est constitué de filles, tandis que 48,6% des élèves des séries littéraires sont des filles. Globalement pris, près de sept (7) filles sur dix (10) sont des littéraires (66,9%) en 2009 au niveau régional.

Tableau n°11.16 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2009

Département	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	4364	2502	2068	829	6866	2897
Thiès	6047	4941	3043	1748	10988	4791
Tivaouane	1880	1176	866	384	3056	1250
Région	12291	8619	5977	2961	20910	8938

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Les taux de redoublants au secondaire sont proches de ceux du cycle moyen avec 15,1% de redoublants au niveau régional, correspondant à 3 166 élèves, parmi lesquels, les 42,1% (correspondant à 1 334 filles) sont constitués par les filles. La répartition par département nous indique que le taux le plus élevé est obtenu à Mbour avec 19,1%, correspondant à 1 313 élèves. Toujours au niveau du département de Mbour le cinquième des inscrits des séries scientifiques (20,0% correspondant à 501 élèves sur 2 502 inscrits) est composé de redoublants.

Tableau n°11.17 : Répartition des effectifs des redoublants du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2009

Département	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	812	501	369	134	1313	503
Thiès	806	658	425	236	1464	661
Tivaouane	210	179	108	62	389	170
Région	1828	1338	902	432	3166	1334

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Encadré n°11.3 : Exigence portant sur le niveau des enseignants du moyen secondaire

Les enseignants du moyen secondaire regroupent le personnel dispensant des cours dans le cycle moyen (de la sixième à la troisième) et/ou dans le cycle secondaire (de la seconde à la terminale).

Dans le premier, les enseignants sont titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECEM). Toutefois, on retrouve des chargés de cours au niveau du moyen qui souvent sont des instituteurs ayant le BAC.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le diplôme requis est le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES). A ce niveau également, on retrouve aussi bien les titulaires du CAEM que du CAECEM.

Depuis l'avènement des vacataires, certains enseignants sont sans diplôme professionnel.

Source : Rapport national situation éducation 2009.

L'effectif des enseignants dans le moyen secondaire, qui est de l'ordre de 2 091 en 2009, contre 1 878 en 2008, est inégalement réparti selon les trois départements. Thiès concentre un peu moins de la moitié de l'effectif, avec 955 enseignants, correspondant à (45,7%), contre 846 en 2008, suivi du département de Mbour qui compte le tiers de l'effectif avec 685 enseignants, correspondant à 32,8%, contre 620 en 2008, Tivaouane vient en troisième position avec 451 enseignants, correspondant à 21,6% de l'effectif régional.

En 2009, un peu plus de la moitié (52,6%) des enseignants du moyen secondaire ont pu être identifiés à partir de leur diplôme professionnel, ceci place la région en seconde position juste après Dakar, comme étant celle où on trouve le plus de personnel qualifié dans l'enseignement moyen secondaire. Les enseignants dont le diplôme n'a pu être identifié ou ont un autre diplôme, représentent 47,4%. Ce fort taux est du au fait que 45,6% sont des contractuels ou des vacataires qui pour la plupart n'ont pas encore reçu de formation spécialement destiné au métier

d'enseignants. Près des trois quart des enseignants identifiés (73,8%) disposent d'un CAEM ou d'un CAECEM, le quart restant (26,2%) sont diplômés d'au moins d'un CAP.

Graphique n°11.7 : Proportion des enseignants identifiés selon le diplôme professionnel en 2009.

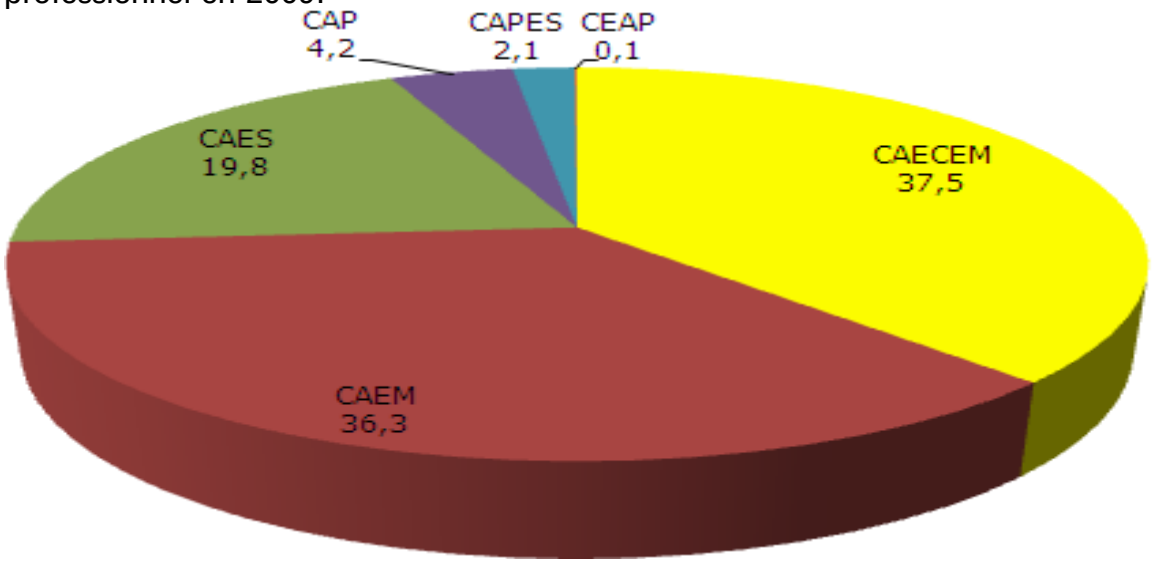

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La part des femmes enseignantes dans le moyen secondaire est de l'ordre de 17,2% en 2009, contre 16,0% en 2008. Ce taux est beaucoup plus important dans le département de Thiès avec 19,7%. Comparée à la part des femmes enseignantes dans l'élémentaire (qui est de 34,0% en 2009), elle est en baisse.

Tableau n°11.18 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2009

Département	Femme								Total Femme
	Autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CEAP	CAPES	Indéterm.	
Mbour	20	22	18	6	3		1	30	100
Thiès	106	35	32	11	2	1		1	188
Tivaouane	33	9	7	7	2		1	13	72
Région	159	66	57	24	7	1	2	44	360

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.19 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2009

Département	Homme							Total Homme
	Autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CAPES	Indéterm.	
Mbour	118	120	107	56	20	9	155	585
Thiès	275	179	168	94	4	8	39	767
Tivaouane	87	48	67	44	15	4	114	379
Région	480	347	342	194	39	21	308	1731

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La répartition des enseignants selon leur statut dans le métier nous indique qu'un peu moins des trois cinquième (54,3%) des enseignants sont des fonctionnaires ; contre 45,6% qui sont des contractuels ou des vacataires. La proportion de ces deux derniers groupes explique le pourcentage des 47,4% d'enseignants non identifiés à partir de leur diplôme professionnel. Ces derniers n'ont pas encore reçu de formation à la Facultés de Sciences et Techniques pour l'Education et la Formation afin de passer l'examen professionnel.

Tableau n°11.20 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2009

Département	Contractuel	Fonctionnaire	Stagiaire	Vacataire	Total
Mbour	251	374		60	685
Thiès	331	567	1	56	955
Tivaouane	207	195		49	451
Région	789	1136	1	165	2091

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'évolution de ces quelques indicateurs entre 2006 et 2009 atteste de la bonne tenue du secteur éducatif ; malgré l'existence de certaines contraintes. Hormis le cycle de l'enseignement secondaire, pour qui l'évolution des indicateurs n'est pas uniforme, l'ensemble des autres cycles de formation présentent ici des taux brut de scolarisation ainsi qu'un taux d'achèvement qui augmentent entre 2006 et 2009, aussi bien pour le global que pour les filles.

S'agissant de l'élémentaire, en 2009, le Taux Brut de Scolarisation pour le global a dépassé la barre des 100% aussi bien pour le global que pour les filles. Cette situation s'explique par les efforts de l'Etat dans le préscolaire avec la construction de cases des tout petit, la promotion de la scolarisation des filles, ainsi que la création du nouveau lycée technique.

Exception faite de l'évolution du taux d'admission au Brevet de Fin d'Etudes Moyen (BFEM), qui a enregistré un gain de 8 points de pourcentage entre 2008 et 2009 (le taux de réussite est passé de 26,74% en 2008 à 34,51% en 2009), les taux d'admission aux CFEE et aux BAC ont enregistré chacun une baisse respective de 4 et 8 points de pourcentage en valeur absolue entre 2008 et 2009 (voir tableau n°13.20). Cette situation s'explique d'une part par la baisse du niveau des élèves, qui découle des innombrables perturbations (débrayages, grèves, etc.) qui minent depuis un certain temps le système éducatif, d'autre part par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les différents corps (fonctionnaire, contractuel, vacataire, etc.). Cette situation impactera inévitablement dans la qualité de la formation supérieure des générations à venir.

Tableau n°11.21 : Quelques indicateurs du secteur de l'éducation entre 2006 et 2009

Indicateurs	2006	2007	2008	2009
Préscolaire				
Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS) en %		10	11,50	12,96
Elémentaire				
TBS Global en %	88,70	94,10	96,40	101,99
TBS Filles en %	86,80	98,49	101,64	105,85
TAP en %		56,11	63,26	64,20
Enseignement Moyen				
TBS en %	36,20	37,63	41,25	47,03
TBS Filles en %	34,20	38,59	42,83	51,27
Enseignement Secondaire				
TBS en %	16,70	14,91	16,05	18,85
TBS Filles en %	12,20	13,28	15,18	15,30
Examen				
CFEE en %	65,30	45,80	65,65	61,76
BFEM en %	36,60	43,20	26,74	34,51
BAC en %	53,80	51,20	46,30	38,00

Source : Inspection d'Académie de Thiès

XI.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le réseau de l'enseignement supérieur se densifie avec la réalisation effective de l'université de Thiès en janvier 2007[15]. A côté de cette université, il y a aussi des écoles de formations professionnelles public et privée, surtout, qui sont présentes dans la région.

XI.4.1. UNIVERSITE DE THIES

La particularité de cette université réside dans la diversité de sa composition. Il s'agit, en effet, de la fédération de structures de formation et de recherches déjà existantes et des structures nouvellement créées. L'Université de Thiès regroupe en 2009 au total : 1 institut, 1 école et 3 Unité de Formation et de Recherche (UFR) qui sont les suivants :

- l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ou ex ENCR de Bambey),
- l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (UFR SES),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie (UFR SET),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR SS).

Tableau n°11.22 : Situation de l'enseignement supérieur à l'université de Thiès, en 2007, 2008 et 2009

Structures	Pers. Enseign. et de Recherche			Pers. Adminis. Techn. et de Service			Etudiants		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Rectorat	-	-	4	-	-	40	-	-	-
EPT	35	-		65	-		171	-	
ENSA	21	22	22	56	50	44	132	142	153
ISFAR	14	16	15	35	36	34	133	141	160
ESSTE	15	3	-	3	-	-	132	-	-
UFR SES	6	9	10	2	7	11	72	430	756
UFR SET	1	4	8	-	-	3	50	138	205
UFR SS	NC	4	4	NC	3	6	NC	66	66
Total	92	58	63	161	96	138	690	917	1 340

Source : Université de Thiès/Rectorat

[15] www.thies.univ.sn

Bien que sa mise en place soit assez récente, l'université de Thiès présente une évolution à la hausse des effectifs de ces étudiants entre 2007 et 2009. De 690 étudiants en 2007, il est passé à 1 340 en 2009, soit un accroissement annuel relatif de 39,4%. Cet accroissement a été amoindri par la séparation des corps intervenue entre l'université de Thiès et les écoles de formation (à savoir l'EPT et l'ESSTE), qui étaient comptabilisées en 2007 dans l'université de Thiès. Parallèlement il y a aussi les UFR SES et UFR SET qui ont surtout contribué à cette atteindre ce niveau.

XI.4.2. AUTRES ECOLES OU INSTITUTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Hormis la formation dispensée à l'université de Thiès, la région comptabilise d'autres écoles de formation[16] telles que :

- l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT ou ex ESP _ Centre de Thiès),
- l'Ecole Supérieure des sciences de la Terre et de l'Environnement (ESSTE ou ex IST de la Faculté des Sciences Techniques de l'UCAD),
- l'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM),
- l'Institut Privé Africain en Info&Management,
- l'Institut Supérieur de Management (ISM) Mbour,
- l'Institut Supérieur de Management (ISM) Thiès,
- l'ITG Thiès,
- etc (la liste globale se trouve en annexe)

CONCLUSION

Malgré cette situation favorable qui est notée entre 2007 et 2009, l'enseignement supérieur est confronté à quelques difficultés qu'il urge de solutionner. Il s'agit de :

- l'absence d'infrastructures appartenant à l'Université de Thiès ;
- l'obsolescence et l'insuffisance des équipements pédagogiques et de la collection des bibliothèques, qui impactent négativement sur l'efficacité pédagogique et scientifique ;
- la création d'établissements supérieurs sans garantie sur la qualité, qui est un mal du privé (comme c'est actuellement le cas à Dakar), alors que les exigences de qualité se hissent au même niveau partout ;
- la baisse continue du niveau des étudiants, qui est la conséquence des grèves et débrayages incessants durant toute l'année scolaire ;
- etc.

Pour pallier à ces difficultés, des actions peuvent être menées dans une optique d'amélioration du système éducatif. Il s'agit entre autres de :

- l'ouverture de nouvelles structures pédagogiques (UFR des sciences de l'ingénieur et Institut Universitaire de Technologie) pour élargir l'offre de formation, le recrutement de plus de bacheliers ;

[16] En dehors de l'EPT et de l'ESSTE, les autres écoles sont fournies par le site suivant : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Annexe1-2.pdf

- l'affectation d'un terrain et la construction du Rectorat, de l'agence comptable et de la bibliothèque centrale ;
- la mise à disposition de locaux et l'achèvement des chantiers en cours ;
- le développement de nouvelles filières en formation initiale et en formation continue, dans les domaines suivants : réseaux et télécommunication, banque et finance, management de la qualité, sécurité et environnement dans les industries, conseil agricole et rural, gestion des aires protégées, maintenance industrielle, topographe – géomètre, génie électrique et informatique industrielle, génie civil, etc. ;
- l'encouragement et la facilitation au recours à l'enseignement virtuel qui peut constituer une solution alternative à la forte demande dans l'enseignement supérieur ;
- la réorganisation du système éducatif, dans l'optique de miser plus sur la qualité ;
- le renforcement du partenariat ;
- l'élaboration du plan stratégique de l'université.

ANNEXE : EDUCATION

Tableau n°11.23 : Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2007/2008

Département	Communautaire		Privé		Public		Total	
	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP
Mbour	8848	566	2071	70	1115	39	12034	675
Thiès	1829	69	2942	126	1299	48	6070	243
Tivaouane	289	23	691	78	380	15	1360	116
Région	10966	658	5704	274	2794	102	19464	1034

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.24 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2007/2008

Département	Sexe	Nombre d'enseignants			
		Communautaire	Privé	Public	Total
Mbour	Femme	205	72	32	309
	Homme	78	9	11	98
Thiès	Femme	58	110	53	221
	Homme	23	17	23	63
Tivaouane	Femme	12	26	11	49
	Homme	3	5	4	12
Région	Femme	275	208	96	579
	Homme	104	31	38	173

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.25 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département

Département	EFFECTIF			REDOUBLANTS		
	Total	Filles	%Filles	Total RED	RedFilles	
Mbour	93632	46617	49,79%	12794	6283	49,11%
Thiès	90691	46077	50,81%	5903	3003	50,87%
Tivaouane	47398	23230	49,01%	3376	1699	50,33%
Région	231721	115924	50,03%	22073	10985	49,77%

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.26 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2008

Departement	BFEM	BAC	Autre	Licence	indéterminé	Maitrise	Total
Mbour	827	940	120	41	7	8	1943
Thiès	1336	1089	18	20	8	10	2481
Tivaouane	581	622	1	13	9	5	1231
Région	2744	2651	139	74	24	23	5655

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.27 : Evolution du nombre de groupe pédagogique depuis 2005/2006 jusqu'à 2008/2009 par département

Département	6ème				5ème				4ème				3ème				Total			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
Mbour	69	95	101	113	65	84	94	104	66	80	89	101	50	70	75	88	250	329	359	406
Thiès	106	121	146	161	92	106	142	133	87	97	143	135	94	102	125	135	379	426	556	564
Tivaouane	40	68	61	68	38	57	58	63	30	49	52	59	28	41	51	55	136	215	222	245
Région	215	284	308	342	195	247	294	300	183	226	284	295	172	213	251	278	765	970	1137	1215

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.28 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2008

Départe-ment	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	6215	2814	5651	2666	5165	2343	3998	1831	21029	9654
Thiès	7801	3800	7500	3732	6496	3092	6627	3242	28424	13866
Tivaouane	3515	1625	3086	1388	2612	1150	2633	1162	11846	5325
Région	17531	8239	16237	7786	14273	6585	13258	6235	61299	28845

Tableau n°11.29 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007

Département	Sixiéme		Cinquiéme		Quatriéme		Troisiéme		Total	Total Filles *
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles		
Mbour	5370	2452	4791	2220	3936	1718	3891	1742	17988	8132
Thiès	7636	3650	6231	3027	5618	2687	5939	2814	25424	12178
Tivaouane	3485	1550	3185	1322	2442	1046	2471	1068	11583	4986
Région	16491	7652	14207	6569	11996	5451	12301	5624	54995	25296

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.30 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2007

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	95	84	80	70	329
Thiès	121	106	97	102	426
Tivaouane	68	57	49	41	215
Région	284	247	226	213	970

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.31 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2006

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	69	65	66	50	250
Thiès	106	92	87	94	379
Tivaouane	40	38	30	28	136
Région	215	195	183	172	765

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.32 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2007/2008

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2073	858	1583	617	1928	797	5584	2272
Thiès	3299	1497	2378	1016	2511	1056	8188	3569
Tivaouane	1040	470	885	318	939	335	2864	1123
Région	6412	2825	4846	1951	5378	2188	16636	6964

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.33 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2008

Departement	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	3548	2036	1660	612	5584	2272
Thiès	5139	3049	2563	1006	8188	3569
Tivaouane	1683	1181	773	350	2864	1123
Région	10370	6266	4996	1968	16636	6964

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.34 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2008

Département	Femme						Total Femme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	indéterminé	
Mbour	47	6	21	9	3		86
Thiès	71	33	35	8	4	1	152
Tivaouane	37	4	10	7	3	2	63
Région	155	43	66	24	10	3	301

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.35 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2008

Département	Homme							Total Homme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CAPES	indéterminé	
Mbour	308	38	116	59	12	1		534
Thiès	234	169	193	86	4		8	694
Tivaouane	160	43	74	41	10	1	20	349
Région	702	250	383	186	26	2	28	1577

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.36 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2008

Département	Contractuel	Fonctionnaire	Stagiaire	Vacataire	Total
Mbour	193	353	1	73	620
Thiès	255	533		58	846
Tivaouane	144	200		68	412
Région	592	1086	1	199	1878

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau n°11.37 : Liste des établissements de formation professionnelle ou technique

	Étiquettes de lignes
1	Babel coiffure
2	Babista
3	CEP Thiès
4	CETF Mbour
5	CETF Tivaouane
6	CFP Joal Fadiouth
7	CIFOP de Mboro
8	Complexe Prive de Formation Professionnelle
9	CRETF Thiès
10	CRFS Thiès
11	Don Bosco
12	Ec coiffure Sope Serigne Fallou
13	Ecole des Infirmiers et Infirmières MgrDIONE
14	Ecole de Sante Communautaire Bant Mame Yalla Thiès

	Étiquettes de lignes
15	ESIA
16	ESIM
17	ESTI Thiès
18	FEMP Nguekhokh
19	INFOSITS DE Thiès
20	Institut de Formation et de Recherche en Sciences
21	Institut Supérieur de Sante de Mbour (ISS-MBOUR)
22	Institut Technique de Gestion (ITG)
23	IPFI de Thiès
24	IPFP
25	ISEM
26	ISM de Thiès
27	LYCEE ETFP de Thiès
28	Orbit Informatique

Source : ANSD

CHAPITRE XII : SANTE

Le système de santé du Sénégal est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire à trois niveaux proposé depuis 1985 par le bureau régional de la région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec une structuration pyramidale comprenant trois niveaux :

- ✓ l'échelon central, qui inclut le cabinet du ministre, les directions et les services rattachés ;
- ✓ l'échelon régional qui est celui de la région médicale, qui correspond à une région administrative ;
- ✓ l'échelon périphérique correspondant au District Sanitaire (DS).

Etant un document régional, donc ne seront traités dans ce chapitre que les deux derniers échelons.

Encadré n°12.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale

Le DS constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel : curatif, préventif, social et éducatif.

La région médicale, dont l'aire d'intervention correspond à celle de la région administrative, a pour mission :

- d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région ;
- d'organiser la collaboration technique entre toutes les structures régionales de santé ;
- d'assister les structures régionales de santé dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification ;
- d'organiser la formation continue des personnels sanitaires de la région, y compris le personnel communautaire ;
- d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires ;
- d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

Source : Annuaire statistique 2006 MSPM/SNIS

La situation sanitaire de la région reste encore à parfaire tant au niveau de l'accès et de la qualité des soins, que de la mise en œuvre des différents programmes ; malgré les efforts consentis par l'Etat et ses divers partenaires et l'implication de plus en plus poussée des populations dans la gestion du secteur.

XI1.1. INFRASTRUCTURES

La région de Thiès est relativement fournie en matière d'infrastructures sanitaires. Elle totalise neuf (9) districts sanitaires : (Joal, Khombole, Mbour, Mékhé, Poponguine, Pout, Thiadiaye, Thiès et Tivaouane), et comprend : un centre hospitalier régional, un centre de santé par DS, ce qui fait un total de 9 centres de santé.

Tableau n°12.1 : Comparaison normes et réalités région

Ratio	Norme OMS (hbts)	Niveau région en 2007 (hbts)	Niveau région en 2008 (hbts)	Niveau région en 2008 (hbts)
Hôpital	150 000	508 459	793 757	529 171
Centres de santé	50 000	169 486	176 390	176390
Postes de santé	10 000	12 301	12 306	12 211
Cases de santé	Pas de normes définies	-	6 129	259 Cases de Santé Fonctionnelle

Source : Région Médicale/Thiès

Avec un centre de santé par district, les résultats de tableau n°14.1 nous indique que l'indice de couverture « centre de santé/population » au niveau régional s'est stabilisé à un centre pour 176 390 habitants aussi bien en 2009 qu'en 2008. La situation régionale reste toujours déficitaire par rapport à la norme OMS qui est d'un centre de santé pour 50 000 habitants. Cette situation est relative d'un DS à l'autre. Au moment ou le district de Poponguine a pu s'établir en deça de la norme (49 148 habitants), bien que faiblement ; le district de Thiès a en charge près de sept (7) fois (346 570 habitants) la norme internationale. Les districts de Joal et Pout sont les plus proche de la norme sans pour autant l'atteindre avec respectivement 76 407 habitants et 107 946 habitants.

Graphique n°12.1 : Situation de la desserte en centres de santé au niveau des districts par rapport à la norme OMS en 2009

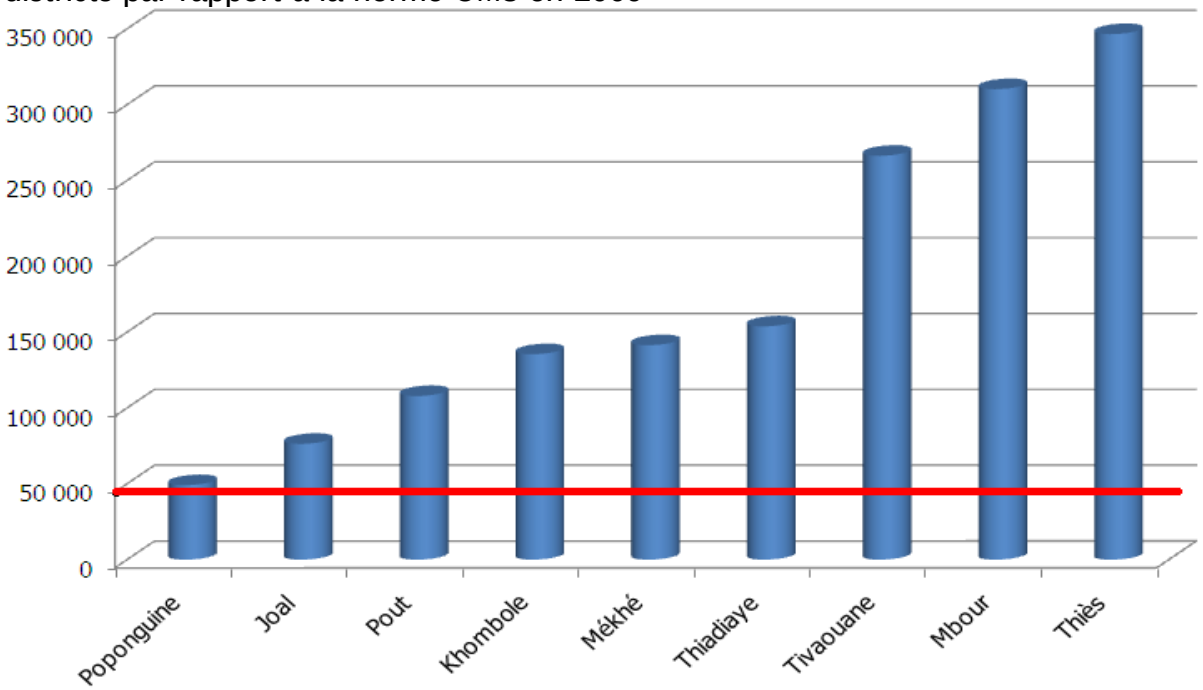

Source : Région Médicale/Thiès

Tableau n°12.2 : Desserte en centres de santé au niveau des districts

Districts Sanitaires	Indice de couverture, centre de santé/population (niveau district)
	2009
Joal	76 407
Khombole	135 514
Mbour	310 283
Mékhé	141 453
Poponguine	49 148
Pout	107 946
Thiadiaye	153 866
Thiès	346 570
Tivaouane	266 328

Source : Région Médicale/Thiès

La situation de la couverture postes de santé par rapport à la population de chaque district est meilleure que celle des centres de santé. Avec une norme de 10 000 habitants pour un poste de santé, la région s'établit en 2009 à 12 211 habitants pour un poste, soit un excédent de 2 211 habitants à prendre en charge. Comparativement à 2008, la situation s'est un peu améliorée avec 12 306 habitants en 2008, soit une variation relative en baisse de 0,8%.

Sur les neuf districts de la région deux ont pu atteindre la norme de la desserte en poste de santé en 2008 et en 2009, il s'agit des districts de Poponguine et Khombole avec respectivement 6 141 habitants et 8 469 habitants pour un poste de santé. Les districts de Mékhé et de Thiès sont assez proches de la norme (surtout Méckhé), sans pour autant l'atteindre, avec respectivement 10 881 habitants et 11 950 habitants. Le district de Thiadiaye a en charge le double de la population requise, avec 21 980 habitants pour un poste de santé.

Graphique n°12.2 : Desserte en postes de santé, pour 2009, au niveau des districts par rapport à la norme OMS

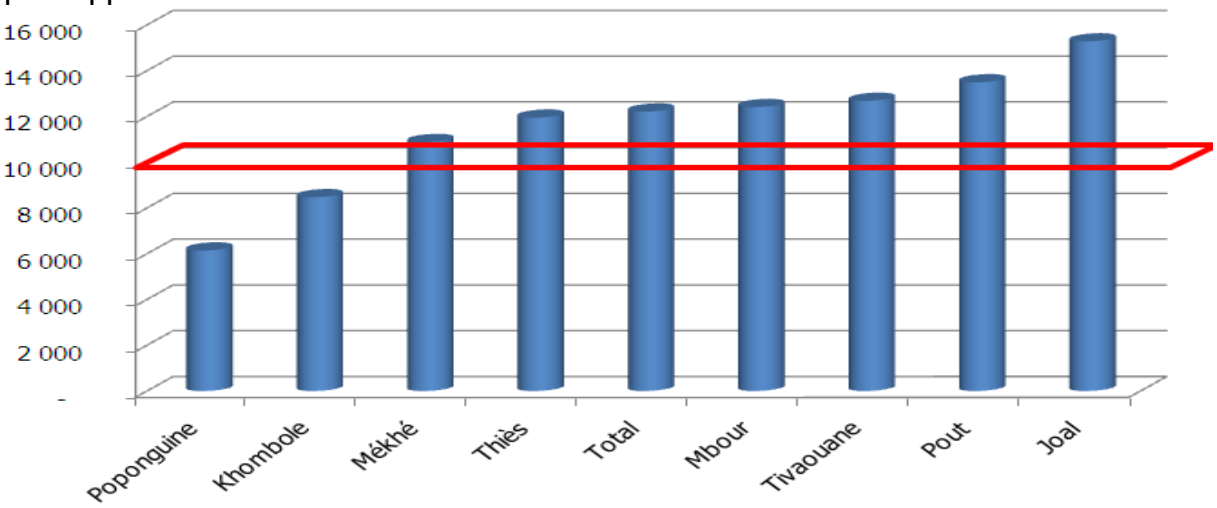

Source : Région Médicale/Thiès

Tableau n°12.3 : Desserte en postes de santé au niveau des districts

Districts Sanitaires	Indice de couverture, poste de santé/population (niveau district)
Poponguine	6 141
Khombole	8 469
Mékhé	10 881
Thiès	11 950
Total	12 211
Mbour	12 411
Tivaouane	12 682
Pout	13 493
Joal	15 281
Thiadiaye	21 980

Source : Région Médicale

XIV.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Globalement, la région compte 340 agents de soins, dont un peu moins du quart (23,5%) est concentré dans le DS de Mbour avec 80 agents. Les districts de Thiès et de Tivaouane suivent avec chacun moins du cinquième de la totalité du personnel de soin avec respectivement 59, correspondant à 17,4% et 54, correspondant à 15,9%. Les districts de Khombole et de Pout ont le plus petit nombre d'agents de soin avec respectivement 7,6% et 5,3%.

Un peu plus des deux cinquième (47,4%) des agents de soins est constitué par les infirmiers diplômés d'Etat, ensuite vient l'effectif des sages femmes d'Etat qui est de l'ordre de 110, correspondant ainsi à 32,4%. Les assistants infirmiers représentent un cinquième (20,0%) du personnel soignant de la région. Le corps des agents sanitaires est en voie d'extinction.

Tableau n°12.4 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2009

Districts Sanitaires	Infirmiers Diplômés d'Etat	Agents Sanitaires	Assistants Infirmiers	Sages Femmes d'Etat	Total agents de soins
Joal	19	ND	ND	11	30
Khombole	9	1	11	5	26
Mbour	31	ND	18	31	80
Mékhé	11	ND	ND	4	15
Poponguine	9	ND	14	6	29
Pout	7	ND	7	4	18
Thiadiaye	24	ND	ND	5	29
Thiès	22	ND	15	22	59
Tivaouane	29	ND	3	22	54
Total	161	1	68	110	340

Source : Région Médicale (personnel des centres et postes de santé)

Tableau n°12.5 : Ratios et normes en personnels de la Région Médicale

Catégories Personnels	Normes	Ratios en 2008 (hbts)	Ratios actuels (hbts) en 2009
Médecins	1/10 000 habitants	52 918	25 605
Pharmacien	Pas de norme définie	793 757	317 503
Dentiste	1/10 000 habitants	158 754	158 752
IDE	1/5 000 habitants	12 027	9 861
Infirmiers et agents sanitaires	Pas de norme		6 930
SFE	1/1 500 FAR	3 830 FAR	3 308 FAR

Source : Région Médicale (personnel des centres et postes de santé)

NB : Les pharmaciens et dentistes privés ne sont pas pris en compte dans ce tableau

Tableau n°12.6 : Ratios de différents personnels de santé par district en 2008 et 2009

Districts Sanitaires	Ratio Médecin par population		Ratio SFE par FAR		Ratio IDE par population	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Joal	18646	25469	856	1598	4387	4022
Khombole	34521	45172	5064	6234	15343	6453
Mbour	50355	51714	4151	2302	10419	10009
Mékhé	66637	70724	33319	8134	12125	12866
Poponguine	15965	16383	2203	1886	5987	5466
Pout	52554	53973	8059	6207	15016	15421
Thiadiaye	74911	76933	8615	7074	24971	6411
Thiès	74911	115524	3528	3565	15339	15500
Tivaouane	51793	133164	2919	2785	9183	9182
Région	52918	25605	3830	3308	12027	9861

Source : Région Médicale

AS : Agent Sanitaire

FAR : Femme en Age de Reproduction

IB : Infirmier Breveté

XII.3. PERFORMANCES DES STRUCTURES SANITAIRES DE LA REGION

XII.3.1. LES CIBLES

La population cible peut être regroupée en trois catégories : les enfants âgés de 0 à 11 mois, ceux âgés de 0 à 5 ans et les femmes en âge de reproduction (FAR). Les deux premiers groupes sont intéressés par les programmes de survie de l'enfant et le troisième groupe par les programmes de santé de la reproduction et de santé maternelle.

Tableau n°12.7 : Répartition des populations cibles par district en **2008 et 2009**

Districts Sanitaires	Enfants 0 à 11 mois		Enfants 0 à 5 ans		FAR	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Joal	2909	2980	14469	14823	17154	17574
Khombole	5151	5285	25624	26290	30379	31168
Mbour	11965	12101	59518	60195	70562	71365
Mékhé	5198	5517	25855	27442	30653	32534
Poponguine	1868	1918	9291	9542	11015	11313
Pout	4099	4210	20391	20942	24175	24828
Thiadiaye	5843	6001	29065	29850	34459	35389
Thiès	13641	13299	67857	66153	80449	78429
Tivaouane	10100	10387	50239	51667	59562	61255
Région	60774	61697	502309	306903	358408	363854

Source : Région Médicale

XII.3.2. LES CONSULTATIONS PRIMAIRES CURATIVES

XII.3.2.1. La morbidité

Encadré n°12.2 : Définition

Morbidité désigne le nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population. L'incidence (nouveaux cas) ou la prévalence (la somme de tous les cas) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie.

Source : http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/vie/d/morbidite_2770/

L'état de morbidité de la population et les causes de morbidité sont de bonnes indications sur l'état de santé d'une population. En 2009, un moins du cinquième (14%) des personnes consultées dans les DS de la région ont souffert d'infections respiratoires aigues (IRA), contrairement à l'année 2008 où la diarrhée était la première cause de maladie avec 28% des consultations. Cette dernière maladie a connu entre 2008 et 2009, une régression de 23 points de pourcentage, se classant en 5ème position avec juste 5% des personnes consultées dans les DS. Cette situation nous laisse croire que les diverses campagnes de sensibilisation (lavage des mains au sortir des toilettes et avant de manger, etc.) des structures en charge de la santé tenues auprès des populations ont porté leur fruit, diminuant ainsi la proportion de malades qui en souffraient en 2008.

Exception faite du DS de Thiès l'information a pu être collectée pour les huit (8) autres DS restantes. Six (6) des huit (8) DS ont présenté comme première cause de morbidité l'IRA et le taux le plus élevé a été obtenu à Khombole, avec 26% des personnes consultées. Les deux (2) DS restantes ont recensé comme première cause de morbidité la toux avec respectivement 14,4% à Pout et 7,4% à Joal. Par rapport aux années 2007 et 2008, une nouvelle maladie a fait son apparition, il s'agit de l'épigastralgie. Présenté comme étant la troisième cause de morbidité à Mékhé (avec 5,4%), il obtient son taux le plus élevé dans le DS de Pout (avec 6,5%) en quatrième

position. Cette modification de la situation de morbidité doit s'accompagner de mises à jour des mesures à prendre pour améliorer cette dernière.

Tableau n°12.8 : Causes de morbidité en 2008 et 2009

Districts Sanitaires	Année	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème
Joal	2009	Toux rhum (7,4%)	IRA (7,15%)	Grippe (6%)	Diarrhée (4,38%)	Plaies (4,33%)
	2008	Grippe (11%)	Diarrhée (7,4%)	Angine (7%)	HTA (6,7%)	Palu (6%)
Khombole	2009	IRA (26%)	HTA (9,31%)	Plaies (7%)	Diarrhées (5,7%)	Epigastralgies (5,47%)
	2008					
Mbour	2009	IRA (15%)	Plaies (8,13%)	HTA (4,7%)	Diarrhées (3,2%)	Helminthiases (3 %)
	2008					
Mékhé	2009	IRA (14,96%)	Grippe (7,87%)	Epigastralgies (5,38)	Traumatismes bucco dentaires (4, 37%	Diarrhées (2,81%)
	2008					
Poponguine	2009	IRA (21%)	HTA (10,83%)	Plaies (8,47%)	Grippe (6,48%)	Epigastralgies (6,32%)
	2008	Palu (29%)	IRA (23%)	Toux (20%)	Grippe (19%)	HTA (17%)
Pout	2009	Toux (14,35%)	IRA (13,84%)	Diarrhées (9,58%)	Parasitologies (6,50%)	Epigastralgies (6,24%)
	2008	Palu (11%)	HTA (7%)	Parasitoses (5,4%)	Anémie (5%)	Grippe (4,5%)
Thiadiaye	2009	IRA (18,35%)	Toux (4,97%)	Plaies (4,95%)	Diarrhées (4,82%)	HTA (3,75%)
	2008	IRA (17%)	Maladies Peau (11%)	Palu (10%)	HTA (5%)	Anémie (4,7%)
Thiès	2009					
	2008	ND	ND	ND	ND	ND
Tivaouane	2009	IRA (10,22%)	Maladies de la Peau (6,42%)	HTA (5.35%)	Anémie (5,31%)	Diarrhées (4,88%)
	2008	Diarrhée (9,3%)	IRA (9,1%)	HTA (6,2%)	Maladies Peau (5%)	Anémie (4,6%)
Région	2009	IRA (14%)	Toux Rhum (8%)	Plaies (6%)	HTA (5,8%)	Diarrhée (5%)
	2008	Diarrhée (28%)	Maladies Peau (18%)	Palu (10%)	Anémie (7,4%)	Maladies œil (7%)

Source : Région Médicale

XII.3.2.2. Le dépistage des cas du VIH

Encadré n°12.3 : Définition

Le virus de l'immunodéficience humaine (**VIH**) est un rétrovirus infectant l'homme et responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (**SIDA**), qui est un état affaibli du système immunitaire le rendant vulnérable à de multiples infections opportunistes. Il a une très importante variabilité génétique et présente ainsi une très grande diversité. Deux types ont été découverts :

- **VIH-1**, le plus présent dans le monde ;
- **VIH-2**, moins contagieux que VIH-1. Il sévit principalement en Afrique de l'Ouest. Il comprend sept (7) sous types à ce jour (de A à H), dont deux (2) majoritaires, le VIH-2A et le VIH-2B.

Au sein de chaque type existent plusieurs groupes qui, à leur tour, comportent des sous-types.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/VIH-1

Les personnes testées positifs dans la région, en 2009, sont estimées à 417, contre 1 339 en 2008. Cette situation peut s'expliquer par la non complétude des données collectées au niveau des DS. Néanmoins, la répartition faite, selon les structures sanitaires, des personnes testées positifs au VIH, en 2009, nous indique que la localité de Mbour passe devant celle de Thiès, contrairement en 2008, avec 33,3% des personnes testées positifs, contre 23,7% en 2008, Mbour concentre le tiers de cette population. Cette hausse est favorisée entre autres facteurs par l'effet tourisme. Thiès vient en deuxième position avec 18,2%, correspondant à 76 personnes testées positifs. Le DS de Thiadiaye présente le taux le plus faible, avec juste 0,5%, correspondant à 2 personnes testées positifs.

Graphique n°12.3 : Proportion des personnes testées positifs selon les structures sanitaires en 2009.

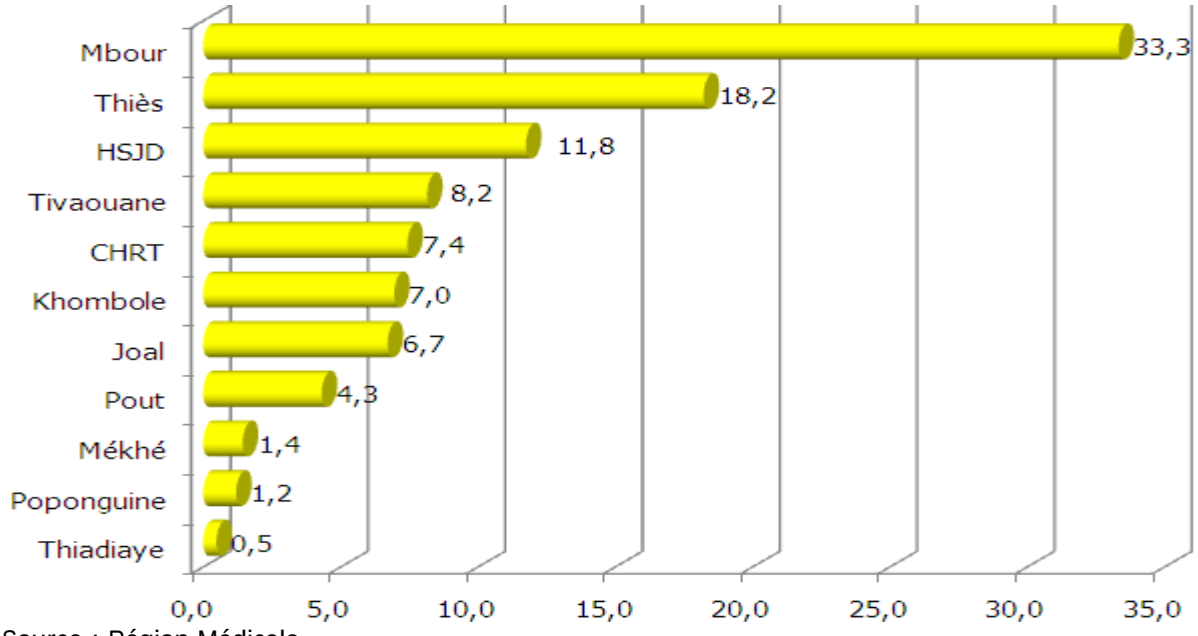

Source : Région Médicale

XII.3.2.3. La Tuberculose

En 2009, 1 612 cas de tuberculose ont été enregistrés dans la région, parmi lesquels près des trois quart (70,0%) sont des nouveaux cas (TPM+). Les frottis négatifs représentent 14,6%, correspondant à 236 cas. Comme pour le VIH, les DS de Thiès et Mbour concentrent le plus grand nombre de tuberculeux avec respectivement 474 et 301 cas, correspondant respectivement à 29,4% et 18,7%.

Tableau n°12.9 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2009

Districts Sanitaires	TPM+	Rechutes	Echecs	Reprises	Frottis négatifs	Tub. extra. Pulm	Total
Joal	61	1	1	2	20	4	89
Khombole	164	4	0	2	38	0	208
Mbour	212	11	0	2	60	16	301
Mékhé	82	4	3	0	3	5	97
Poponguine	34	0	2	1	15	3	55
Pout	98	8	2	1	1	5	115
Thiadiaye	77	11	3	4	3	4	102
Thiès	277	12	8	16	83	78	474
Tivaouane	124	11	0	3	13	21	171
Région	1129	62	19	31	236	136	1612

Source : Région Médicale
TPM+ : Tuberculose Pulmonaire à Microscopie positive

Notons que pour la région le taux de dépistage, en 2009, est passé à 67% (des 1 731 cas attendus) ; contre 63% (des 1525 cas attendus) en 2008. Les résultats du traitement des cas de tuberculose relevés au niveau régional nous indiquent que 83% des cas observés ont été guéris en 2009 ; contre un taux de 77%. Les cas d'abandons répertoriés ont baissé, passant de 6% en 2007 et 2008 à 5% de cas d'abandons en 2009. La répartition par DS nous indique même que dans les DS de Khombole, Mbour, Mékhé et Pout, seul 1% de cas d'abandons a été enregistré aussi en 2009.

Tableau n°12.10 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose en 2009

Districts Sanitaires	Cas attendus	Taux de dépistage	Taux de guérison	Taux de succès	Taux des abandons
Joal	84	63%	72%	82%	10%
Khombole	149	110%	92%	94%	1%
Mbour	341	63%	93%	93%	1%
Mékhé	140	68%	85%	89%	1%
Poponguine	54	63%	74%	93%	5%
Pout	119	82%	86%	88%	1%
Thiadiaye	170	55%	71%	77%	10%
Thiès	382	73%	74%	80%	8%
Tivaouane	292	42%	85%	89%	6%
Région 2009	**1731**	**67%**	**83%**	**88%**	**5%**
Région 2008	**1677**	**63**	**77**	**80**	**6**
Région 2007	**1525**	**61,4**	**77,8**	**81**	**6**

Source : Région Médicale

XII.3.3. LA SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

XII.3.3.1. Les activités de maternités

Si les accouchements enregistrés au niveau des maternités de la région ont évolué de façon positive entre 2007 et 2008, la situation est inversée entre 2008 et 2009. Les accouchements enregistrés sont passés de 44 489 en 2008 à 15 843 en 2009. Cette chute des statistiques s'explique par la non disponibilité des chiffres au niveau des DS de Thiès et Tivaouane, qui comptabilisent près des deux cinquième des grossesses attendues en 2009.

Les accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ont gardé la même tendance entre 2008 et 2009, avec respectivement 65,2% en 2008 et 66% en 2009. De même la mortinatalité (mort-né) a regressé de 10 points de pourcentage entre 2007 et 2009, passant de 27,2% en 2007 à 16,8% en 2009 ; néanmoins il faut tenir compte du fait que bon nombre de décès surviennent ailleurs que dans les DS. Cette situation favorable est la conséquence des multiples efforts consentis dans ce secteur, avec l'intervention de plusieurs partenaires au développement.

Tableau n°12.11 : Données sur les accouchements et les avortements au niveau de la région

Districts Sanitaires	Grossesses attendues	Accouchements enregistrés			Accouchements assistés (%)	Avortements (Nbr)
		Nbre	Enfants vivants (%)	Mort nés* (%)		
Joal	2931	1906	89	20,4	84,68	134
Khombole	5089	2533	80	20	33,3	130
Mbour	11204	1587	99	22	65	105
Mékhé	6345	3657	97	11	57	251
Poponguine	2902	418	70	10	80	14
Pout	4109	3261	79	16,6	53	102
Thiadiaye	6015	2481	99	23,8	42	175
Thiès	14353	ND	ND	19	ND	ND
Tivaouane	11730	ND	ND	18	ND	ND
Région 2009	64678	15843	86	16,8	66	ND
Région 2008	60774	44489	96,7	3,3	65,2%	2333
Région 2007	54914	31478	72,8	27,2	10638(19,4)	ND

Source : Région Médicale
*Mortinatalité

S'agissant des décès maternels, 23 cas ont été enregistrés pour 42 273 naissances vivantes ; contre 74 décès maternels pour 43 026 naissances vivantes en 2008. Mais il faut savoir aussi que beaucoup de femmes décèdent à domicile et même parfois dans des structures autres que celles de la région. Les décès néonataux (décès des nouveaux nés au cours des 28 premiers jours de leur vie) ont été estimés à 4 en 2009 ; contre 239 en 2008 dans les structures sanitaires de la région. Il est à noter que la non disponibilité, en 2009 de l'information sur les décès néonataux au niveau des DS de Thiès et Tivaouane, justifie cette chute des statistiques entre 2008 et 2009.

Tableau n°12.12 : Les décès maternels et néonataux en 2009

Districts Sanitaires	Naissances vivantes	Décès maternels	Décès néonataux
Joal	2 133	0	1
Khombole	3 587	2	2
Mbour	1 571	6	0
Mékhé	3 557	1	1
Poponguine	295	0	0
Pout	2 588	0	0
Thiadiaye	2 459	6	0
Thiès	14 353	1	ND
Tivaouane	11 730	7	ND
Région 2009	42 273	23	4
Région 2008	43 026	74	239

Source : Région Médicale

XII.3.3.2. Les activités de vaccination

Dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV) pour les types de vaccin « Penta3 et Vaccin anti-Rougeoleux (VAR) », les taux de couverture ont dépassé 80% au niveau régional en 2009. La proportion d'enfants complètement vaccinés (ECV) est de l'ordre de 84%. Les taux de couverture les plus élevés sont obtenus :

- ☞ Pour le Penta3 dans les DS de Mbour et Mékhé avec respectivement 104% et 101% ;
- ☞ Pour le VAR dans les DS de Thiès et encore de Mbour avec respectivement 98% et 96%.

Tableau n°12.13 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par DS

Districts Sanitaires	Penta 3 (%)		VAR (%)		ECV (%)	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Joal	100	93	89	83	79	83
Khombole	98	98	82	86	73	86
Mbour	104	106	96	94	79	94
Mékhé	101	100	92	95	81	95
Poponguine	90	100	87	84	87	82
Pout	99	92	88	82	75	82
Thiadiaye	90	96	82	83	69	83
Thiès	94	94	98	88	84	88
Tivaouane	92	101	83	88	71	88
Région 2009	99		ND		84	
Région 2008	98		87		87	
Région 2007	95		85		85	

Source : Région Médicale

XII.3.4. LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Les données n'étant pas encore disponibles pour l'année 2009, nous présentons provisoirement les statistiques de 2008. 313 cas suspects ont été dénombrés dans la région. Moins des trois quart (71,9%) de ces cas sont imputables à la shigellose avec 115 cas, correspondant à 36,7%, et à la rougeole avec 110 cas, correspondant à 35,1%.

Plus de la moitié des cas suspects (57,5%) ont fait l'objet de prélèvement. Ceux pourtant sur la fièvre jaune, la Paralysie Flasque Aiguë (PFA) et la méningite ont été tous prélevés (100%). Par contre, les maladies telles que la shigellose et le tétanos néonatal n'ont fait l'objet d'aucun prélèvement sur les cas suspects.

Seuls les cas de méningite suspectés ont eu deux (2) cas qui ont été confirmés et un (1) cas de décès.

Tableau n°12.14 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique en 2008

Maladies	Cas suspects	Cas prélevés	Cas confirmés	Décès
Rougeole	110	96	0	0
Fièvre jaune	40	40	0	0
PFA	32	32	0	0
Méningite	12	12	2	1
Shigellose	115	0	0	0
Tétanos néonatal	4	0	0	0
Total région	313	180	2	1

Source : Région Médicale

CONCLUSION

Au plan des infrastructures, on note, par rapport à la norme OMS, un déficit de :

- centre de santé, sur huit (8) des neuf (9) DS (sauf à Poponguine) ;
- poste de santé, sur sept (7) des neuf (9) DS (excepté ceux de Poponguine et Khombole).

S'agissant de la situation du personnel, hormis les DS de Poponguine et de Joal, Thiadiaye et khombole, d'une façon moindre, tous les autres présentent un déficit assez profond en médecins, sage-femmes d'Etat et infirmiers diplômés d'Etat. Cette situation d'inéquité dans l'allocation des ressources (aussi bien matériels que techniques) favorise davantage une exclusion d'une certaine frange de la population régionale.

Les activités des formations sanitaires indiquent que les consultations dues aux infections respiratoires aigues (IRA) viennent en première position avec 14% ; tandis

que celles dues à la diarrhée ont régressé par rapport à 2008 de 23 points de pourcentage.

Le test de dépistage du VIH s'est révélé positif pour 417 personnes. Entre autres résultats satisfaisants qui ont été notés en 2009, nous pouvons citer la stabilisation de la proportion des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié entre 2009 et 2008, à 66%, et qui n'était qu'à hauteur de 19,4% en 2007.

Bien que la couverture en trois consultations prénatales (CPN) n'ait pas atteint la performance attendue (couverture effective à 25,15% ; contre 60% de prévu), la couverture vaccinale au Penta3 a dépassé les espérances (couverture effective de 99% ; contre 85% de prévu)

Tableau n°12.15 : Répartition Niveau de performance pour quelques indicateurs de couverture des programmes de santé de la région en **2009**

Indicateurs	**Performance attendue**	**Résultats atteints**	**Observations**
Couverture vaccinale au Penta 3	85%	99%	
Couverture vaccinale au VAR	90%	84%	
Couverture en trois consultations prénatales	60%	25,15%	
Taux d'accouchement assisté	50%	45,47%	
Taux de césarienne	3%	10%	
PVVIH prises en charge	ND	ND	
Dépistage volontaire	ND	ND	
Couverture PTME	60%CPN		
Taux de dépistage TB	70%	67	
Taux de guérison TB	85%	83	
Couverture en MII des femmes enceintes	ND	ND	

Source : Région Médicale

ANNEXE : SANTE

Tableau n°12.16 : Répartition des populations cibles par district en **2007**

Districts Sanitaires	Enfants 0 à 11 mois	Enfants 0 à 5 ans	FAR
Joal	2 524	13 599	16 123
Khombole	4 636	24 191	29 617
Mbour	10 591	57 072	67 662
Mékhé	5 398	29 089	34 487
Poponguine	1 598	8 612	10 210
Pout	3 684	19 855	23 539
Thiadiaye	5 252	28 301	33 553
Thiès	12 091	65 159	77 251
Tivaouane	9 140	49 255	58 395
Région	54 914	295 923	350 837

Source : Région Médicale

Tableau n°12.17 : Situation de la morbidité palustre selon les DS en 2009

Districts Sanitaires	Consultants	Cas de paludisme	Morbidité en 2009 (%)
Joal	39 595	1 031	2,6
Khombole	24 746	872	3,5
Mbour	45 454	106	0,2
Mékhé	470 487	701	0,1
Poponguine	25 328	457	1,8
Thiadiaye	44 306	1 429	3,2
Thiès	ND	ND	ND
Tivaouane	ND	ND	ND
Région	649 916	7 222	1,1

Source : Région Médicale

Tableau n°12.18 : Répartition des personnes dépistées positifs au VIH selon les structures sanitaires de la région en 2009

Structures Sanitaires	VIH 1	VIH 2	VIH 1+2	Total
Mékhé	ND	ND	ND	6
Khombole	ND	ND	ND	29
Pout	ND	ND	ND	18
Poponguine	ND	ND	ND	5
Thiadiaye	ND	ND	ND	2
Joal	ND	ND	ND	28
Tivaouane	ND	ND	ND	34
Mbour	ND	ND	ND	139
Thiès	ND	ND	ND	76
HSJD	ND	ND	ND	49
CHRT	ND	ND	ND	31
Région 2009	ND	ND	ND	417

Source : Région Médicale

Graphique n°12.4 : Proportion des personnes testées positifs selon les DS en 2008.

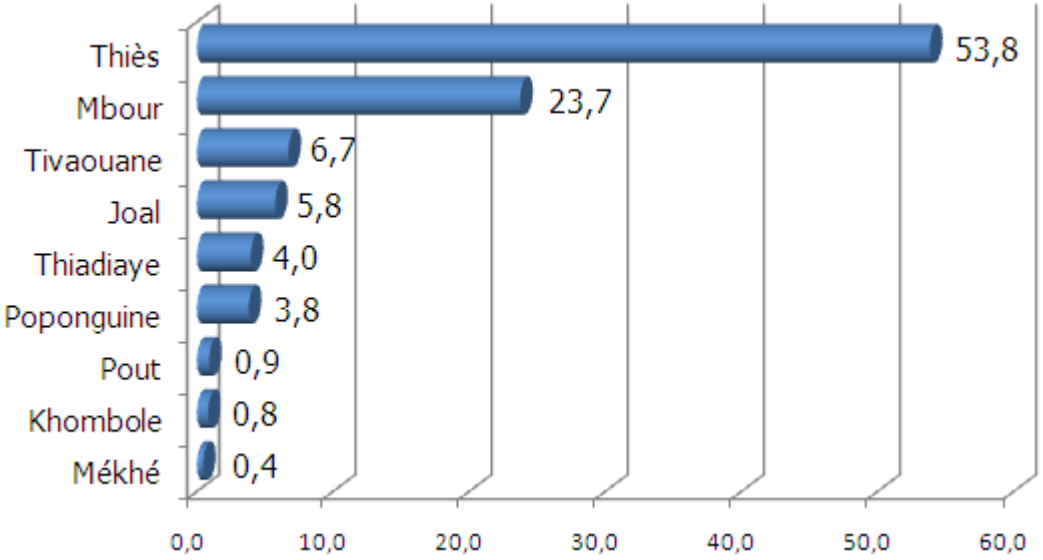

Source : Région Médicale

Tableau n°12.19 : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2008

Districts Sanitaires	TPM+	Rechutes	Echecs	Reprises	Frottis négatifs	Tub. extra. Pulm	Total
Joal	50	3	0	3	6	3	65
Khombole	117	8	1	0	9	0	135
Mbour	216	12	2	0	35	8	273
Mékhé	76	10	0	1	1	2	90
Poponguine	40	1	1	1	4	6	53
Pout	70	3	3	1	7	2	86
Thiadiaye	62	5	2	3	5	2	79
Thiès	192	14	7	9	51	24	297
Tivaouane	152	8	1	3	6	10	180
Région	975	64	17	21	124	57	1258

Source : Région Médicale
TPM+ : Tuberculose Pulmonaire à Microscopie positive

Tableau n°12.20 : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose en 2008

Districts Sanitaires	Cas attendus	Taux de dépistage	Taux de guérison	Taux de succès	Taux des abandons
Joal	77	65	75	83	5
Khombole	141	83	94	98	0
Mbour	323	67	89	89	3
Mékhé	164	47	84	86	3
Poponguine	48	88	70	73	13
Pout	112	63	NA	NA	NA
Thiadiaye	160	39	59	66	16
Thiès	369	52	80	85	7
Tivaouane	279	54	80	87	6
Région 2008	1677	63	77	80	6
Région 2007	1525	61,4	77,8	81	6

Source : Région Médicale

Tableau n°12.21 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la rougeole en 2009

Districts Sanitaires	Population cible	VAR administré	Couverture vaccinale
Joal	2980	2459	82,5%
Khombole	5285	3982	75,34%
Mbour	12101	10279	85%
Mékhé	5517	4690	85%
Poponguine	1918	1540	80,29%
Pout	4210	3405	80,87%
Thiadiaye	6001	4551	75,83%
Thiès	13299	12181	91,6%
Tivaouane	10387	7978	76,8%
Région	61697	51564	84%

Source : Région Médicale

Tableau n°12.22 : Indicateurs de CPN et de VAT au niveau de la région en 2009

Districts Sanitaires	CPN 1 (%)	CPN 3 (%)	VAT 1 (%)	VAT 2 (%)
Joal	18,7%	26	27	79
Khombole	20	27,24	101	121
Mbour	28,57	28,61	31	83
Mékhé	15	23	30	115
Poponguine	21,89	23,55	44	90
Pout	21,47	25,15	38	79
Thiadiaye	18	27,47	13	64
Thiès	ND	ND	33	77
Tivaouane	ND	ND	39	68
Région 2009	19,14%	25,15%	40	90

Source : Région Médicale
VAT : Vaccin Anti-Tétanique

Tableau n°12.23 : Données régionales sur le traitement préventif intermittent en 2009

Districts Sanitaires	Grossesses attendues	TPI 1	TPI 2	Couverture TPI	Taux d'achèvement
Joal	2931	2131	1449	110%	67
Khombole	5089	2100	1498	92%	71
Mbour	11204	1366	1019	72%	74
Méckhé	6345	6285	3117	100%	50
Popenguine	2902	344	288	91%	83,72
Pout	4109	2642	1893	88%	71,65
Thiadiaye	6015	6285	3117	100%	50
Thiès	ND	ND	ND	ND	ND
Tivaouane	ND	ND	ND	ND	ND
Région 2009	64679	14868	12381	100%	83,27%

Source : Région Médicale

Tableau n°12.24 : Répartition des patients du centre de santé mentale « Dalal Xel » en fonction de l'âge en 2008 et 2009

Tranches d'âge	Nombre		Fréquence (%)	
	2008	2009	2008	2009
Moins de 10 ans	42	43	2,2	2,2
10 à 19 ans	310	346	16,2	17,8
20 à 29 ans	665	669	34,8	34,4
30 à 39 ans	418	426	21,9	21,9
40 à 49 ans	234	204	12,2	10,5
Plus de 50 ans	242	258	12,7	13,3
Total	1911	1946	100,0	100,0

Source : Région Médicale

CHAPITRE XIII : HYGIENE

L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène. Cette dite brigade est chargée de :

- veiller à la salubrité publique (urbaine et rurale) et à l'hygiène collective ;
- assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- assurer l'éducation des populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- veiller au respect et l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zone rurale ;
- créer et maintenir un environnement propice à une hygiène de vie correcte ;
- assurer la recherche et la constatation des infractions en matière d'hygiène ;
- appliquer correctement la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- assurer la surveillance aux frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- assurer aussi l'assistance aux autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique.

La Brigade Régionale de l'Hygiène est constituée de :

- la Brigade Centrale, composée de bureaux :
- de huit (08) Sous Brigades d'Hygiène[17] qui sont les structures opérationnelles.

XIII.1. PERSONNEL

Le personnel de la brigade de l'hygiène est au nombre de 63 agents, dont 43 agents étatiques en activité, 1 agent contractuel, 8 bénévoles et 11 agents d'hygiène non encore recrutés.

Au niveau des sous brigades, c'est-à-dire dans les districts les agents sont chargés dans la plupart des cas de la gestion des équipes de vaccination (Equipe fixe ou équipe mobile), entraînant ainsi en moyenne 2 à 3 jours de travail par semaine consacrés aux activités de vaccination. Ceci entraîne une baisse des performances quant aux activités d'hygiène qu'ils devraient réellement exécuter par agents.

XIII.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE

Les principales activités menées sont:

[17] Sous Brigade de Thiès, Sous Brigade de Khombole, Sous Brigade de Tivaouane, Sous Brigade de Mékhé, Sous Brigade de Mbour, Sous Brigade de Joal Fadhiouth, Sous Brigade de Thiadiaye, Sous Brigade de Poponguine.
Dans la zone opérationnelle du district de Pout, il n'existe pas de Sous Brigade d'Hygiène, cela est dû à un manque de local et à un déficit de personnel ; la zone continue à être couverte par la sous brigade d'hygiène de Thiès.

- Les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques,
- Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP),
- Le contrôle de la vente des denrées alimentaires et des médicaments dans les ERP, sur les lieux et places publiques,
- La lutte contre les insectes vecteurs de maladies et la lutte contre les épidémies,
- Les actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies,
- Les vaccinations,
- L'exécution des projets en matière d'hygiène et d'assainissement,
- La couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux,
- La campagne hivernale de lutte contre le paludisme et les autres maladies,
- La prévention des maladies diarrhéiques et du choléra.

Et dans ce sens sont menés des :

- Actions d'IEC/CCC,
- Travaux d'assainissement,
- Actions de police de l'Hygiène.

XIII.2.1. INSPECTIONS ET CONTROLES DOMICILIAIRES ET DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES

La prospection domiciliaire constitue l'une des activités principales dans le travail quotidien des agents de terrain. Elle consiste à la recherche et à la constatation des infractions en matière d'hygiène et de salubrité dans les domiciles, sur les voies et places publiques et dans tous les lieux.
Après constatation des infractions, des mesures adéquates sont prises :

- Application de la réglementation ;
- Education et sensibilisation des populations dans le but de préserver la salubrité et l'hygiène publique ;
- Promotion des activités communautaires de nettoiement et de maintien de la salubrité publique (opération « Set Setal », investissements humains…).

Ainsi en 2009, au niveau régional 18 671 concessions ont été visitées contre 16 001 en 2008, ce qui correspond à une hausse de plus de 2 000 concessions par rapport à l'année passée. Le district de Tivaouane concentre un peu plus de la moitié du nombre de concessions visitées, 9 725, correspondant à 52,1% de la totalité des concessions visitées. Cette situation est surtout due aux actions menées dans cette ville lors des manifestations religieuses telles que les Gamous, etc.

Pour l'approvisionnement en eau potable, parmi les concessions visitées :

- Plus de 4 ménages sur 5 (84,7%) disposent d'un robinet à domicile,
- 12,8% s'approvisionnent à partir des bornes fontaines,

Les concessions qui utilisent les autres sources d'approvisionnement, telles que les forages, les puits et les autres sources (différents du robinet à domicile et des bornes fontaines) représentent à peine 2,6% de la totalité.

Graphique n°13.1 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2009

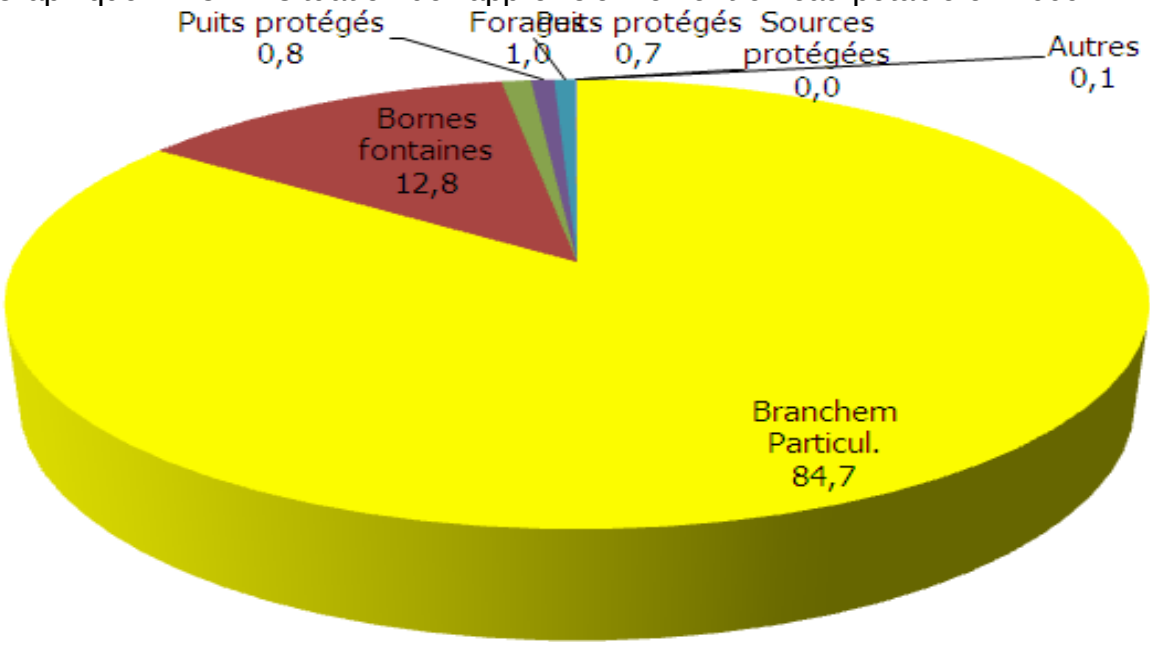

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Parmi les 18 671 concessions visitées cette année :

- 19,9% disposent d'une fosse septique,
- 69,4% de fosses étanches,
- 5,4% de latrines améliorées,
- 3,0% de latrines traditionnelles,
- 2,2% n'ont aucun système.

Graphique n°13.2 : Situation de l'évacuation des excréta en 2009

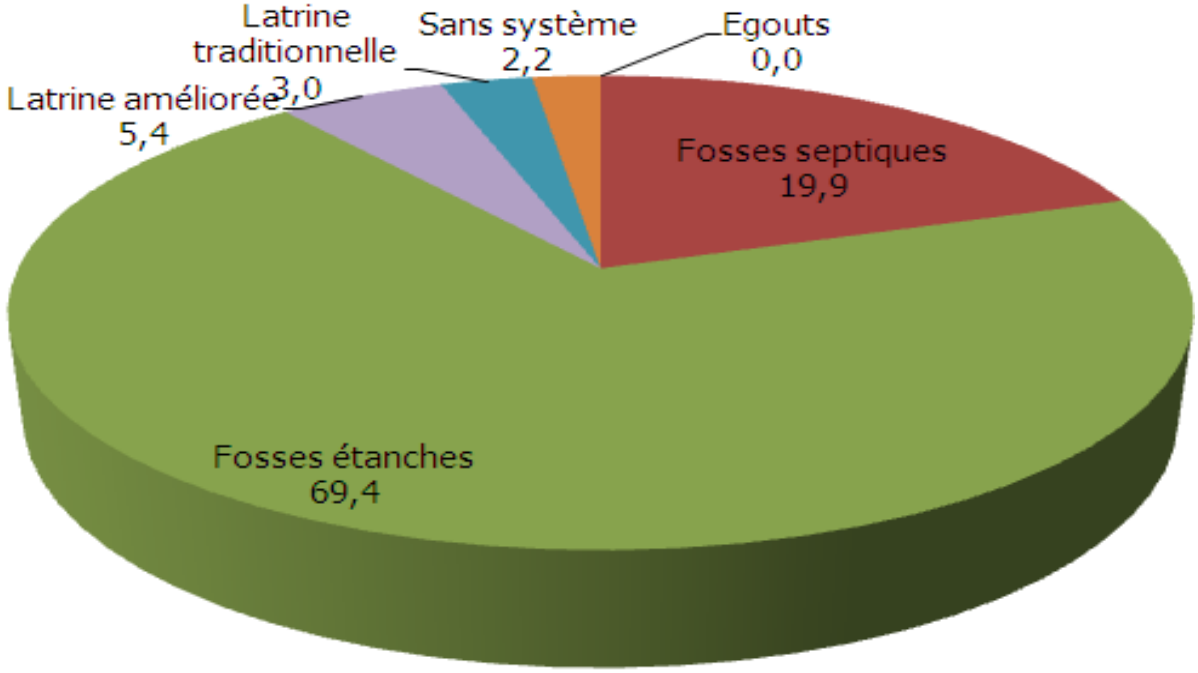

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

XIII.2.2. INSPECTIONS DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) consistent en un contrôle des locaux de préparation, de ventes et de stockage des denrées alimentaires; et aussi à un contrôle des denrées alimentaires et des manipulateurs. Ainsi, 13 066 ERP ont été inspectés contre 8 967 en 2008.

Les principaux ERP visités sont les :

- ☞ Boutiques, représentant 49,0% des visites,
- ☞ Restaurants/Gargottes, avec 9,4%,
- ☞ Cafeterias/Tanganas avec 7,7% des visites,
- ☞ etc

Tableau n°13.1 : Répartition des différents ERP visités selon les sous brigades en 2009

Catégories	Thiès	Khom	Tiv	Mékh.	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
Boutiques	1837	188	1943	168	1716	91	279	176	**6398**
Restaurants	80	20	83	63	152	20	69	60	**547**
Gargottes	102	1	148	23	0	92	210	107	**683**
Cafétariats/Tanganas	199	42	353	97	189	4	76	42	**1002**
Dibiteries	125	8	74	33	152	7	60	35	**494**
Boucheries	45	7	64	13	35	5	57	37	**263**
Boulangeries	72	0	19	13	28	10	17	13	**172**
Ventes de pain	25	49	16	12	1	18	49	108	**278**
Ventes de lait	41	0	10	7	34	3	27	39	**161**
Cantines	360	0	104	6	326	7	74	51	**928**
Vendeurs Eaux/Glaces	6	0	30	3	0	32	113	18	**202**
Vendeurs Gateaux	14	0	22	0	0	51	151	2	**240**
Ventes Ambulantes	7	0	311	72	33	44	160	67	**694**
Tabliers	21	0	71	0	1	0	0	0	**93**
Ateliers Meuniers	29	1	31	1	16	0	33	0	**111**
Buvettes	4	0	0	0	8	0	0	0	**12**
Epiceries	1	12	29	8	54	1	15	0	**120**
Patisseries	0	0	0	0	1	0	0	0	**1**
Bars	30	0	1	0	41	7	10	0	**89**
Bars-Dancings	0	0	0	0	1	2	0	0	**3**
Vendeurs Poissons	0	0	21	0	0	0	0	0	**21**
Unités Fabriques Glaces	0	0	0	0	3	10	0	0	**13**
Bars Restaurants	0	0	0	0	50	0	1	0	**51**
Hôtels	0	0	0	0	11	5	0	0	**16**
Auberges	23	0	0	0	34	0	0	0	**57**
Campements	0	0	0	0	1	0	0	0	**1**
Résidence	0	0	0	0	0	3	0	0	**3**
Autres	32	0	20	0	103	16	242	0	**413**
TOTAL	**3053**	**328**	**3350**	**519**	**2990**	**428**	**1643**	**755**	**13066**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

XIII.2.3. INFRACTIONS CONSTATEES

XIII.2.3.1. Visites domiciliaires

Tableau n°13.2 : Répartition du nombre d'infractions domiciliaires selon la nature et les sous brigades en 2009

Nature infractions	Thiès	Khom	Tiv	Mékhé	Mbour	Joal	Thiad	Popo	TOTAL
Défaut de balayage	19	51	193	59	111	3	107	30	**573**
Dépôt ordur.n.conf.	49	11	177	45	141	9	205	27	**664**
Jets eaux usées	320	10	345	87	284	9	167	20	**1242**
Ecoulem.eaux usées	39	5	151	38	112	11	39	21	**416**
Syst.éva.sanit. n.conf.	22	137	239	35	98	8	108	12	**659**
Défaut syst.évac.san.	7	61	133	16	27	17	128	39	**428**
Défaut poub.réglem.	289	202	1 182	0	104	9	599	33	**2418**
Dépôt gravats	4	0	25	4	22	0	1	1	**57**
Défaut désherbage	1	88	48	8	14	11	19	2	**191**
Ecurie/enclos insal.	32	34	115	25	7	14	47	12	**286**
Défaut de puisards	199	0	2	0	0	0	0	0	**201**
Insalubrité notoire	0	0	23	0	0	0	0	14	**37**
Dépôt fumier	0	26	15	7	11	0	9	0	**68**
Urinoir non conf.	0	0	0	8	0	0	0	0	**8**
Vid. fosses sur V.P.	0	0	3	0	5	1	3	0	**12**
Autres infractions	0	6	5	0	3	4	2	0	**20**
TOTAL	**981**	**631**	**2656**	**332**	**939**	**96**	**1434**	**211**	**7280**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

En 2009, 7 280 infractions ont été constatées dans les 18 671 concessions visitées, soit un ratio total infractions par concessions visitée de 0,39 contre 0,54 en 2008.

Les infractions liées à l'entretien et à la salubrité dans les concessions et des alentours :

- défauts de balayage,
- dépôts d'ordures,
- jets d'eaux usées,
- écuries/enclos insalubres,

- défauts de désherbage,
- insalubrités notoires,
- dépôts de gravats,
- dépôts de fumiers,...

représentent 43 % de l'ensemble des infractions et celles liées aux défauts de poubelles réglementaires 33 % du total des infractions constatées.

Les infractions liées aux systèmes d'évacuations sanitaires représentent 24 %, c'est-à-dire :

- écoulements Eaux Usées,
- systèmes sanitaires non conformes,
- défauts de système sanitaires,
- défauts de puisards, ...

Il est à noter de façon globale une nette augmentation en valeur absolue du montant des amendes forfaitaires au niveau des concessions qui est de l'ordre de 6 998 500 FCFA en 2009 ; contre 6 067 500 FCFA en 2008.

Pour un total de 7.280 infractions constatées, le ratio amendes forfaitaires / infractions est de 961 FCFA en 2009 ; contre 703 FCFA en 2008. La valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés, quant à elle, est de l'ordre de 3 354 FCFA en 2009 ; contre 2 489 FCFA en 2008.

- 42 % des infractions ont l'objet de convocation en 2009 ; contre 33 % en 2008,
- 29 % l'objet d'amendes forfaitaires en 2009 ; contre 25 % en 2008.

XIII.2.3.2. Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Contrôle des ventes des denrées alimentaires

Tableau n°13.3 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades en 2009

Nature infractions	Thiès	Khom	Tiv	Mékhé	Mbour	Joal	Thiad	Popo	TOTAL
Défauts balayage	25	5	54	8	45	2	68	32	**239**
Dépôts ordures n.conf.	153	0	41	0	13	7	38	20	**272**
Défauts poub.réglem.	426	1	252	14	104	20	388	33	**1238**
Aliments non protégés	85	0	107	27	50	37	156	38	**500**
Aliments/Prod. avariés	7	0	48	6	31	0	8	3	**103**
Aliments/ Prod.Périmés	134	26	436	9	652	21	108	20	**1106**
Défauts vis.médic.	1501	250	1872	64	2054	45	516	156	**6458**
Déf.revetement compt.	44	9	35	12	102	11	48	14	**275**
Déf.Blouse/Tablier	46	0	1	0	0	7	225	0	**279**
Vent.produit pharma.	37	0	40	0	208	2	0	0	**287**
Insalubrité notoire	15	0	8	0	111	8	0	15	**157**
Revêtem. sol défectueux	8	0	2	1	0	0	0	0	**11**
Vente mangues vertes	0	2	0	0	0	4	0	0	**6**
Autres infractions	24	0	21	0	11	0	1	2	**59**
TOTAL	**2505**	**293**	**2835**	**141**	**3381**	**164**	**1556**	**333**	**11208**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Pour 11 208 infractions constatées dans les 13 066 ERP, nous obtenons un ratio de 0,86 infractions par ERP visités en 2009 ; contre 0,88 en 2008.

Les principales infractions constatées sont :

- Défauts de visite médicale 49 %,
- Défauts de poubelle 09 %,
- Aliments périmés 08 %

On remarque une nette augmentation dans la vente des aliments et produits périmés de même que ceux avariés ; ce qui a conduit à un nombre de saisies opérées.

N.B. : On note une nette différence quand à la constations des infractions entre la visite domiciliaires et le contrôle des ERP

Le montant global des amendes portant sur les infractions constatées au niveau de ces ERP (11 208) est de l'ordre de 32 620 000 francs CFA, contre 20 949 500 francs CFA en 2008. Le ratio « total amendes forfaitaires/total infractions constatées » s'élève à 2 910 francs contre 2 658 francs CFA en 2008. La valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés est de l'ordre de 4 446 francs contre 4 442 francs CFA en 2008. Il est à noter ici que 91% des convoqués ont fait l'objet d'une amende ; contre 82% en 2008.

Tableau n°13.4 : Répartition de quelques activités d'IEC selon les sous brigades en 2009

Nature	S/B Thiès	S/B Khom	S/B Tiv	S/B Mékhé	S/B Mbour	S/B Joal	S/B Thia	S/B Popo	Total région
Entretiens	5 084	293	36 403	1 377	6 732	1 835	914	1 092	**53 730**
Causeries	6	2	151	10	133	32	3	33	**370**
Projection de films	0	0	0	1	0	0	0	7	**8**
Radios chrochets	0	1	0	0	0	0	1	0	**2**
Réunions	9	0	9	1	0	3	1	4	**27**
Emissions radio	52	0	14	2	0	3	2	4	**77**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Cette année, un grand nombre d'activité IEC a été mené dans le cadre de la gestion des inondations, de la prévention de la Dengue, et de la couverture des manifestations religieuses. Comme pour les années précédentes, on a aussi assisté, cette année 2009, à l'intervention des relais communautaires, des OCB, des ASC, des Dahiras, ….

Les sensibilisations dans les concessions ont permis de faire de plus d'entretiens individuels qu'en 2008 (respectivement 53 730 en 2009 ; contre 45 668 en 2008).

Les thèmes ont été variés, on peut retenir :

- La lutte contre la dengue
- la prévention des maladies diarrhéiques et du cholera,
- la lutte contre le paludisme,
- l'hygiène des denrées alimentaires,
- les ordures ménagères,
- les mesures d'hygiène lors des inondations,
- les mesures d'hygiène lors des grands rassemblements,
- les eaux usées, ...

De nombreuses émissions radio ont été réalisées dans le cadre la lutte contre le choléra surtout en période de grandes manifestations comme les Gamou et le Pèlerinage de Poponguine.

Les causeries cette année sont au nombre de 370, contre 485 en 2008. Elles ont eu leiu avec la participation des relais communautaire (Dahiras, OCB, GPF,...) et des membres des comités de salubrités. Les thèmes ont porté sur :

- La prévention du paludisme,
- Le paludisme (utilisation des moustiquaires)
- L'hygiène des denrées alimentaires,
- La gestion des eaux usées et des ordures,
- les mesures d'hygiène lors des inondations,
- l'hygiène de milieu,

ANNEXE : HYGIENE

Tableau n°13.5 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades en 2009

SOUS BRIGADES		Thiès	Khom	Tiv	Mekh	Mbour	Joal	Thiad	Popon	Total
LIEUX VISITES		**1 949**	**713**	**9 725**	**1 246**	**2 198**	**1 208**	**781**	**851**	**18 671**
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchem Particul.	1 798	632	8 472	1 071	1 802	878	568	585	**15 806**
	Bornes fontaines	126	43	1 153	175	301	330	68	198	**2 394**
	Forages	18	5	2	0	75	0	36	50	**186**
	Puits protégés	1	8	83	0	20	0	19	16	**147**
	Puits protégés	11	21	10	0	0	0	90	0	**132**
	Sources protégées	1	0	0	0	0	0	0	0	**1**
	Autres	0	4	5	0	0	0	0	2	**11**
EVACUATIONS DES EXCRETA	Egouts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fosses septiques	336	210	1 064	408	688	343	247	424	**3 720**
	Fosses étanches	1 421	211	8 024	544	1 371	773	337	279	**12 960**
	Latrine améliorée	129	158	298	195	78	53	33	70	**1 014**
	Latrine traditionnelle	51	61	209	79	36	21	71	32	**560**
	Sans système	12	73	130	20	25	18	93	46	**417**
Nbre puisards		216	174	2 391	410	360	111	80	0	**3 742**
Nbre poubelles		168	460	2 180	1 246	2 064	1 199	185	294	**7 796**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

CHAPITRE XIV : ASSISTANCE

Les informations recueillies d'une façon globale auprès du sous groupement n°2 des sapeurs pompiers de Thiès nous indique que pour l'année 2009, 3 401 sorties ont été réalisées, contre 3 303 sorties réalisées en 2008. Parmi ces sorties un peu moins de 9 sorties sur 10 (85,5%) concernent des sorties de secours, 11,0% des sorties pour assistance aux malades et les 3,5% restants des sorties ont pour causes des décès.

XIV.1. SORTIES DE SECOURS

Plus de la moitié des sorties de secours (61,6%) ont été enregistrées dans le département de Thiès, le cinquième (21,0%) dans le département de Mbour et le plus petit nombre de sorties de secours (504 correspondant à 17,3%) a été relevé dans le département de Tivaouane.

La barre des 50% de sorties de secours pour cause d'accidents, a été franchi par le sous groupement n°2 des sapeurs pompiers de Thiès en 2009. Avec 61,6% des sorties de secours pour cause d'accidents en 2009, contre 45,4% en 2008 et 41,7% en 2007, il urge d'attirer encore une fois l'attention des usagers de la route, par le canal des campagnes de sensibilisation, d'information, sur la sécurité routière, qui aurait comme conséquence une plus grande vigilance des populations. Il faut aussi que l'état de certaines routes devraient être amélioré, ainsi que le parc automobile roulant à Thiès, surtout les transports en commun (car rapide, ndiaga ndiaye et taxis clandos). Ensuite viennent les sorties de secours pour causes de maladies (11,0% en 2009, contre 17,6% en 2008 et 16,8% en 2007. Les sorties ayant pour cause des incendies ont encore baissé entre 2008 et 2009. Près d'un centième des sorties de secours concernent le ravitaillement en eau et des personnes asphyxiées.

Les départements de Thiès et Tivaouane présente la même structure, que le niveau régional, en ce qui concerne les type de sorties de secours, par contre le département de Mbour présente une petite différence par rapport à la nature du deuxième type de sorties de secours. A la place des sorties pour assister les malades, qui sont relevés dans les deux autres départements, ce sont les sorties pour porter secours à des personnes en danger qui vient en 2ème position avec 14,4%. Les services de représentations ont baissé de moitié à Tivaouane (de 82 sorties en 2008, ils sont passés à 48 en 2009).

Graphique n°14.1 : Evolution des proportions de chaque type de sorties de secours en 2008 et 2009

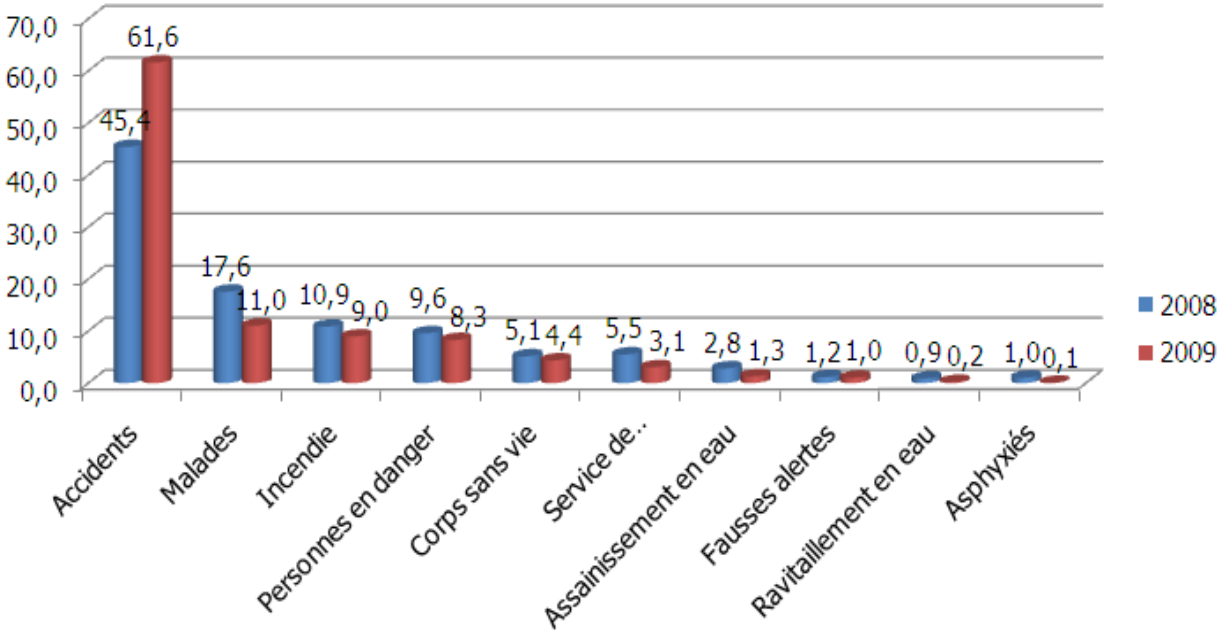

Source : Sapeur Pompier de Thiès

En plus de ces informations répertoriées au niveau des sorties de secours, nous pouvons aussi noter les visites d'établissements (qui ont pour objet la sécurité, la délivrance de licences de vente de boissons, etc.) réalisées en 2009. Il y a aussi les effets des inondations (surtout dans le Mbour à Joal-Fadiouth et dans quelques quartiers de la ville de Thiès) qui ont marquée cette année 2009.

XIV.2. ASSISTANCES AUX MALADES

La moitié des sorties ayant pour cause l'assistance portée aux malades, qui sont au nombre de 373 pour 301 malades en 2009, concerne le département de Thiès avec 202 sorties pour 187 malades, correspondant à 54,2%. Tivaouane vient en 2ème position avec 103 sorties, correspondant à 27,6%, pour 50 malades et Mbour clôture avec juste 68 sorties, correspondant à 18,2% pour 64 malades assistées.

Un peu moins du tiers des malades (30,2%), correspondant à 91 malades, qui ont nécessité l'assistance des sapeurs n'ont pas pu être déterminées. Parmi les 210 maladies restantes, au niveau régional, dont la nature a pu être déterminée, un peu moins du tiers (28,6%) ont pour cause des crises d'épilepsie, cette situation est surtout fréquente à Thiès et Mbour où respectivement, près de 31,5% et 29,5% des maladies concernent les crises d'épilepsie. Les maux de ventre couvrent 12,9% des malades assistées au niveau régional (respectivement 25,6% au niveau du département de Tivaouane). La maladie qui occupe la troisième place au niveau régional, à savoir les maux de têtes avec 11,0%, est la première cause de l'assistance des sapeurs pompiers au niveau du département de Mbour avec 36,4% des maladies qui ont pu être déterminées. L'assistance ayant pour cause les grossesses à terme vient en 5ème position avec les troubles mentaux pour

respectivement 8,6% de l'ensemble pour chaque type de maladie. Aucune fausse alerte n'a été notée durant l'année 2009.

Graphique n°14.2 : Proportion de chaque type de maladies selon les départements et la région en 2009

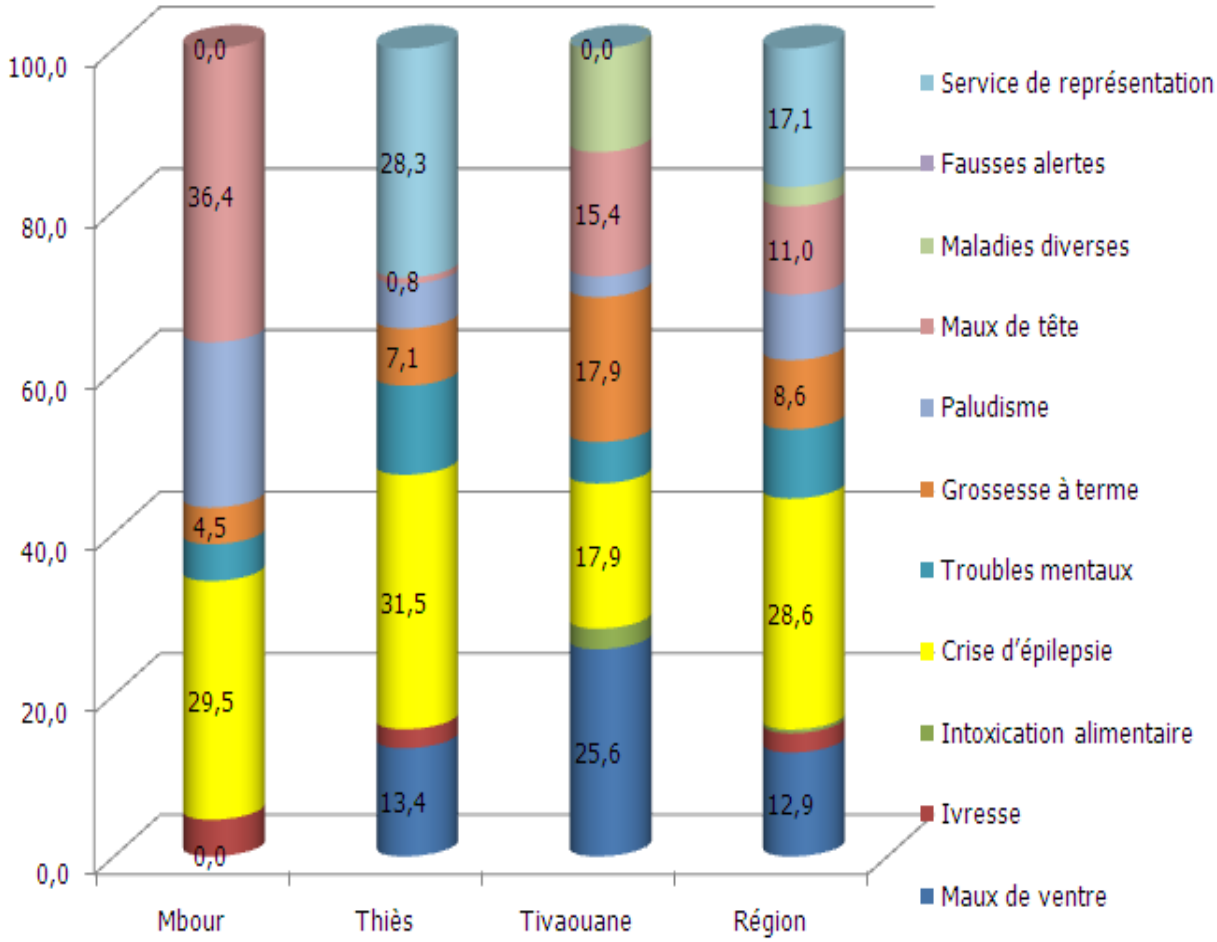

Source : Sapeur Pompier de Thiès

XIV.3. SORTIES POUR CAUSES DE DECES

Contrairement aux deux cas précédemment traités où le département de Thiès concentrait le plus d'intervention, cette fois ci « sorties pour causes de décès », c'est Mbour qui vient en tête avec les deux cinquième des sorties (40,3%), Thiès suit avec un peu plus du tiers des sorties (36,1%) et Tivaouane clôture avec 23,5% des sorties restantes.

Globalement pris un peu moins du tiers des causes des décès (30,5%), enregistrées à l'issu des sorties, n'ont pas pu être déterminées. Sur les 98 décès restants pour qui la cause a pu être déterminée, plus de la moitié (55,1%) sont du aux accidents de la circulation, le plus fort pourcentage est observé à Thiès avec 78,4%, suivi de Tivaouane avec 52,0%. Les décès pour cause de noyade viennent en deuxième position au niveau régional avec 15,3% des cas, exception faite du département de Thiès où ce sont les chutes accidentelles qui sont la deuxième cause de décès avec 13,5% des cas.

Graphique n°14.3 : Proportion de chaque cause de décès selon les départements et la région en 2009

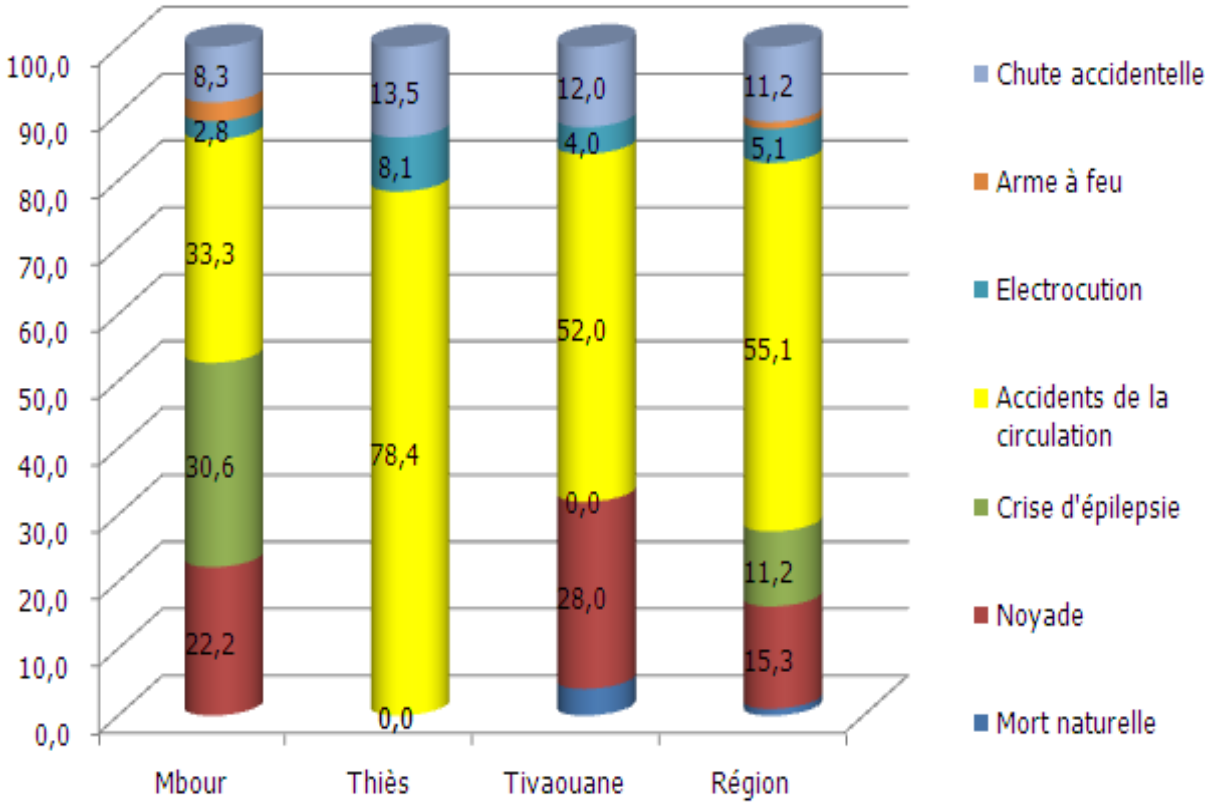

Source : Sapeur Pompier de Thiès

ANNEXE : ASSISTANCE

Tableau n°14.1 : Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2008 et 2009

Nature de la sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Incendie	145	83	87	119	59	59	291	261
Accidents	310	310	750	1 286	157	197	1217	1793
Asphyxiés	26	00	00	02	02	00	28	2
Malades	134	58	236	160	101	103	471	321
Personnes en danger	91	88	105	98	61	55	257	241
Corps sans vie	46	55	58	54	34	18	138	127
Ravitaillement en eau	00	00	07	05	17	02	24	7
Assainissement en eau	17	00	33	18	26	20	76	38
Fausses alertes	08	13	14	15	09	02	31	30
Service de représentation	05	05	61	36	82	48	148	89
Total	782	612	1351	1793	548	504	2681	2909

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Tableau n°14.2 : Répartition de l'assistance aux malades selon la nature de la maladie par département en 2009

Nature de la maladie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades	Nbre de sorties	Nbre de malades
Maux de ventre	00	00	17	17	10	10	27	27
Ivresse	02	02	03	03	00	00	5	5
Intoxication alimentaire	00	00	00	00	01	01	1	1
Crise d'épilepsie	11	13	40	40	07	07	58	60
Troubles mentaux	02	02	14	14	02	02	18	18
Grossesse à terme	02	02	09	09	07	07	18	18
Paludisme	06	09	07	07	01	01	14	17
Maux de tête	11	16	01	01	06	06	18	23
Maladies diverses	00	00	00	00	05	05	5	5
Maladies non déterminées	16	20	60	60	11	11	87	91
Fausses alertes	13	00	15	00	05	00	33	0
Service de représenta-tion	05	00	36	36	48	00	89	36
Total	68	64	202	187	103	50	373	301

Source : Sapeur Pompier de Thiès

Tableau n°14.3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Thiès en 2009

Cause de sortie	Départements						Total Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts	Nbre de sorties	Nbre de morts
Mort naturelle	00	00	00	00	01	01	1	1
Noyade	05	08	00	00	06	07	11	15
Crise d'épilepsie	11	11	00	00	00	00	11	11
Accidents de la circulation	08	12	18	29	10	13	36	54
Electrocution	01	01	03	03	01	01	5	5
Arme à feu	01	01	00	00	00	00	1	1
Chute accidentelle	03	03	05	05	03	03	11	11
Indéterminée	19	19	17	17	07	07	43	43
Total	48	55	43	54	28	32	119	141

Source : Sapeur Pompier de Thiès

CHAPITRE XV : HYDRAULIQUE

Ce présent chapitre est par habitude composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Thiès, en collaboration avec certains ONGs de la place,
- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Thiès.

Les données dont on dispose sur l'hydraulique rurale n'étant pas fiable, seule la partie qui porte sur l'hydraulique urbaine a été traitée.

XV.1. HYDRAULIQUE URBAINE

Le nombre d'abonnés au niveau régional a connu une augmentation progressive entre 2005 et 2009, passant de 60 240 abonnés en 2005 à 71 267 abonnés en 2009, avec une petite baisse enregistrée en 2008. La même situation de hausse se retrouve au niveau de chacune des localités desservies. Le fort taux d'urbanisation de la ville de Thiès fait qu'elle concentre près de 40% du nombre d'abonnés (quelque soit l'année considérée), suivi par les communes de Mbour et Tivaouane, avec respectivement 24,7% des abonnées et 10,3% aussi bien en 2008 qu'en 2009.

Tableau n°15.1 : Répartition du nombre d'abonnés selon les localités entre 2005 et 2009

Localités	2005	2006	2007	2008	2009
Thiès	25 080	26 140	28 765	27 138	28 229
Khombole	1 152	1 201	1 499	1 544	1 580
Pout	2 142	2 240	2 419	2 467	2 573
Mbour	14 698	15 449	16 191	16 826	17 612
Joal	2 174	2 235	2 341	2 357	2 380
Fadiouth	848	851	854	854	860
Thiadiaye	646	720	989	1 012	1 107
Saly	1 997	2 168	2 299	2 468	2 582
Somone	1 682	1 787	1 931	1 948	2 135
Popenguine	727	799	859	878	989
Tivaouane	5 846	6 438	7 052	7 015	7 348
Méckhé	2 410	2 485	2 611	2 608	2 767
Pire	838	871	995	993	1 105
Région	60 240	63 384	68 805	68 108	71 267

Source : SDE de Thiès

Depuis 2005, jusqu'en 2007, le nombre de branchements sociaux a enregistré une baisse passant de 3 325 en 2005 à 1 560 en 2007. Cette même tendance est observée sur dix (10) des quatorze (14) localités desservies par la SDE. Par contre, entre 2007 et 2008, le nombre de branchements sociaux a quadruplé pour atteindre 6 833 en 2008. Cette situation s'explique par la réouverture des branchements sociaux depuis le début de l'année 2008. En 2009, la situation a été revue à la

baisse, avec juste 1 611 branchements sociaux. Ceci est du en parti par la baisse de plus de 5 000 branchements sociaux enregistrées pour la ville de Thiès (c'est la période qui vient après la clôture des branchements sociaux de 2008). Il y a aussi que la localité de Thiadiaye qui a été desservie à hauteur de 100 branchements sociaux en 2008, se retrouve avec juste 8 branchements sociaux enregistrés en 2009.

La répartition faite selon les localités nous indique que la part de la ville de Thiès est revenue à la normale avec 471 branchements sociaux, correspondant à 29,2%, en 2009, ensuite viennent les localités de Tivaouane et Mbour, avec respectivement 372 et 299 branchements sociaux, correspondant à 23,1% et 18,6%.

Quant à la production d'eau, elle a augmenté de plus d'un million de m^3 entre 2005 et 2009, passant de 16 123 660 à 17 486 590 m^3. Cette tendance est similaire entre 2008 et 2009 pour dix (10) « Thiès, Khombole, Mbour, Fadiouth, Thiadiaye, Saly, Somone, Tivaouane, Méckhé et Pire » des quatorze (14) localités desservies ; tandis que les quatre (4) autres localités restantes ont eu une baisse de la production d'eau par la SDE pour la période 2008 - 2009. Comme précédemment, la plus grande partie de cette production d'eau est desservie à Thiès-ville, qui y concentre 36,8%, suivi des communes de Mbour et Tivaouane, qui ont respectivement 24,2% et 9,1%.

Tableau n°15.2 : Répartition des branchements sociaux selon les localités entre 2005 et 2009

Localités	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**
Thiès	1 151	911	213	5 497	471
Khombole	49	78	274	69	32
Pout	130	65	11	123	85
Mbour	872	308	177	387	299[18]
Joal	94	18	63	1	43[19]
Fadiouth	0	0	0	0	-
Thiadiaye	191	114	263	100	8
Saly	40	10	3	-	-
Somone	158	26	46	22	14
Popenguine	139	15	43	31	95
Tivaouane	329	409	440	266	372
Méckhé	116	89	10	142	158[20]
Pire	56	26	17	195	34
Kelle	0	0	0	-	-
Région	3 325	2 069	1 560	6 833	1 611

Source : SDE de Thiès

[18] y compris (y/c) Saly
[19] y compris (y/c) Fadiouth
[20] y compris (y/c) Kelle

Tableau n°15.3 : Répartition de la production en m3 selon les localités entre 2005 et 2009

Localités	2005	2006	2007	2008	2009
Thiès	6 260 622	6 458 100	6 484 774	6 327 705	6 431 196
Khombole	221 134	226 622	260 543	257 896	271 819
Pout	1 559 193	1 594 573	1 729 732	1 665 692	1 370 328
Mbour	3 670 083	3 866 610	4 025 580	4 069 893	4 231 827
Joal	524 718	549 884	520 431	578 382	547 829
Fadiouth	54 741	47 661	48 401	52 866	76 839
Thiadiaye	97 064	102 697	126 360	143 341	151 814
Saly	1 157 336	1 088 330	1 180 592	1 081 689	1 116 600
Somone	449 923	423 041	529 117	581 051	611 848
Popenguine	164 044	173 513	183 730	238 628	235 994
Tivaouane	1 285 403	1 383 808	1 470 797	1 559 633	1 593 453
Méckhé	442 636	482 994	424 257	331 140	493 104
Pire	199 063	175 325	170 372	197 912	265 497
Kelle	37 700	53 114	28 473	123 759	88 442
Région	16 123 660	16 626 272	17 183 159	17 209 587	17 486 590

Source : SDE de Thiès

Concernant les volumes vendus, une faible baisse (0,11%) a été enregistrée au niveau régional et dans cinq des quatorze localités entre 2008 et 2009. Cette situation s'explique en partie par les chutes enregistrées dans les localités de Somone, Pout et Tivaouane, où les volumes vendus ont diminué respectivement de 87 425 m^3, 70 933 m^3 et 20 682 m^3 entre 2008 et 2009. Il est à noter aussi des hausses de ventes assez importantes comme pour le cas des communes de Méckhé et Mbour qui ont respectivement augmenté de 91 077 m^3 et 20 534 m^3 entre 2008 et 2009.

Tableau n°15.4 : Répartition des volumes vendus en m^3 selon les localités entre 2005 et 2009

Localités	2005	2006	2007	2008	2009
Thiès	4 873 577	4 973 983	5 250 711	5 264 072	5 281 183
Khombole	176 136	179 542	202 308	224 659	227 493
Pout	1 526 585	1 643 043	1 678 523	1 513 970	1 443 037
Mbour	3 023 299	3 109 699	3 357 080	3 405 829	3 426 363
Joal	411 391	413 416	414 302	406 980	397 272
Fadiouth	40 664	40 065	37 578	33 360	35 432
Thiadiaye	87 263	96 871	119 389	133 145	141 111
Saly	1 134 767	1 145 308	1 230 683	1 139 255	1 168 712
Somone	415 833	386 654	454 486	587 589	500 164
Popenguine	148 698	162 554	174 739	191 532	185 828
Tivaouane	1 060 016	1 129 805	1 319 768	1 266 753	1 246 071
Méckhé	440 632	540 955	513 718	499 626	590 703
Pire	153 787	160 205	176 531	195 226	202 594
Région	13 492 648	13 982 100	14 929 816	14 861 996	14 845 963

Source : SDE de Thiès

XV.1.1. LES CONTRAINTES

Bien que les résultats présentés soient satisfaisants, le secteur de l'hydraulique urbaine est confronté à des difficultés, qui peuvent entrainer des perturbations dans la distribution du liquide précieux. Il s'agit de :

- la colmatage des conduites par le calcaire présent dans la plupart des forages de la SDE ;
- les délestages fréquents sur le réseau d'électricité ;
- les actes de vandalisme (casses volontaires pour abreuvement de bétail) sur le réseau de distribution ;
- la construction de puits perdus, à côté des conduites d'eau, qui crée des problèmes de contamination du réseau ;
- l'impossibilité de renouvellement de certains branchements à cause de la construction de chaussée ;
- la construction de cantine sur les conduites d'eau.

XV.1.2. LES PERSPECTIVES

Pour pallier à ces quelques difficultés, il urge de :

- renouveler les conduites déjà colmatées ;
- trouver un moyen d'adoucir l'eau avant injection dans le réseau en faisant un appoint avec une source contenant moins de calcaires ou en faisant un traitement chimique ;
- équiper de groupes les différents forages de la région ;
- sensibiliser les autorités et les populations sur les actes de vandalisme, ainsi que sur les risques de contamination du réseau et prendre des mesures de correction ;
- impliquer la SDE sur les projets de voirie dans la région ;

AUTRES SECTEURS

CHAPITRE XVI : EMPLOI - TRAVAIL

Ce secteur traite de l'emploi et du travail avec comme source d'information l'Inspection Régional du Travail (IRT) de Thiès et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (2005/06). Cette dernière, pour des besoins de comparaisons par rapport aux précédentes enquêtes qui portaient sur la pauvreté, a mesuré l'activité du moment. L'emploi du moment, ou emploi actuel, est l'emploi occupé au cours des sept derniers jours précédant la date d'interview.

Encadré n°16.1 : Quelques définitions relatifs au marché du travail

Etre **occupé** ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.

La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.

La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Source : Rapport national de l'ESPS_2005-2006

XVI.1. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION

En 2005/2006, près d'un tiers des thièssois étaient pourvus d'un emploi, avec une nette prédominance masculine, soit 49,2% contre 17,4% pour les femmes. L'analyse montre que le département de Mbour concentrait plus d'occupés avec 36,2% (avec plus d'un homme sur deux (53,8%) qui était occupé, contre moins d'une femme sur cinq (19,7%)). Les forts taux d'occupation pourraient s'expliquer par l'intense activité du tourisme et de la pêche.

Tableau n°16.1 : Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	53,8	19,7	36,2
Thiès	46,3	15,7	30,4
Tivaouane	47,6	17,0	31,3
Total	49,2	17,4	32,6

Source : ESPS_2005-2006

Notons cependant que le taux d'activité global défini comme étant le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler, était estimée en 2005/2006 à 36,0% (53,2% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). C'est à dire un peu plus du tiers de la population thièssoise en âge de travailler était effectivement présent sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail.

Tableau n°16.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	55,9	21,8	38,3
Thiès	52,3	19,8	35,4
Tivaouane	50,8	18,7	33,7
Total	53,2	20,3	36,0

Source : ESPS_2005-2006

XVI.2. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage ou rapport du nombre de chômeurs à la population active (les occupés et les chômeurs) était estimé en 2005/2006 à 9,5% au niveau régional. Le département de Mbour concentrait le plus faible taux de chômage avec 5,6% (ce taux est allé jusqu'à 3,7% chez les hommes), suivi de Tivaouane qui présentait 7,2% de chômeurs et la capitale régionale regroupait le plus grand nombre de chômeurs avec 14,3% (20,9% chez les femmes).

Tableau n°16.3 : Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	3,7	10,0	5,6
Thiès	11,6	20,9	14,3
Tivaouane	6,2	9,6	7,2
Total	7,5	14,4	9,5

Source : ESPS_2005-2006

XVI.3. LA DEPENDANCE

La population dépendante correspond à l'ensemble des personnes au chômage et des personnes inactives de 10 ans et plus, auxquelles sont ajoutées les personnes de moins de 10 ans. Le taux de dépendance ou nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé s'obtient en faisant le rapport de cette population sur la population active occupée. Au niveau régional, une personne active occupée a en charge plus de trois personnes inoccupées (le taux de dépendance y est de 3,3). La dépendance n'est pas la même selon les départements : dans le département Mbour, elle est faible avec 2,9 et va même jusqu'à 1,6 pour les hommes. Thiès et Tivaouane ont des valeurs assez élevées de l'ordre de 3,4 et 3,6 respectivement.

Tableau n°16.4 : Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	1,6	6,2	2,9
Thiès	2,0	7,4	3,4
Tivaouane	2,1	7,3	3,6
Total	1,9	6,9	3,3

Source : ESPS_2005-2006

XVI.4. STATISTIQUES DES CONTRATS DU TRAVAIL

Tableau n°16.5 : Répartition des contrats enregistrés par type en 2007, 2008 et 2009

Nature / Année	CDD	CDIND	SAIS	APPRENTI	STAGE	TOTAL
2007	2 059	629	722	5	450	3 865
2008	2 760	894	421	135	403	4 613
2009	3 727	1 117	477	99	187	5 607

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès
CDD = CONTRATS A DUREE DETERMINEE
CDIND = CONTRATS A DUREE INDETERMINEE
SAIS = CONTRATS SAISONNIERS
APPRENTIS = CONTRAT APPRENTIS
STAGE = CONTRATS STAGE

L'évolution des contrats de travail enregistrés au niveau de l'Inspection Régional du Travail (IRT), nous indique qu'en 2009, 5 607 contrats de travail ont été répertoriés contre 4 613 en 2008, soit une augmentation annuelle de 994 contrats. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des CDD, CDIND et contrats saisonniers enregistrés, avec respectivement 967, 223 et 56 contrats de plus ; néanmoins des baisses ont été observées pour les contrats de types apprentissage et les contrats de stage, avec respectivement 36 et 216 contrats en moins par rapport à 2008.

Près des deux tiers (66,5%) des contrats enregistrés sont des CDD, suivi des CDIND, avec un cinquième (19,9%) des contrats. Le reste se partageant entre les contrats saisonniers, les contrats de stage et les contrats apprentis, ce dernier type de contrats représente à peine 1,8% de l'ensemble.

Graphique n°16.1 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2009

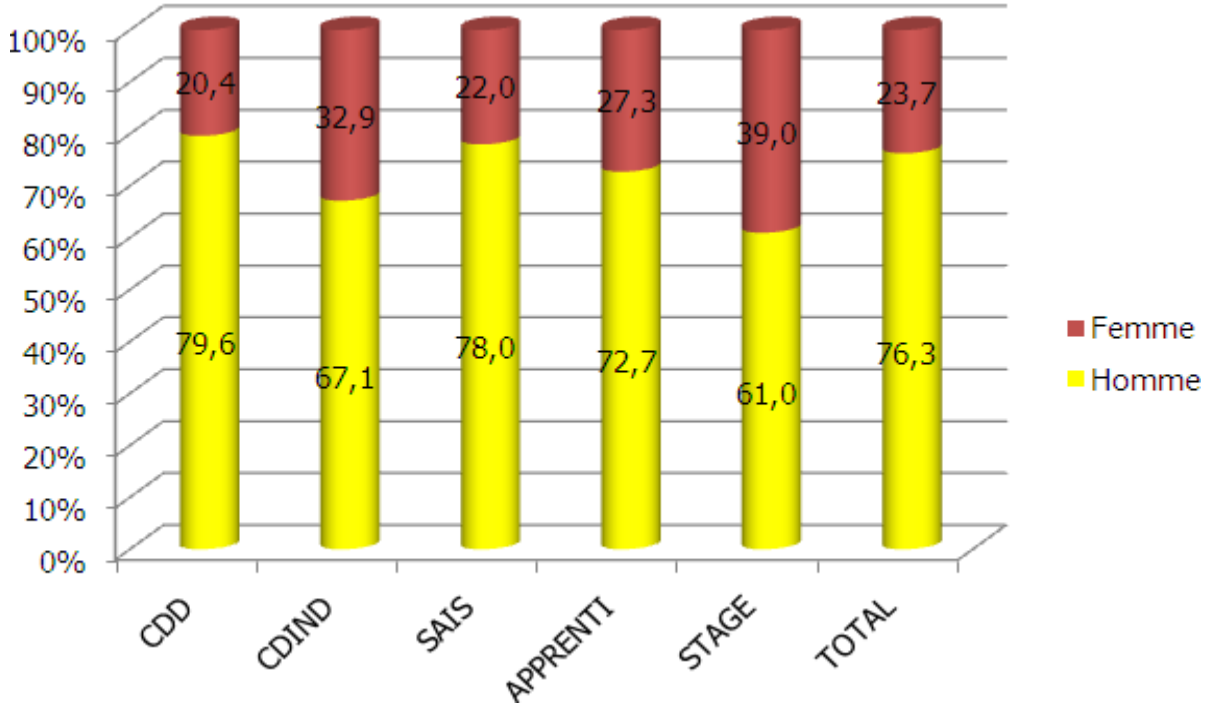

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

Sur l'ensemble des contrats enregistrés en 2009 un peu plus des trois quarts (76,3%) sont des hommes, contre 23,7% de femmes. Cette situation est presque similaire, à quelque différence près, pour chaque type de contrats. Un peu plus du tiers des stagiaires (39,0%) répertoriés sont des femmes.

XVI.5. DEMANDEURS D'EMPLOIS

Le nombre d'inscrit au niveau du registre des offreurs et des demandeurs d'emploi de l'Inspection Régionale du Travail est passé de 73 en 2006 à 172 en 2007 avant de perdre 20 points en 2008, pour atteindre finalement 152 demandeurs d'emploi. En 2009, ce nombre d'inscrit a encore chuté pour se stabiliser à 98. Parmi les inscrits de 2009, une seule inscription concerne une offre d'emploi, et le reste (les 97 autres) porte sur des demandes d'emploi. La répartition selon la nature des demandeurs nous indique que le cinquième (21,6%, correspondant à 21 demandes) de ces derniers concerne les ouvriers. Un peu plus du vingtième (5,2%, correspondant à 5 demandes) sont fait pour des postes de manœuvres.

Tableau n°16.6 : Situation de l'offre et de la demande d'emplois dans la région de Thiès en 2009

	Nature	**Nombre**
Demande	Inscription	97
	Placement	00
Offre	Inscription	01
	Placement	00

Source : Inspection régionale du travail de Thiès

Le secteur de l'emploi est difficilement maîtrisable, à cause de :

- ☞ la part importante du secteur de l'informel, souvent constitué d'entreprises de petite envergure et dont l'existence est éphémère ;
- ☞ l'importance de la population rurale ;
- ☞ la non disposition de statistiques actualisées pourtant sur l'emploi comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de participation, etc. (l'IRT gère surtout le secteur du travail à savoir les inscriptions, les placements) ;

La crise ambiante, qui a rendu les entreprises plus craintives (réticentes) en matière de recrutement a la difficulté majeure auquel est confronté le secteur de l'emploi. Néanmoins, pour pallier aux difficultés dans ce secteur, il urge de :
Favoriser l'auto emploi ;
Asseoir une bonne stratégie de communication en direction des demandeurs d'emploi par rapport aux dispositifs de création d'emploi mis à leur disposition ;
Mettre en place une politique d'emploi bien articulée.

CHAPITRE XVII : JUSTICE

Le présent chapitre fournit des informations relatives aux activités de la justice dans la région de Thiès en 2009, telles que : les affaires jugées au niveau des tribunaux (régional et départementaux) ; les infractions commises et répertoriées au niveau de la légion de gendarmerie de la région et la situation au niveau des maisons d'arrêt et de correction.

Encadré n°17.1 : Définition de concepts

Les affaires observées en justice pénale, dans ce document, sont de 4 types :

- **affaires de simple police** : contraventions de la police portées auprès des tribunaux ;
- **affaires autres que de simple police** : crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger ;
- **affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête au cas où l'enquête préliminaire ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes ;
- **affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente pour jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **écroués** : individus pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont soit des condamnés, soit des détenus provisoires ;
- **détenus provisoires** : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée ;
- **condamnés** : individus ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

Source : SES_Fatick_2006

XVII.1. POPULATION PENALE

La région de Thiès compte 3 maisons d'arrêt correctionnel, situé au niveau de chaque département. L'analyse nous permet de dire que la population carcérale en 2009 est estimée à 5 847 détenus ; contre 5 125 en 2008. Ces détenus sont répartis inégalement entre les trois départements. Thiès et Mbour renferment respectivement un peu moins de la moitié de l'effectif total, avec 45,8%, correspondant à 2 677 détenus pour Thiès et plus du tiers (37,7%) des détenus à Mbour. Tivaouane concentre moins de détenus avec juste 16,5% de l'ensemble.

Plus de deux tiers des détenus (67,5%) ont été condamnés en 2009, contre 32,5% de détenus qui ne sont pas encore jugés (provisoire). La répartition selon le sexe nous indique que plus de 9 détenus sur 10 (96,2%) sont des hommes, la plupart des détenus (97,7%) sont des sénégalais, les étrangers représentent un pourcentage très faible (2,3%). Il n'y a pas de détenus étrangers dans le département de Tivaouane.

La répartition selon les tranches d'âge nous indique que toute la population carcérale, qui était âgée de plus de 13 ans en 2008, comptabilise 16 détenus, dans le département de Thiès qui sont âgées de moins de 13 ans. Aussi bien au niveau régional qu'au niveau départemental, la population la plus élevée est observée entre les tranches d'âge 25 à 36 ans. A partir de 46 ans et plus, elle commence à diminuer (les détenus qui sont âgés de plus de 55 ans représentent moins d'un dixième (8,1%) de l'ensemble). Il est à remarquer qu'à Tivaouane il n'a pas été recensé un détenu âgé de moins de 18 ans (mineur).

Des sorties de prison ont été enregistrées à hauteur de 52,3% des détenus au niveau régional, le département de Thiès a présenté le taux de libération le plus élevé avec 78,4% des prisonniers, qui pour la plupart (32,3%) ont purgé leur peine jusqu'à expiration. Les acquittements et relaxes ont été enregistrés à hauteur de 20,8%. Le département de Mbour présente le taux de libération le plus faible avec 20,6% des détenus. Les libérations dans le département de Tivaouane s'obtiennent pour la plupart (60,3%) à l'issu d'une expiration de peine. Aucun Non lieu et aucune évasion n'ont été constatés comme motif de libération en 2009.

Tableau n°17.1 : Nombre de Maison d'Arrêt et de Correction de la région en 2009

Départements	**Nombre**
Mbour	1
Thiès	1
Tivaouane	1
Total Région	3

Source : MAC Mbour, Thiès et Tivaouane

Tableau n°17.2 : Répartition des détenus de la région par sexe en 2009

Départements	**Détenu provisoire**			**Condamné**			**Total**
	Homme	**Femme**	**Total**	**Homme**	**Femme**	**Total**	
Mbour	225	06	231	1 958	15	1 973	2 204
Thiès	1 520	89	1 609	1 020	48	1 068	2 677
Tivaouane	61	01	62	900	4	904	966
Total Région	1 806	96	1 902	3 878	67	3 945	5 847

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°17.3 : Répartition des détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2009

Départements	**Hommes**		**Femmes**		**Total**
	Majeur	**Mineur**	**Majeur**	**Mineur**	
Mbour	2 183	0	21	0	2 204
Thiès	2 484	56	132	5	2 677
Tivaouane	901	ND	5	ND	966
Total Région	5 568	56	158	5	5 847

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°17.4 : Répartition des détenus de la région selon le groupe d'âge en 2009

Départements	- 13 ans	13 ans à 18 ans	19 ans à 26 ans	27 ans à 36 ans	37 ans à 46 ans	47 ans à 55 ans	+ 55 ans	Total
Mbour	0	24	550	840	440	290	60	2 204
Thiès	16	45	612	616	547	427	414	2 677
Tivaouane	0	0	139	501	317	7	2	966
Total Région	16	69	1 301	1 957	1 304	724	476	5 847

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°17.5 : Répartition des détenus en 2009

Départements	Détenu provisoire		Condamné		Total
	Sénégalais	Etrangers	Sénégalais	Etrangers	
Mbour	222	9	1 922	51	2 204
Thiès	1 549	60	1 053	15	2 677
Tivaouane	1	0	965	0	966
Total Région	1 772	69	3 940	66	5 847

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

Tableau n°17.6 : Répartition des sorties suivant le motif en 2009

Jugements	Départements			Total Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Expiration de peine	434	677	120	1 231
Liberté provisoire	21	135	11	167
Non lieu	0	0	0	0
Sursis	107	378	47	532
Relaxe acquittement	90	436	9	535
Evasion	0	0	0	0
Transfert	94	464	0	558
Liberté conditionnelle	1	1	0	2
Grâce	11	5	12	28
Décès	0	3	0	3
Ensemble	758	2 099	199	3 056

Source : MAC Thiès, Tivaouane et Mbour

XVII.2. INFRACTIONS COMMISES ET REPERTORIEES AU NIVEAU DE LA LEGION DU CENTRE OUEST DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les informations recueillies auprès de la Légion Centre Ouest de la Gendarmerie Nationale, en 2009, concernent les compagnies de Thiès et de Mbour. Elles portent sur les infractions commises durant l'année 2009 et les différentes personnes arrêtées et déférées suite à ces infractions. Les infractions constatées sont de l'ordre de 1 292 et concernent à près des deux tiers (63,9%) les vols, les coups et blessures volontaires et l'usage et le trafique de stupéfiant.

Graphique n°17.1 : Répartition en % de la population des écrouées et déférées selon la nature des infractions commises en 2008

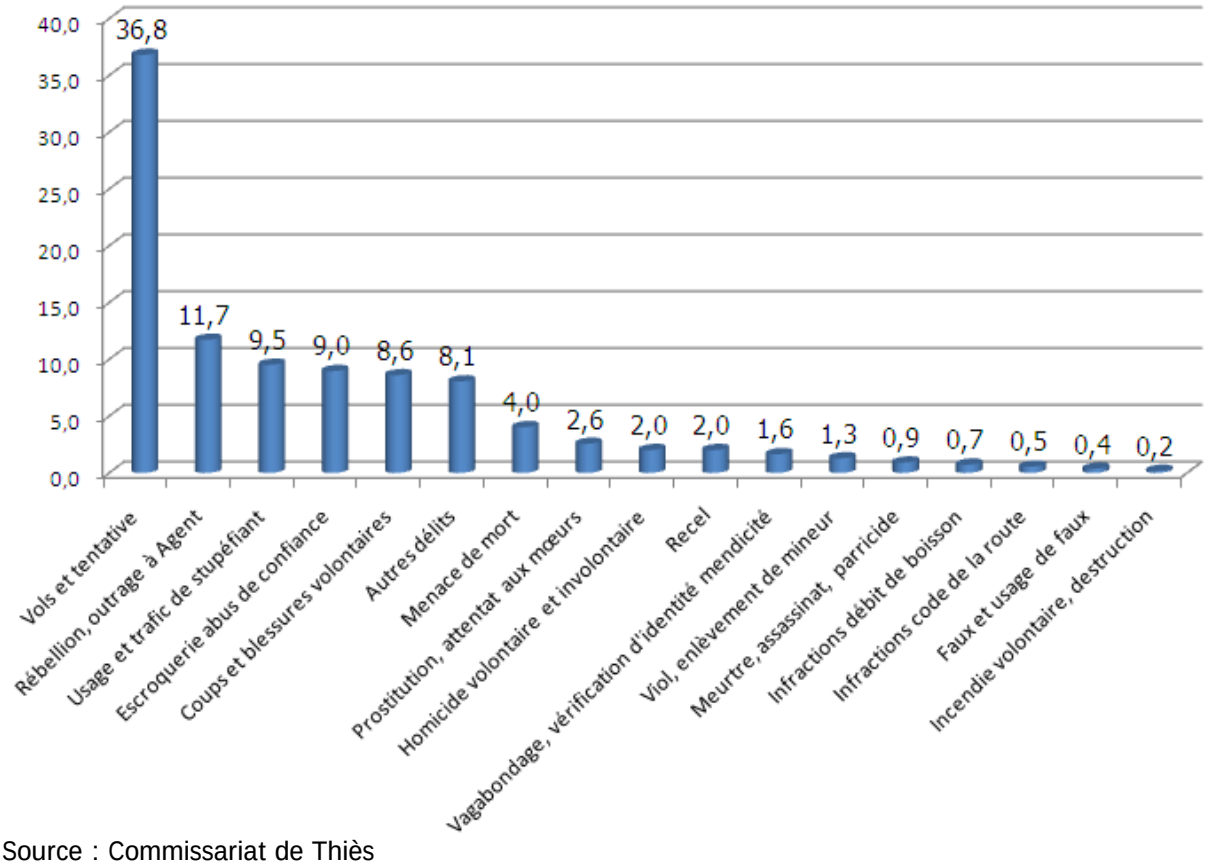

Source : Commissariat de Thiès

CONCLUSION

Le taux de population carcérale (qui est obtenu en faisant le rapport du nombre de détenus présents dans les établissements pénitentiaires au nombre d'habitants de la localité couverte[21]) est de l'ordre de :

- 0,36% au niveau régional ;
- 0,46% pour le département de Thiès ;
- 0,38% pour le département de Mbour ;
- 0,21% pour Tivaouane.

La faiblesse de ces taux présage d'un climat de sécurité qui prévaut dans la région ; mais néanmoins des efforts sont à fournir vu que :

- La population carcérale a augmenté entre les années 2008 et 2009 ;
- La population carcérale des départements de Mbour et Thiès est le double de celle de Tivaouane. ;
- les adultes, de la tranche d'âge 19 – 36 ans, représentent plus de la moitié (55,7%) de la population carcérale. Il urge alors de mettre en place des politiques de canalisation de cette tranche d'âge (création d'emplois par exemple, etc.).

Concernant les infractions relevées au niveau de la légion des brigades de gendarmerie, les plus fréquentes sont les vols et tentatives de vols, l'usage et le trafic de stupéfiant vient en troisième position après l'outrage à agent. Comparées aux infractions répertoriées auprès des commissariats de police en 2008, trois nouvelles s'y ajoutent : il s'agit de l'usurpation de fonction, de l'émission de chèques sans provision et des délits douaniers. Toutes ces infractions présentent des statistiques assez faibles (même pas le centième de l'ensemble des infractions commises), respectivement 0,2%, 0,08% et 0,5%.

[21] http://www.cesdip.com

ANNEXE : JUSTICE

ANNEXE 1 : POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE

Tableau n°17.7 : Etat des infractions commises et répertoriées dans les compagnies de Thiès et Mbour en 2009

Infractions	Nombre d'infractions constatées	Personnes arrêtées et déférées
Meurtre, assassinat, parricide	10	10
Infanticide, abandon	5	3
Coups et blessures volontaires	189	257
Homicide volontaire et involontaire	72	73
Menace de mort	34	36
Prostitution, attentat aux mœurs	19	21
Viol, enlèvement de mineur	46	45
Proxénétisme	4	6
Vols et tentative	450	510
Escroquerie abus de confiance	130	155
Recel	30	38
Faux et usage de faux	22	24
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	13	12
Trafic et détention d'arme et de munitions	10	10
Usage et trafic de stupéfiant	186	283
Rébellion, outrage à Agent	6	14
Détournement de deniers publics	2	3
Infractions code de la route	20	20
Infractions débit de boisson	23	60
Incendie volontaire, destruction	11	32
Délits douaniers	6	10
Usurpation de fonctions	3	3
Emission de chèques sans provisions	1	1
Total	1 292	1 626

Source : Commissariat de Thiès

ANNEXE 2 : AFFAIRE JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX DE THIES

Tableau n°17.8 : Affaires de simple police en 2008 et 2009

Affaires	Département						Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Entrées	-//-	ND	344	ND	-//-	ND	27	421
Classées	-//-	ND	6	ND	-//-	ND	7	343
Amendes de composition	-//-	ND	-//-	ND	-//-	ND	-//-	86
Jugées	-//-	ND	32	ND	-//-	ND	-//-	86
Appels	-//-	ND	2	ND	-//-	ND	-//-	00

Source : Tribunal Régional : TR Tribunal Départemental de Thiès : TD

Tableau n°17.9 : Affaires autres que de simple police en 2008 et 2009

Affaires	Département						Région	
	Mbour		Thiès		Tivaouane			
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Entrées	-//-	ND	343	ND	-//-	ND	7 909	4 777
Classées	-//-	ND	26	ND	-//-	ND	290	543
Citation directe TD	-//-	ND	45	ND	-//-	ND	ND	ND
Citation directe TR	-//-	ND	ND	ND	-//-	ND	528	494
Flagrant délit TD	-//-	ND	266	ND	-//-	ND	ND	ND
Flagrant délit TR	-//-	ND	ND	ND	-//-	ND	308	1 282
Cabinet d'instruction TD	-//-	ND	6	ND	-//-	ND	ND	ND
Cabinet d'instruction TR	-//-	ND	ND	ND	-//-	ND	290	508

Source : Tribunal Régional : TR Tribunal Départemental de Thiès : TD

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS

- Rapport National de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), année 2005-2006 ;
- Documents des projections de la population régionale à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III), année 2009 ;
- Rapport d'évaluation de la campagne agricole, année 2009/2010 ;
- Rapport de la Situation Economique et Sociale (SES) de la région, année 2008 ;
- Rapport de la Situation Economique et Sociale (SES) de la région de Fatick, année 2006 ;
- Rapport National de la situation de l'éducation, année scolaire 2008-2009 ;
- Rapport d'activités de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts, année 2009 ;
- Rapport d'activités de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires, année 2009 ;
- Rapport d'activités de la Brigade Régionale de l'Hygiène, année 2009 ;
- Annuaire statistique de l'Inspection d'Académie de la région, année scolaire 2008-2009 ;

LIENS INTERNET

- http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp
- http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/vie/d/morbidite_2770/
- http://www.thies.univ.sn
- http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Annexe1-2.pdf
- http://www.cesdip.com